

Domloup (Ille-et-Vilaine)
ZAC du Tertre

Les structures protohistoriques de Domloup

sous la direction de

Sandra Sicard

avec les collaborations de

**Angélique Blanchet
Anne-Françoise Cherel
Françoise Labaune-Jean
Théophane Nicolas
Marilou Nordez**



Domloup (Ille-et-Vilaine)
ZAC du Tertre

Les structures funéraires protohistoriques de Domloup

Code INSEE
35069

Nr site
-

Entité archéologique
-

Arrêté de prescription
SRA 2010/082 et 83

Système
d'information

Code Inrap
DB 05030202

sous la direction de

Sandra Sicard

avec les collaborations de

**Angélique Blanchet
Anne-Françoise Cherel
Françoise Labaune-Jean
Théophane Nicolas
Marilou Nordez**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-Sévigné cedex

Tél. : 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

novembre 2012

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
12	Notice scientifique
12	Etat du site
13	Localisation de l'opération
15	Arrêté de prescription de l'ensemble 2
22	Arrêté de prescription de l'ensemble 3
29	Projet scientifique
37	Définition des moyens
39	Arrêté d'autorisation de fouille

Résultats

43 Introduction

44 **1. Le contexte géographique et géologique**

44	1.1	Contexte géographique, hydrographique et topographique général
46	1.2	Cadre géologique
46	1.2.1	Les formations superficielles quaternaires
47	1.2.2	Le substrat
48	1.2.3	Impacts de ces formations sur la conservation des structures

48 **2. Le contexte archéologique**

48	2.1	Les résultats du diagnostic
49	2.2	L'environnement archéologique immédiat
49	2.3	Les objectifs de fouille
51	2.4	La méthode de fouille

53 **3. Analyse descriptive et fonctionnelle des structures**

53	3.1	Les enclos
53	3.1.1	Les enclos à fossé circulaire de l'ensemble 2
54	3.1.1.1	<i>L'enclos à fossé circulaire F10</i>
56	3.1.1.2	<i>L'enclos à fossé circulaire F49</i>
60	3.1.2	L'enclos à fossé circulaire F557 de l'ensemble 3
60	3.1.2.1	<i>Le fossé</i>
61	3.1.2.2	<i>La surface interne</i>
65	3.1.3	L'enclos quadrangulaire F505/511 de l'ensemble 3
65	3.1.3.1	<i>Le fossé</i>
73	3.1.3.2	<i>La surface interne</i>
75	3.2	Les fossés
76	3.2.1	Les fossés rectilignes de l'ensemble 2

81	3.2.2	Les fossés curvilignes de l'ensemble 2
84	3.2.3	Les fossés de l'ensemble 3
86	3.3	Les éléments d'architecture
86	3.3.1	Le bâtiment circulaire sur poteau
88	3.3.2	La concentration de trous de poteaux de la partie septentrionale de l'ensemble 2
88	3.3.3	Les autres trous de poteaux
90	3.4	Les structures d'accompagnement des activités
90	3.4.1	Les fosses de l'ensemble 2
92	3.4.2	La fosse 117
94	3.4.3	Les fosses et les trous de poteaux de l'ensemble 3

98 **4. Le mobilier archéologique**

98	4.1	Le mobilier céramique de l'âge du Bronze
98	4.1.1	La céramique de l'enclos F49
98	4.1.2	Le mobilier céramique des fossés F125 et F118/120 de l'ensemble 2
98	4.1.3	Les céramiques proches de l'ensemble de trous de poteaux de l'ensemble 2
98	4.1.4	Le mobilier céramique des fosses de l'ensemble 2
99	4.1.5	Le mobilier céramique du bâtiment circulaire
99	4.1.5.1	<i>Les trous de poteau du bâtiment</i>
99	4.1.5.2	<i>Le porche d'entrée</i>
100	4.1.5.3	<i>Les autres structures</i>
100	4.2	Le mobilier céramique du premier âge du Fer
100	4.2.1	Introduction
101	4.2.2	La céramique des fossés de délimitation de l'enclos F557
102	4.2.3	Le mobilier céramique de la fosse 555 localisée au nord-est de l'enclos circulaire
104	4.2.4	Le mobilier céramique de l'enclos 505/511
106	4.2.5	L'urne funéraire de la fosse 519
106	4.2.6	Le mobilier céramique des fossés de l'ensemble 3
107	4.3	Le mobilier antique
107	4.3.1	Méthodes de travail
107	4.3.2	Catalogue par contexte de découverte
107	4.3.2.1	<i>Ensemble 2</i>
111	4.3.2.2	<i>Informations liées au mobilier</i>
111	4.3.2.3	<i>Archivage du mobilier</i>
111	4.4	L'archéologie funéraire
111	4.4.1	L'incinération en fosse : F519
111	4.4.1.1	<i>Protocole</i>
113	4.4.1.2	<i>La sépulture</i>
114	4.4.1.3	<i>Paléopathologie</i>
115	4.4.1.4	<i>Conclusion</i>
116	4.5	Le mobilier métallique de l'âge du Bronze
116	4.5.1	La lame de poignard en bronze de l'inhumation de l'enclos F49
117	4.5.2	Le dépôt de bracelets (ensemble 3)
118	4.5.2.1	<i>Le vase</i>
119	4.5.2.2	<i>Les parures annulaires</i>
125	4.6	Les datations C14
125	4.6.1	L'enclos F10
125	4.6.2	L'inhumation 62 de l'enclos 49
125	4.6.3	L'enclos 557
125	4.6.4	L'enclos 511
125	4.6.5	L'incinération 519

126	4.6.6	Le fossé 513/651
126	4.6.7	Synthèse
127	5.	L'organisation des vestiges par phases
127	5.1	L'occupation du Bronze ancien
127	5.1.1	Présentation générale
128	5.1.2	Synthèse et éléments de comparaison
128	5.2	L'occupation fin Bronze moyen / début Bronze final
128	5.2.1	Présentation générale
129	5.2.2	Synthèse
129	5.3	L'occupation Hallstatt
129	5.3.1	Présentation générale
130	5.3.2	L'enclos à fossé circulaire F557 : synthèse et éléments de comparaison
131	5.3.3	L'enclos quadrangulaire F549 : synthèse et éléments de comparaison
132	5.3.4	Synthèse générale
132	5.4	Des vestiges à la datation incertaine
132	5.4.1	Le bâtiment circulaire sur poteaux
133	5.4.2	L'ensemble de trous de poteaux dans la partie septentrionale de l'ensemble 2
133	5.5	L'occupation antique

136 **Conclusion**

137 **Bibliographie**

Annexes

143	annexe 1. inventaire des structures archéologiques, ensembles 2 et 3
151	annexe 2. inventaire du mobilier céramique, ensemble 2
152	annexe 3. inventaire du mobilier céramique, ensemble 3
154	annexe 4. inventaire du mobilier en terre cuite, ensembles 2 et 3
155	annexe 5. inventaire du mobilier autre que céramique et terre cuite, ensembles 2 et 3
155	annexe 6. inventaire du mobilier gallo-romain, ensembles 2 et 3
157	annexe 7. fiche détaillée de la fouille de l'urne 519
157	annexe 8. répartition pondérale en grammes et par régions anatomiques de l'individu adulte
159	annexe 9. répartition pondérale en grammes et par régions anatomiques de l'individu immature



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Domloup

Adresse ou lieu-dit
ZAC du Tertre

Codes

code INSEE
35 069

Numéro de dossier Patriarche
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 312 900
y : 347600
z : env. 65 m NGF

Références cadastrales

Commune
Domloup

Année
-

section(s)
AA, AK

parcelle(s)
6, 7, 8, 8a, 9, 10, 12

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

Société en nom collectif «Le Tertre»

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
n°2010-082 et 2010-083

Numéro de l'opération
n° DB05030202

Numéro de l'arrêté d'autorisation
2011-005

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

S.N.C «Le Tertre»
29, Bd de la Tour d'Auvergne
BP 50425
35 004 Rennes Cedex

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Sandra Sicard, Inrap

Dates d'intervention sur le terrain

17 janvier 2011
18 mars 2011

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

Paleolithique

Inferieur

Moyen

Supérieur

Mesolithique et

Epipaleolithique

Neolithique

Ancien

Moyen

Récent

Âge du Fer

Chalcolithique

Protohistoire

Âge du Bronze

Ancien

Moyen

Récent

Age du Fer

■ Hallstatt (premier Âge du Fer)

La Tene (second Âge du Fer)

Antiquite romaine (gallo-romain)

Ré publique romaine

Empire romain

Haut-Empire (jusqu'en

284)

Bas-Empire (de 285 a

476)

Epoque medievale

■ haut Moyen Age

Moyen Age

bas Moyen Age

Temps modernes

Epoque contemporaine

Ere industrielle

Sujets et thèmes

Edifice public

Edifice religieux

Edifice militaire

Bâtiment

■ Structure funéraire

Voirie

Hydraulique

Habitat rural

Villa

Batiment agricole

■ Structure agraire

Urbanisme

Maison

Structure urbaine

■ Foyer

■ Fosse

Sépulture

Grotte

Abri

Mégalithe

Artisanat

Argile : atelier

Atelier

...

Mobilier

nb

■ Industrie lithique

Industrie osseuse

■ Céramique

Restes

Végétaux

Faune

Flore

■ Objet métallique

Arme

Outil

Parure

Habillement

Trésor

Monnaie

Verre

Mosaïque

Peinture

Sculpture

Inscription

Enduit peint

Etudes annexes

Géologie

■ Datation

■ Anthropologie

Paléontologie

Zoologie

Botanique

Palynologie

Macrorestes

An. de céramique

An. de métaux

Aca. des données

Numismatique

Conservation

Restauration

...

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	prescription et controle scientifique
Anne Villard, SRA	Conservateur du patrimoine	prescription et controle scientifique
Marc Talon, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Marie Nolier	Logisticienne Grand-Ouest	Logistique
Olivier Laurent	Gestionnaire de base	Gestion de matériel

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Responsable scientifique
Angélique Blanchet, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille, enregistrement, prélèvements anthropologiques
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Topographie
François Briand, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, enregistrement
Audrey Fauvel, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille, enregistrement
David Gache, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, enregistrement
Marine Guillou	Stagiaire	Fouille, enregistrement
Cyril Hugo, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, enregistrement
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Topographie
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Topographie
Sébastien Oeil-de-Salès, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, enregistrement

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Etude, synthèse et rédaction
Angélique Blanchet, Inrap	Technicienne d'opération	Etude anthropologique
Elodie Cabbot, Inrap	Anthropologue	Conseils pour l'étude anthropologique
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier Hallstatt
Marine Guillou	Stagiaire	Traitement du mobilier
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographiste	Infographie, PAO
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier antique et médiéval
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier Bronze
Marilou Nordez	Etudiante, Master 2 de Nantes	Etude des bracelets de type Bignan

Notice scientifique

Le site de la ZAC du Tertre matérialise une partie d'un vaste espace funéraire protohistorique ayant été utilisé du début du Bronze ancien jusqu'à la fin du premier âge du fer. La position topographique, en tête de talweg et avec une vue dominante sur la vallée explique facilement le choix du lieu.

Les structures les plus anciennes correspondent à deux enclos à fossé circulaire, installés sur la partie la plus haute de l'emprise, distants l'un de l'autre d'une trentaine de mètres. Le plus petit est très arasé et n'offre aucune structure centrale permettant d'attester le caractère funéraire du monument. Le second est plus vaste et a livré une inhumation centrale contenant les restes d'un poignard en bronze. De part leur architecture et les éléments de datation, ces enclos s'inscrivent tous deux dans un ensemble de monuments qui se développent en Haute-Bretagne, et plus généralement dans le nord de la France, au Bronze ancien.

Les données concernant la période de la fin du bronze moyen et du début du bronze final sont très limitées. Elles sont essentiellement liées à des fossés servant à matérialiser une organisation du territoire. Malheureusement le cadre trop restreint de la fouille ne permet pas d'avoir une vision globale des aménagements parcellaires de l'époque. De plus, l'attribution chronologique de ces structures est délicate du fait qu'une seule date C14 est disponible, alors même que le mobilier céramique est rare et très fragmenté. Le dépôt de sept bracelets de type Bignan, à proximité de la mare reste l'élément le plus intéressant de la période puisqu'il montre que ce territoire, comme aux autres époques de la protohistoire conserve un statut particulier et qu'il n'est pas dévolu à l'habitat.

Les monuments qui se rattachent à la période suivante, le Hallstatt montrent un déplacement en contrebas de la zone funéraire initiale, sur le rebord d'un petit vallon qui surplombe le versant sud de la vallée de l'Yaigne. Il s'agit d'un enclos à fossé circulaire, d'environ 13m de diamètre daté du milieu du Hallstatt D1/D2 et d'un enclos carré, de 20m de côté un peu plus récent (fin du Hallstatt D2/D3) recelant en son centre une fosse à incinération. Ils sont distants l'un de l'autre d'environ 120m.

Un bâtiment circulaire sur poteau pourrait être rapproché de cette dernière phase d'occupation ou de la phase précédente.

Enfin, une fosse et au moins deux fossés parcellaires matérialisent la périphérie d'une occupation antique qui se développe sans doute plus au nord, au cours de la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère.

Le site de Domloup constitue donc un jalon intéressant, bien qu'incomplet, dans la documentation sur l'archéologie funéraire de la protohistoire, encore peu développée en Haute-Bretagne. Souhaitons que la découverte de nouveaux sites et la mise en place d'opérations de terrain dans la vallée de l'Yaigne permettent, à terme, d'aborder précisément les problématiques d'implantation et de développement de ces espaces funéraires sur un territoire potentiellement riche en monuments.

État du site

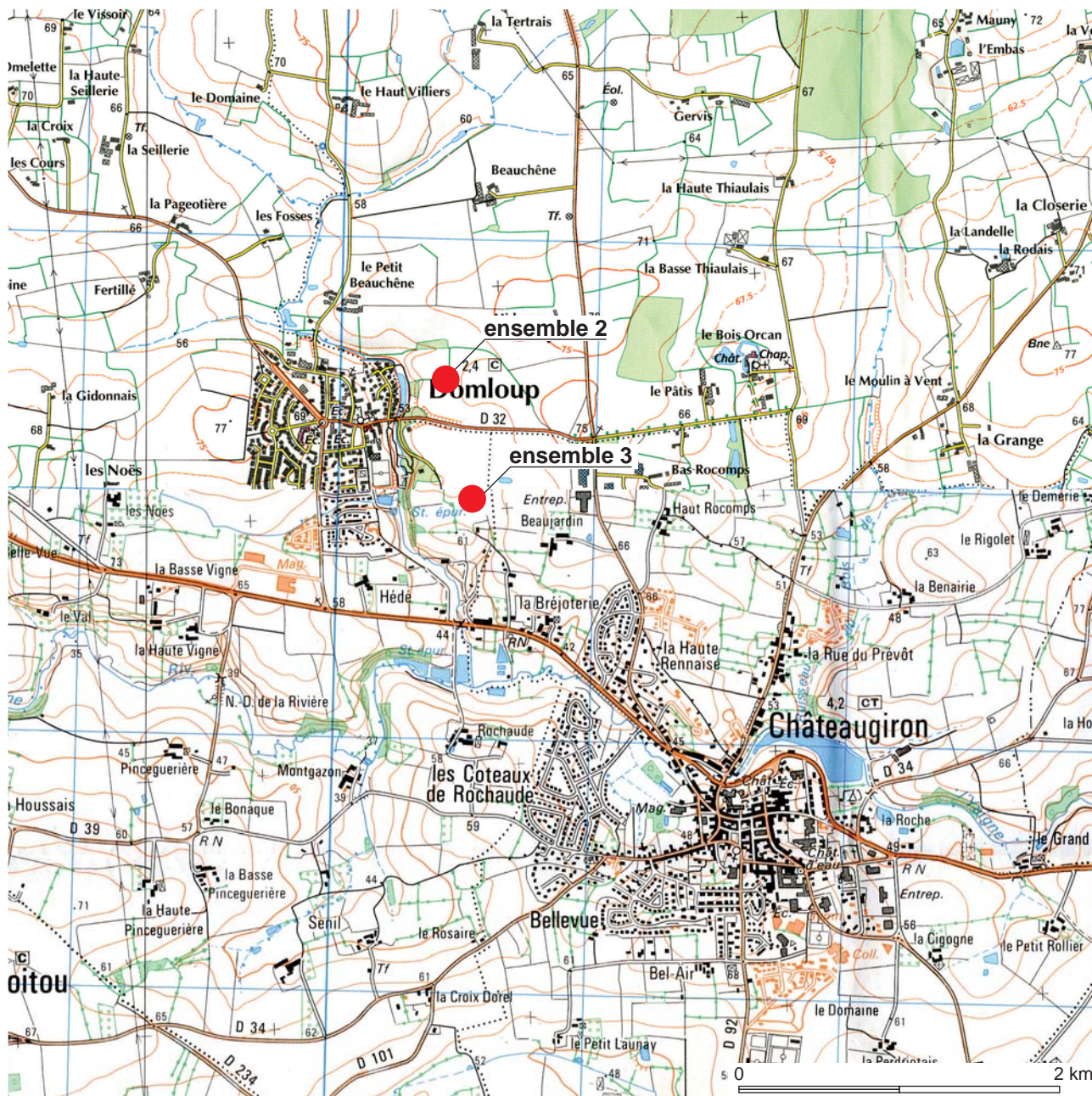
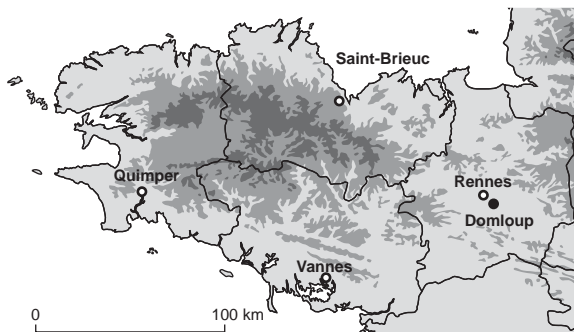
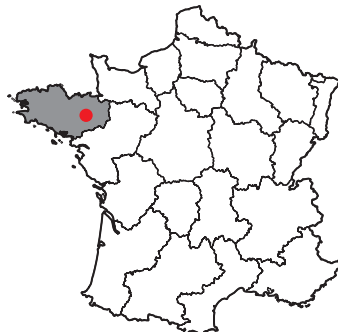
A l'issue de la fouille, le site a été entièrement rebouché à l'aide des terres décapées en respectant la stratigraphie originelle.

Le terrain a été restitué à l'aménageur le 18 mars 2011.

Localisation de l'opération

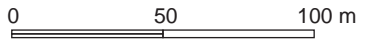
Bretagne,
Ille-et-Vilaine,
Domloup
ZAC du Tertre

x: 312 900
y: 347 600
z: env. 65 m NGF





10 : numéro de parcelle. [shaded rectangle] : emprise des décapages.



Arrêté de prescription de l'ensemble 2



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2010-082 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment ses articles-10 et 12 ;

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2008-131 du 31 juillet 2008, modifié par l'arrêté n° 2009-61 du 29 mai 2009 ; reçu le 18 janvier 2010 ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 8 avril 2010 ;

VU la saisine de la Société en nom collectif Le Tertre du 24 mars 2010, sollicitant la prescription d'une fouille préventive avant la réalisation des travaux liés à Z.A.C. du Tertre à Domloup (Tranches 1 et 2) ; reçue le 29 mars 2010 ;

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence un ensemble de poteaux et deux enclos funéraires attribués à l'âge du Bronze ;

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : DOMLOUP
Lieu-dit : ZAC du Tertre – ensemble 2
Cadastre : section : AK parcelles : 8a et 12
Pétitionnaire : Société en nom collectif Le Tertre

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la Société en nom collectif Le Tertre, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret susvisé.

- Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 41 du décret susvisé.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Société en nom collectif Le Tertre, 29 boulevard de La Tour d'Auvergne, BP 50425, 35004 Rennes cedex.

Fait à Rennes, le 26 mai 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le directeur adjoint,



Jean-Luc Guinement

destinataires : Société en nom collectif Le Tertre

copie à : Mairie de Domloup

Groupe Lamotte, 5 boulevard Magenta, BP 60604, 35000 Rennes cedex

Groupe Launay, 29 boulevard de La Tour d'Auvergne, BP 50425, 35004 Rennes cedex

Préfecture d'Ille-et-Vilaine



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,**

**Prescriptions de fouille archéologique préventive
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2010-082**

région :	Bretagne	
département :	Ille-et-Vilaine	
commune :	DOMLOUP	
lieu-dit :	ZAC du Tertre – ensemble 2	
cadastre :	section : AK	parcelles : 8a et 12
pétitionnaire :	Société en nom collectif Le Tertre	

Emprise de la fouille archéologique : 6500 m²

Contexte :

L'emprise de la ZAC du Tertre se situe à l'est de l'agglomération de Domloup, sur un plateau dominant la vallée du Rimon à l'ouest et celle de l'Yaigne au sud. De nombreux sites détectés en prospection aérienne et au sol sont répertoriés dans ce secteur situé dans le sud-est du Bassin de Rennes. Un seul site toutefois était connu dans l'emprise de la future ZAC, un enclos circulaire dont l'existence a été confirmée par le diagnostic, réalisé sous la direction de Laurent Aubry, archéologue de l'INRAP.

Malgré la sécheresse des sols limoneux qui a largement perturbé la lisibilité des structures archéologiques, le diagnostic des tranches 1 et 2 de la ZAC du Tertre, réalisé sur 36 hectares, a révélé trois ensembles de vestiges :

-l'ensemble 1 correspond à une occupation diffuse matérialisée par deux concentrations de mobilier daté du néolithique moyen ;

-l'ensemble 2, découvert grâce au diagnostic, est constitué de deux petits enclos circulaires dont la datation devra être confirmée, vraisemblablement l'âge du Bronze, et un ensemble de poteaux non daté ;

-l'ensemble 3 se développe à l'est et au nord de l'enclos déjà connu, sous la forme d'un dépôt de bracelets de bronze et de concentrations de poteaux, attribuables à l'âge du Bronze moyen/final et au premier âge du Fer;

Seuls les ensembles 2 et 3 feront l'objet de prescriptions de fouille.

Données scientifiques et principes méthodologiques :

Les ensembles 2 et 3, distants de 350 m, présentent des topographies remarquables, typiques des sites funéraires protohistoriques : le site 2 est implanté sur le versant occidental d'un plateau et en bordure d'un vallon tandis que le site 3 occupe la bordure d'un petit vallon exposé au sud et en tête de talweg.

L'ensemble 2 présente des structures aujourd'hui très arasées, creusées dans des altérites schisteuses

recouvertes d'un dépôt loessique d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, difficile à lire en cas de sécheresse. Un double décapage sera peut-être nécessaire en dehors des zones déjà décapées lors du diagnostic : un premier décapage s'imposera si du mobilier apparaît dans la couche de loess, afin de mieux documenter le site sur le plan chronologique et typologique ; le second décapage permettra ensuite de mettre en évidence le contour des creusements dans le substrat. Il semblerait également opportun de s'assurer que divers indices architecturaux, tels que la base d'un tertre ou le pied de talus, ne subsistent pas malgré l'arasement des structures

Le site se compose de deux groupes de structures, disposées sur un axe nord-sud.

Au nord, un groupement de trous de poteaux appartient à une occupation dont il conviendra de définir la nature et la datation, et d'établir sa relation éventuelle avec les enclos situés plus au sud ou le système parcellaire présent dans ce secteur. La trentaine de poteaux répertoriée est comblée d'un limon lessivé proche du substrat et, pour les 5 structures fouillées, un état de conservation médiocre : 0,15 cm creusés dans le substrat schisteux sous 0,65 m de limon stérile. Aucun mobilier n'a permis de dater cette occupation.

Au sud, deux enclos de petite taille ont été identifiés, ainsi que des fossés de parcellaire et un foyer. Le fossé de l'enclos 1, de 4,50 m de diamètre, atteint une profondeur d'une soixantaine de centimètres sous la terre végétale, dont une dizaine de centimètres de profondeur et 0,70 m de largeur au niveau du schiste. La surface de l'enclos a été totalement décapée : il est recoupé par 2 fossés de parcellaires et totalement érodé. L'intérêt de la fouille porte essentiellement sur le recueil de mobilier ou de charbons dans le fossé, qui permettra de dater cette structure à laquelle, jusqu'ici, n'ont pu être associés qu'un tesson de facture protohistorique et un éclat de débitage (intersection de l'enclos et du fossé de parcellaire 2).

Le foyer d'1,10 m sur 1,30 m a été mis au jour à 4 m de l'enclos 1, mais sans mobilier datant.

Le fossé de l'enclos 2, de 8 m de diamètre, est large d'1 m et de 0,25 m de profondeur au niveau du substrat schisteux. Une fosse d'environ 1 m de diamètre occupe une position centrale, dont il conviendra de tenter de définir la nature : réceptacle d'une sépulture, d'une stèle ou de tout autre type de dépôt. Comme dans le cas de l'enclos 1, le fossé et les structures devront être entièrement fouillés pour comprendre leur fonctionnement et recueillir un maximum de données nécessaires à la datation de l'ensemble.

Le décapage de l'ensemble 2 sur une superficie d'environ 6500 m² vise à vérifier la présence ou l'absence d'enclos ou fosses supplémentaires et, par conséquent, à obtenir un plan complet de la très probable nécropole protohistorique qui s'est développée le long de la rupture de pente. Cette occupation est attribuée à l'âge du Bronze en dépit de la quasi absence de mobilier mis au jour au cours du diagnostic. L'intégralité des fossés des enclos et les structures qui y sont liées (fosses, foyers, trous de poteaux) devra être fouillée, manuellement plus la plupart d'entre eux, afin d'infirmer ou confirmer cette datation par la récolte de mobilier ou de charbons de bois. Cette découverte devra être replacée dans son contexte régional, bien que peu de recherches aient porté sur les nécropoles de cette période dans le Massif armoricain.

Quelques sondages complémentaires seront réalisés dans les fossés parcellaires pour tenter de dater les différents épisodes de l'organisation du paysage, peut-être liés au fonctionnement du site de « Hidouze » attribué à la période gallo-romaine et/ou au haut moyen âge. Cette problématique ne constitue cependant pas la priorité de l'opération.

La haie séparant les parcelles 8 et 12 devra être conservée en l'état.

Qualifications du responsable scientifique :

Le responsable de l'opération devra être spécialiste de la période de la protohistoire ancienne et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale. Il devra être assisté d'un anthropologue de terrain si des ossements sont mis en évidence dans des sépultures et qu'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité.

La présence effective du responsable d'opération sur le chantier sera requise pour la totalité de l'opération de terrain.

L'opérateur d'archéologie préventive devra donc être agréé pour la Protohistoire (transmettre la copie de l'agrément et, le cas échéant, les avis des Commissions interrégionales de l'Archéologie portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération pressenti).

Nature prévisible des travaux :

- décapage de l'emprise prescrite à la pelle mécanique avec un godet lisse,
- fouille manuelle exhaustive des structures sur poteaux
- prélèvements d'éventuels dépôts métalliques selon les méthodes préconisées par le laboratoire qui sera amené à en assurer la stabilisation (préciser le nom du laboratoire pressenti et transmettre son accord),
- fouille manuelle des fosses ou trous de poteaux liés aux enclos et des sépultures éventuelles ; ces dernières seront fouillées par ou sous la direction d'un anthropologue de terrain si les ossements sont conservés malgré l'acidité des sols (préciser le degré d'implication de l'anthropologue pendant la phase de terrain et de post-fouille) ; analyse anthropologique de ces ossements ;
- fouille manuelle de la totalité des fossés d'enclos,
- fouille des autres structures présentes dans l'emprise décapée, selon les méthodes adaptées à leur intérêt,
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale,
- relevé topographique et photographique des structures, et relevés de détail (plans, stratigraphies),
- utilisation d'une nacelle pour des clichés globaux du site,
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, radiocarbone, anthropologiques, anthracologiques...),
- rédaction du rapport final,
- inventaire des mobiliers et mise en condition d'étude,
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés
- inventaire de la documentation produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie,
- présentation d'un projet de publication scientifique dans une revue à comité de lecture, accompagnant la remise du rapport final d'opération.

Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :**Vestiges immobiliers :**

les éléments issus de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Service régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

Vestiges mobiliers :

l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour. Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire.

Délai limite pour la remise du rapport final :

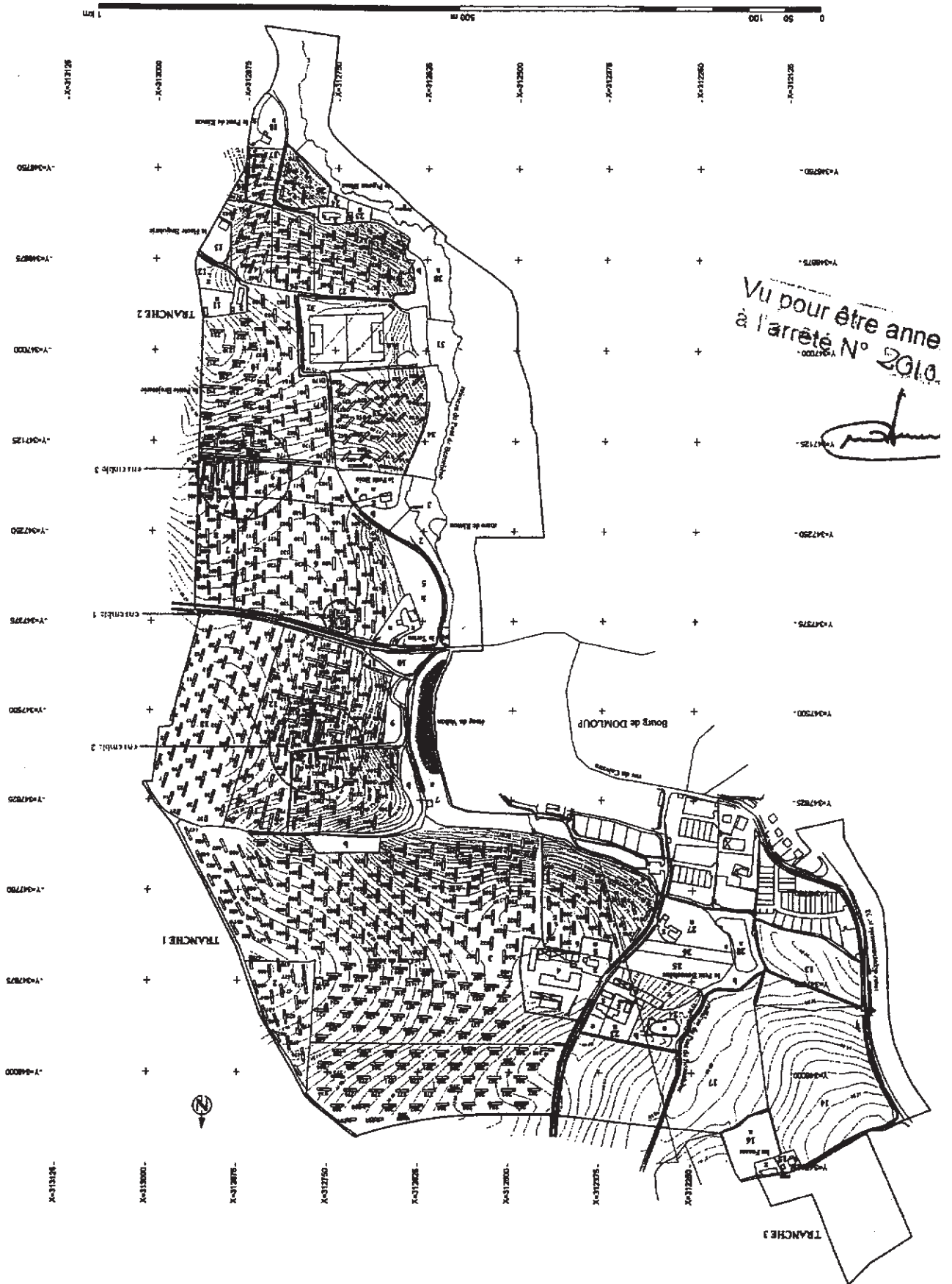
Le rapport final devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivent l'achèvement des études post-fouille. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

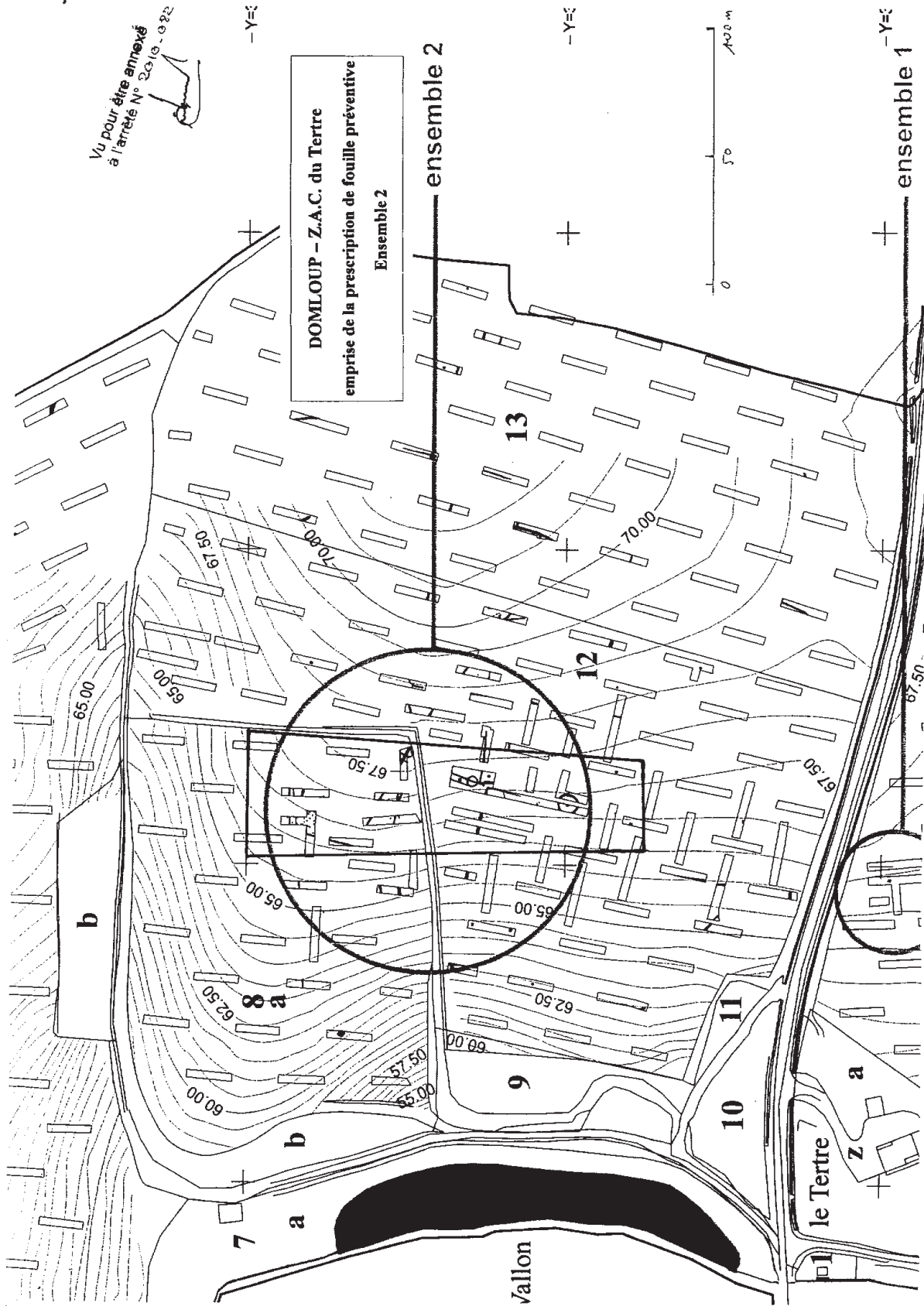
Fait à Rennes, le 26 mai 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le directeur adjoint,



Jean-Luc Guinement





Arrêté de prescription de l'ensemble 3



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,**

ARRETE n° 2010-083 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment ses articles-10 et 12 ;

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2008-131 du 31 juillet 2008, modifié par l'arrêté n° 2009-61 du 29 mai 2009 ; reçu le 18 janvier 2010 ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 8 avril 2010 ;

VU la saisine de la Société en nom collectif Le Tertre du 24 mars 2010, sollicitant la prescription d'une fouille préventive avant la réalisation des travaux liés à Z.A.C. du Tertre à Domloup (Tranches 1 et 2) ; reçue le 29 mars 2010 ;

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence un ensemble de poteaux et deux enclos funéraires attribués à l'âge du Bronze ;

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
commune : DOMLOUP
lieu-dit : ZAC du Tertre – ensemble 3
cadastre : section : AA parcelles : 6 à 10

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la Société en nom collectif Le Tertre, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret susvisé.

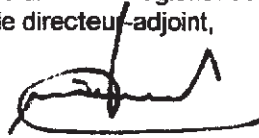
Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 41 du décret susvisé.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Société en nom collectif Le Tertre, 29 boulevard de La Tour d'Auvergne, BP 50425, 35004 Rennes cedex.

Fait à Rennes, le 26 mai 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le directeur-adjoint,



Jean-Luc Guinement

destinataires : Société en nom collectif Le Tertre

copie à : Mairie de Domloup

Groupe Lamotte, 5 boulevard Magenta, BP 60604, 35000 Rennes cedex

Groupe Launay, 29 boulevard de La Tour d'Auvergne, BP 50425, 35004 Rennes cedex

Préfecture d'Ille-et-Vilaine



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

Prescriptions de fouille archéologique préventive annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2010-083

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	DOMLOUP
lieu-dit :	ZAC du Tertre – ensemble 3
cadastre :	section : AA parcelles : 6 à 10
pétitionnaire :	Société en nom collectif Le Tertre

Emprise de la fouille archéologique : 1,2 hectare

Contexte :

L'emprise de la ZAC du Tertre se situe à l'est de l'agglomération de Domloup, sur un plateau dominant la vallée du Rimon à l'ouest et celle de l'Yaigne au sud. De nombreux sites détectés en prospection aérienne et au sol sont répertoriés dans ce secteur situé dans le sud-est du Bassin de Rennes. Un seul site toutefois était connu dans l'emprise de la future ZAC, un enclos circulaire dont l'existence a été confirmée par le diagnostic, réalisé sous la direction de Laurent Aubry, archéologue de l'INRAP.

Malgré la sécheresse des sols limoneux qui a largement perturbé la lisibilité des structures archéologiques, le diagnostic, réalisé sur 36 hectares, a révélé trois ensembles de vestiges :

-l'ensemble 1 correspond à une occupation diffuse matérialisée par deux concentrations de mobilier daté du néolithique moyen ;

-l'ensemble 2, découvert grâce au diagnostic, est constitué de deux petits enclos circulaires dont la datation devra être confirmée, vraisemblablement l'âge du Bronze, et un ensemble de poteaux non daté ;

-l'ensemble 3 se développe à l'est et au nord de l'enclos déjà connu, sous la forme d'un dépôt de 7 bracelets de bronze et de deux concentrations de poteaux, attribuables à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. Seuls les ensembles 2 et 3 font l'objet d'une prescription de fouille.

Données scientifiques et principes méthodologiques :

Les ensembles 2 et 3, distants de 350 m, présentent des topographies remarquables, typiques des sites funéraires protohistoriques : le site 2 est implanté sur le versant occidental d'un plateau et en bordure d'un vallon tandis que le site 3 occupe la bordure d'un petit vallon exposé au sud et en tête de talweg.

L'ensemble 3 est installé sur un substrat composé de schistes briovériens très peu altérés, où la lisibilité des creusements est relativement bonne, recouverts d'un limon mêlé de plaquette de schiste sur une épaisseur d'une trentaine de centimètres sous la terre végétale.

Il comprend un enclos circulaire de 15 m de diamètre dont le fossé, large de 0,80 à 1,20 m, est creusé d'une cinquantaine de centimètres dans le schiste. Son remplissage de limon mêlé de plaquettes de schiste comprend des petites inclusions de terre cuite et de charbons. Deux structures ont été identifiées au centre

de la surface enclose : l'une, partiellement décapée, atteint au moins 0,60 m de largeur et l'autre 0,45 m de diamètre. Elles présentent le même type de comblement que le fossé. Trois trous de poteaux ont également été repérés à 3 m à l'est de l'enclos. Le seul lesson mis au jour dans ce secteur provient du remplissage supérieur du fossé ; il est attribué au premier âge du Fer.

Une seconde concentration de poteaux - une dizaine répertoriée - est située à une quarantaine de mètres à l'est de l'enclos ; très arasés, leur profondeur dans le schiste ne semble pas dépasser une dizaine de centimètres.

Un dépôt de bracelets en bronze a été mis au jour à une soixantaine de mètres au nord-est de l'enclos et à 40 m d'une source située au sud-est, aujourd'hui une mare. Enfoui sous 0,55 m de limon stérile, il a été écrêté par le décapage. Il est par conséquent impossible d'évaluer s'il était complet au moment de la découverte ou s'il avait déjà été détérioré par les travaux agricoles. Il a toutefois livré 7 bracelets, tous déformés ou fracturés, de type Bignan, actuellement daté de la fin du Bronze moyen et/ou du Bronze final (soit entre 1400 et 1200 avant J.-C.). Deux d'entre eux sont décorés de motifs géométriques incisés et, d'après leur taille, correspondent à des anneaux de bras ou de chevilles. Ils étaient contenus dans un vase, dont seule la partie inférieure était conservée. Prélevé en bloc avec les deux bracelets encore en place, il n'a pu faire l'objet que d'une observation partielle avant l'étude et la restauration des objets par un laboratoire. Il reposait au fond d'une petite dépression creusée dans l'altérite schisteuse. La multiplication des tranchées de sondage dans ce secteur et l'utilisation systématique du détecteur de métaux n'ont pas permis de repérer d'autres dépôts de ce type, ce qui n'exclut toutefois pas leur présence potentielle dans l'emprise de fouille.

Le décapage portera au **minimum** sur les deux tiers sud de l'emprise prescrite, afin de mettre en évidence l'environnement de l'enclos et de tenter d'établir sa relation avec le dépôt de bracelets. Le fossé sera intégralement fouillé, de préférence manuellement, de manière à comprendre son rôle et à recueillir tout mobilier, charbon de bois, ossement ou macro-reste permettant d'interpréter et dater le fonctionnement du monument funéraire.

La fouille tentera de préciser la fonction des structures internes et externes à l'enclos, réceptacles de sépultures, stèles ou de tout autre type de dépôt, ou bien constructions en relation avec l'enclos ou un autre type d'occupation, etc. Le protocole de prélèvement et d'étude d'éventuelles sépultures devra être établi avec l'anthropologue qui fera l'étude des ossements conservés, sur place ou en laboratoire. Dans l'hypothèse de la découverte d'autres enclos, les mêmes méthodes de fouille seraient mises en oeuvre.

Le décapage sera poursuivi dans le tiers nord de l'emprise prescrite si la mise au jour de vestiges dans ce secteur le justifie, ou bien l'étude de ce terrain pourra être réalisée sous forme de tranchées ou vignettes complémentaires à celles du diagnostic.

L'utilisation du détecteur de métaux sera systématique et les zones non décapées seront de nouveau prospectées, la sécheresse qui sévissait au moment du diagnostic ayant été défavorable à la détection des mobiliers métalliques. Tous les prélèvements et analyses nécessaires à la compréhension et la datation du site seront réalisés : charbons, ossements, macro-restes, etc....

Les résultats de la fouille de l'ensemble 3 devront être confrontés aux conclusions de la fouille de l'ensemble 2 et être replacés dans leur contexte du Massif armoricain. Les relations topographiques et chronologiques entre les structures funéraires et/ou cultuelles de l'ensemble 3 et le(s) dépôt(s) devront être discutées.

Qualifications du responsable scientifique :

Le responsable de l'opération devra être spécialiste de la période de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale. Il devra être assisté d'un anthropologue de terrain si des sépultures sont mises en évidence et qu'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité.

La présence effective du responsable d'opération sur le chantier sera requise pour la totalité de l'opération de terrain.

L'opérateur d'archéologie préventive devra donc être agréé pour la Protohistoire (transmettre la copie de l'agrément et, le cas échéant, les avis des Commissions interrégionales de l'Archéologie portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération pressenti).

Nature prévisible des travaux :

- décapage de l'emprise prescrite et des sondages complémentaires à la pelle mécanique avec un godet

- lisse,
- fouille manuelle exhaustive des fosses liées aux enclos, des trous de poteaux et des dépôts métalliques,
 - prélèvements des éventuels dépôts métalliques selon les méthodes préconisées par le laboratoire qui sera amené à en assurer la stabilisation (préciser le nom du laboratoire pressenti et transmettre son accord),
 - fouille manuelle des fosses ou trous de poteaux liés aux enclos et des sépultures éventuelles ; ces dernières seront fouillées par ou sous la direction d'un anthropologue de terrain si les ossements sont conservés malgré l'acidité des sols (préciser le degré d'implication de l'anthropologue pendant la phase de terrain et de post-fouille) ; analyse anthropologique de ces ossements ;
 - fouille de la totalité des fossés d'enclos, de préférence manuellement, et relevés systématiques du mobilier, des charbons de bois, etc.
 - fouille des autres structures présentes dans l'emprise décapée, selon les méthodes adaptées à leur intérêt,
 - utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale,
 - relevé topographique et photographique des structures, et relevés de détail (plans, stratigraphies),
 - utilisation d'une nacelle pour des clichés globaux du site et, si possible, cliché aérien de l'emprise fouillée,
 - prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, radiocarbones, anthropologiques, anthracologiques...),
 - rédaction du rapport final,
 - inventaire des mobiliers et mise en condition d'étude.
 - inventaire et localisation des prélèvements réalisés
 - inventaire de la documentation produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie,
 - présentation d'un projet de publication scientifique dans une revue à comité de lecture, accompagnant la remise du rapport final d'opération.

Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

Vestiges immobiliers :

les éléments issus de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Service régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

Vestiges mobiliers :

l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour. Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire.

Délaï limite pour la remise du rapport final :

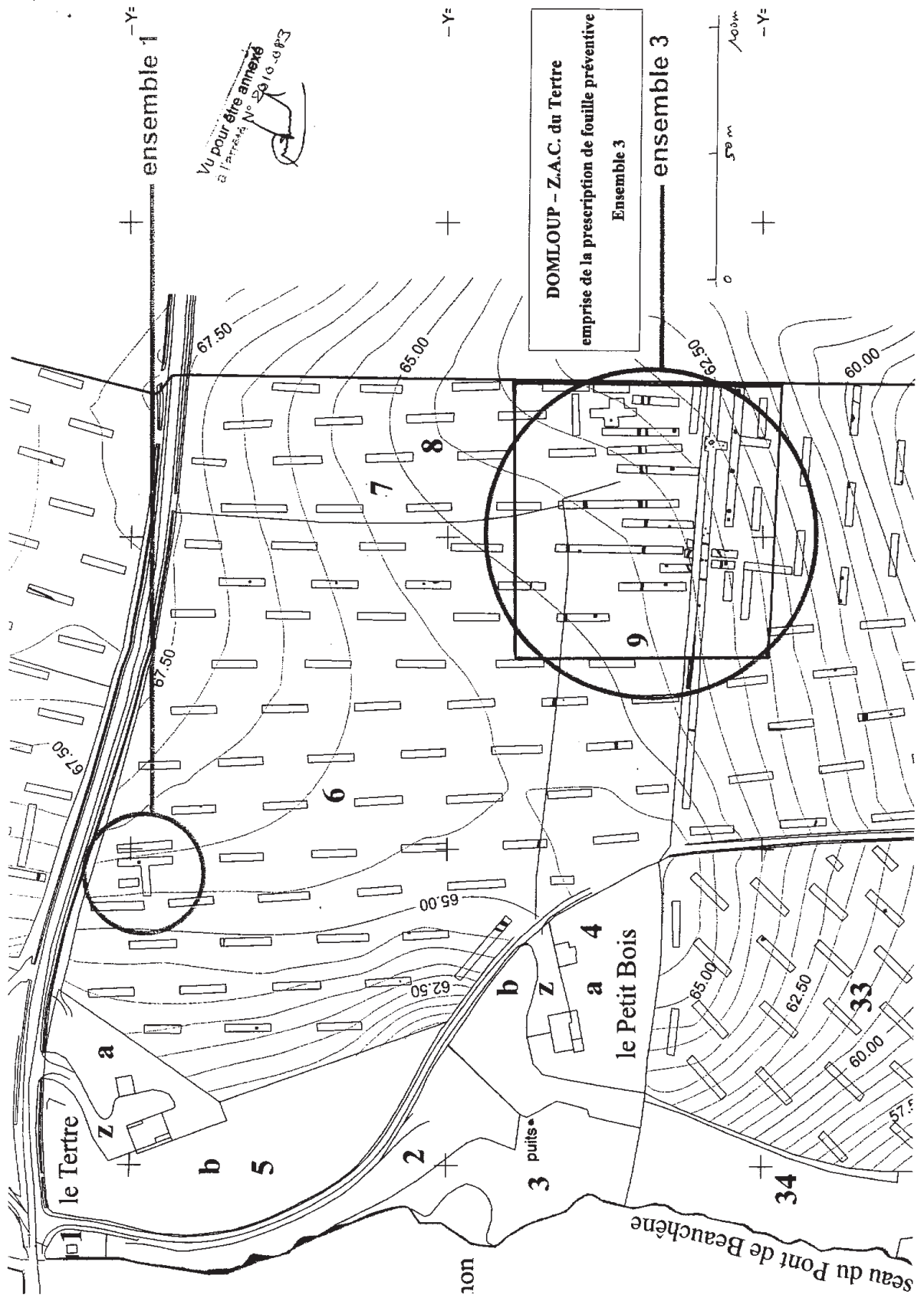
Le rapport final devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivent l'achèvement des études post-fouille. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

Fait à Rennes, le 24 juin 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps



Projet scientifique

<p style="text-align: center;">PROJET DE FOUILLES PREVENTIVES DU SITE</p> <p style="text-align: center;">DE LA ZAC DU TERTRE A DOMLOUP</p>
--

I. CIRCONSTANCE DE LA DECOUVERTE

Le projet d'aménagement de la ZAC du Tertre, se situe à l'est de l'agglomération de Domloup, sur un plateau dominant la vallée du Rimon à l'ouest et celle de l'Yaigne au sud. L'importance de ce programme d'une surface d'environ 36 ha pour les tranches 1 et 2, conjuguée à la présence d'un enclos circulaire repéré en prospection aérienne (Alain Provost, 1989) a incité le Service Régional de l'Archéologie (SRA Bretagne) à prescrire un diagnostic archéologique en préalable aux travaux. Ce dernier a été réalisé par l'INRAP en septembre et octobre 2009 (L. Aubry, RFO, janvier 2010).

Les sondages effectués sur la ZAC du Tertre ont révélé l'existence de trois ensembles de vertiges. Le premier correspond à une occupation diffuse matérialisée par deux petites concentrations de mobilier attribuable au néolithique moyen. Aucune structure n'a pu être mise en relation avec ces éléments mobiliers dont l'étude ne sera donc pas approfondie au-delà des observations faites dans le cadre du diagnostic.

Les ensembles 2 et 3 faisant l'objet de la prescription de fouille sont distants d'environ 300 m. Ils présentent des topographies tout à fait remarquables, le plus souvent caractéristiques des sites funéraires protohistoriques.

L'ensemble 2, totalement inédit, est implanté sur le versant occidental, en bordure d'un vallon. Il est constitué de deux petits enclos circulaires (4,50 et 8m de diamètre). Un réseau de petit fossés parcellaires ainsi que des trous de poteaux et un foyer complètent cet ensemble. L'attribution chronologique de ces vestiges reste indéterminée bien que la forme et la taille des deux enclos trouvent des points de comparaison (morphologique) avec les enclos funéraires de l'âge du Bronze.

L'ensemble 3 se développe à l'est et au nord de l'enclos repéré en prospection aérienne. Il occupe la bordure d'un petit vallon exposé au sud et en tête de talweg. Il se compose d'un enclos circulaire de 15 m de diamètre dont le fossé, large de 0,80 à 1,20 m est creusé dans le schiste briovérien sur environ 0,50 m de profondeur. Sa datation repose sur un seul tesson issu du comblement supérieur du fossé et qui suggère une occupation du 1^{er} âge du Fer. Deux structures principales de types fosses ont été identifiées à l'intérieur du cercle. Elles présentent le même type de comblement (tout au moins en surface) que le fossé auquel elles semblent rattacher chronologiquement.

Enfin, il faut souligner la découverte importante d'un dépôt de bracelet en bronze, mis au jour à environ 60 m au nord-est de l'enclos et à 40 m d'une source située au sud-est, aujourd'hui transformée en une mare. Ce dépôt a livré 7 bracelets, tous déformés ou fracturés,

de type Bignan, actuellement daté de la fin du Bronze moyen et/ou du Bronze final soit entre 1400 et 1200 avant J.-C. Malgré le resserrement des tranchées de sondages et l'utilisation d'un détecteur de métaux, il n'a pas été possible de repérer d'autres dépôts de ce type ce qu'il ne faut toutefois pas exclure dans le cadre d'un décapage exhaustif du secteur.

II. RAPPEL DES PROBLEMATIQUES ET DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Deux prescriptions de fouille distinctes ont été émises par l'Etat (arrêté n° 2010-082 du 26 mai 2010 pour une surface de 6500 m² et arrêté n° 2010-083 du 26 mai 2010 d'une superficie de 12 000m²). Elles concernent respectivement les ensembles 2 et 3 précédemment décrits (cf. chapitre I) et que l'on peut raisonnablement rattacher à une même entité archéologique à vocation funéraire. Cette fouille constitue une véritable opportunité à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine : étudier pour partie une nécropole protohistorique. En cela, le site de Domloup bénéficie d'un contexte géographique et topographique favorable : vaste site de plateau qui nous offre une opportunité rare sur le plan régional, d'observer la formation et l'évolution d'une nécropole et de son environnement immédiat (étude du paysage) sur une période chronologique assez large allant de l'âge du Bronze au premier âge du Fer.

En conséquence l'objectif prioritaire de cette fouille sera de préciser la nature à caractère funéraire de l'occupation, de déterminer son organisation spatiale et enfin de retracer les phases les plus marquantes de son évolution à travers le temps. Il conviendra en premier lieu de cerner les limites de la nécropole, tant sur le plan spatiale que chronologique. Pour ce faire, nous tenterons de déterminer les liens chronologiques et structurels entre les deux ensembles et en particulier entre les différents enclos circulaires. On s'attachera bien évidemment à retracer les grandes phases d'évolution du site tant par l'observation des éléments de chronologie relative que par l'étude typologique et architecturale des différentes entités archéologiques (monuments funéraires, tombes isolés, zone d'activité spécifique, etc).

Enfin, il s'agira bien entendu d'étudier par différents aspects (études paysagères, paléo-environnementales, etc) les abords d'une nécropole protohistorique et les conditions de sa mise en place. En cela, les éléments d'un éventuel réseau viaire pouvant desservir les deux ensembles (ensemble 2 et 3) seront recherchés. Ils pourraient constituer un élément prépondérant de cette étude.

Bien entendu, si des vestiges funéraires venaient à être découverts, ce qui ne peut être exclu malgré l'acidité récurrente des sols du bassin de Rennes la plupart du temps défavorable à la conservation des ossements, ceux-ci seront bien entendu pris en considération dans le cadre de cette étude dans les limites des moyens prévus à cet effet. Enfin, la qualité du mobilier mis au jour lors du diagnostic doit permettre d'affiner la chronologie du site pour chacune des grandes phases de son occupation et au-delà pourrait constituer un référentiel au niveau régional, en particulier pour la période du Bronze final et éventuellement du premier âge du Fer. Les principaux objectifs de l'opération peuvent se décliner selon les axes suivants :

- Etude de l'organisation spatiale de la nécropole et de son évolution dans le temps et l'espace. Mise en évidence des éléments structurants de l'occupation. Relations

chronologiques entre les fossés parcellaires ou viaires et les différentes entités archéologiques (cercles, monuments funéraires et structures spécifiques).

- Etude du paysage à travers les éléments du parcellaire protohistorique (forme, module, gestion de l'espace...).
- Etude chronotypologique du mobilier céramique.
- Mise en perspective de ces vestiges et confrontation des données à celles des sites régionaux voire extra-régionaux.

III. REALISATION DE L'OPERATION

III-I. PHASE TERRAIN :

III-I.1 Préparation de l'opération :

La phase terrain sera précédée par deux jours de préparation, durant lesquels, l'archéologue responsable de l'opération, prendra connaissance du contexte archéologique et géologique. Il mettra à profit ce temps pour préciser les stratégies d'intervention de terrain qui devront être les mieux adaptées aux objectifs scientifiques et aux contraintes techniques de l'opération. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Enfin, un topographe procédera à l'implantation des deux prescriptions de fouille (ensemble 2 et ensemble 3) à partir des plans annexés à chacune des prescriptions.

III-I-II le décapage mécanique :

Cette phase d'une durée estimée à environ cinq semaines comprend le décapage des deux ensembles archéologiques (ensemble 1 et 2) soit 18 500 m² (surface prescrite).

L'ensemble 2, situé le plus au nord sera traité en priorité compte tenu de sa plus grande complexité et en particulier de la présence de nombreux vestiges fossoyés et autres structures qui pourraient apparaître à des côtes altimétriques différentes selon les espaces et leur niveau de conservation. Le nettoyage fin et manuel de ce secteur sera donc engagé immédiatement afin de disposer d'un premier plan permettant d'orienter la stratégie et d'affiner le calibrage de la fouille. L'ensemble 2 sera décapé de manière exhaustive sur l'ensemble de l'assiette prescrite, soit 6500 m² pour une durée estimée à 2 semaines.

Le décapage se poursuivra sur l'emprise de l'ensemble 3 situé à 300 m au sud. Celui-ci ne sera que partiellement décapé conformément au cahier des charges scientifique de la prescription n° 2010-083. En effet, il est préconisé un décapage minimum de 8000 m², soit les deux tiers sud de l'emprise prescrite (assiette de la prescription : 12 000m²). Le décapage pourra être poursuivi dans la partie nord, sous la forme de tranchées complémentaires en

fonction de la mise au jour des vestiges dans ce secteur et de leur intérêt par rapport aux principales problématiques d'étude (recherche des limites de l'occupation, éléments prépondérants pour restituer l'organisation spatiale du site, etc). La durée maximale du décapage de l'ensemble 3 n'excédera pas 3 semaines.

Cette phase de décapage (ensemble 2 et 3) mobilisera donc une pelle mécanique et quatre archéologues pendant 25 jours ouvrés. En parallèle, l'équipe se consacrera également aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille. Dès cette phase, un premier plan d'ensemble nécessitant l'intervention d'un topographe sera dressé afin d'alimenter et de favoriser cette première étape de la réflexion.

III-I-III Le stockage des terres :

Deux tracto-bennes seront mobilisés pendant la durée du décapage (25 jours) afin d'acheminer les terres qui seront stockées en périphérie immédiate des deux zones de fouille, soit à l'est et au nord est de l'ensemble 2, soit au sud de l'ensemble 3. La définition précise des zones de stockage se fera en concertation et avec l'accord du maître d'ouvrage. Il conviendra simplement de ne pas stocker de terres entre les deux zones de fouilles afin de permettre le cas échéant la réalisation de décapage complémentaire (tranchées) si des liens fonctionnels ou chronologiques venaient à apparaître entre les deux sites.

III-I-IV La fouille archéologique des vestiges : principes méthodologiques

Afin de répondre aux préconisations des cahiers des charges et d'atteindre les objectifs scientifiques développés plus haut, cette phase de fouille, consécutive à l'achèvement des décapages, est prévue pour une durée de 35 jours ouvrés avec une équipe d'archéologues constituée d'un responsable d'opération assisté de 5 techniciens de fouille.

Il convient de préciser que cette durée sera ramenée à 30 jours dans le cas d'une opération unique réunissant les prescriptions des deux tranches 1 et 2 (cf. devis tranche 1 et 2 ensemble). Ainsi les moyens et les ressources seront mutualisés pour chacune des grandes phases de l'opération : phase de préparation, décapage mécanique, fouille et phase d'étude. Cette mutualisation des moyens et des ressources, entraîne de fait une économie d'échelle (coût et durée). Cependant, il faut rappeler que cette mutualisation ne sera possible que si et seulement si les deux prescriptions de fouille de la future ZAC (tranche 1 et 2 pour une surface totale 18 500 m²) sont fouillées de manière concomitante.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levées topographiques seront réalisées au fur et

à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncer dans les cahiers des charges scientifiques et qui sont les suivants :

- 1) - définir l'organisation générale des occupations
- 2) - restituer la chronologie relative à chacun des ensembles ou des entités archéologiques
- 3) Recherche d'éléments mobiliers (chronologie absolue) pour les ensembles les plus remarquables (bâtiments, enclos spécifiques, structures funéraires ...)

Une attention particulière sera accordée à l'imbrication des différentes composantes de l'ensemble 2 en particulier dans la zone de contact (tranchée n° 85) entre le cercle funéraire n°6 et plusieurs structures fossoyées (parcellaire ou enclos?). L'objectif visé sera de déterminer le phasage précis de l'occupation et d'en suivre l'évolution. Cet ensemble comprend de possibles recoupements entre les structures linéaires, les niveaux archéologiques et les structures de type fosses ou trous de poteaux ou encore des foyers. Il conviendra de démêler cet enchevêtrement de vestiges au moyen d'une fouille manuelle et exhaustive. En cas d'absence de strates clairement identifiées, le mobilier archéologique sera prélevé et enregistré par passes afin d'identifier les phases de dépôt.

Il en va de même concernant les différents enclos funéraires mis au jour lors du diagnostic comme de tout autre structure funéraire qui serait découverte dans l'emprise de la fouille. Dans ce cas, une fouille manuelle et exhaustive des vestiges qui s'y rattachent sera préconisée. Pour ce faire, nous pourrions avoir recours à un anthropologue dès la phase terrain (**provision de 5 jours de spécialiste en phase terrain et de 10 jours en phase d'étude**) afin de mettre en place les différents protocoles de fouille et de prélèvement des sépultures et du mobilier qui s'y rattache. La nature et la chronologie des occupations (Bronze moyen/final et premier Fer) et le caractère particulièrement ténu de ses différentes composantes ne permet pas de choix ou d'impasse en amont. De plus, la mise au jour même fragmentaire et lacunaire de sols ou de niveaux archéologiques contemporains de cette occupation n'est pas à exclure. Le décapage fin et par petites passes de ce secteur n'en sera que plus déterminant.

Concernant le réseau des fossés (enclos et/ou parcellaires), la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Des sondages régulièrement espacés sur le tracé de ces éléments linéaires viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curages ou d'entretien...). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique et surtout mini-pelle compte tenu des modules présents sur ce site). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée.

Les autres structures en creux feront l'objet d'un échantillonnage manuel. Le choix sera arrêté sur la base de leur participation ou non à une des étapes de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Ainsi, les trous de poteau entrant dans la composition d'architectures cohérentes seront fouillés par moitié et si nécessaire, intégralement vidés. Les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site seront négligés.

Les fosses seront abordées selon le principe de l'échantillonnage par segments alternés, technique permettant le relevé des profils et de la stratigraphie sur les axes longitudinaux et transversaux. En cas de comblements homogènes ou indifférenciés, le prélèvement du mobilier sera effectué par passe. Là encore, une fouille complète pourra être entreprise en fonction de la qualité des informations collectées dans la première étape.

Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (1/20^e et 1/100^e), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par contexte, unité stratigraphique ou à défaut par passe. L'inventaire des structures élaboré lors du décapage sera révisé et complété au fur et à mesure de l'échantillonnage.

Dans le cas d'une opération unique (devis tranches 1 et 2 réunies) la phase terrain est estimée à environ 55 jours ouvrés dont 25 jours consacrés au décapage archéologique. L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération, assisté de trois techniciens de fouille pendant la phase de décapage puis de cinq techniciens pendant la phase de fouille proprement dite. Elle sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (géomorphologue, palynologue, anthropologue topographe, photographe,...) pour une durée maximale de 20 jours.

PHASES D'ETUDES

La phase d'étude sera conduite par le responsable d'opération assisté de différents spécialistes en fonction des problématiques d'études (céramologues pour l'âge du bronze et le premier fer, anthropologue, géomorphologue...). Dès l'achèvement de la phase terrain, il lui sera demandé d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité de l'étude et de proposer, le cas échéant, une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération. On pense en particulier à la collaboration de M. Stéphane Blanchet, archéologue responsable d'opération à l'INRAP et spécialiste de la période de l'âge du Bronze. S. Blanchet a récemment dirigé plusieurs opérations de fouille (programmée ou préventive) dans des contextes funéraires de l'âge du Bronze ou d'habitat (l'enceinte de l'âge du Bronze de Lamballe ainsi que le site d'habitat du Bronze ancien à Plouédern (29) actuellement en cours d'études).

En l'état actuel, la phase d'étude est prévue pour une durée de 55 jours ouvrés pour le responsable d'opération. Il aura la charge d'organiser le traitement des données, de mettre en œuvre les différentes études spécialisées (paléo-environnementales...), d'analyser les vestiges, de rédiger et de réaliser le rapport de fouille dans le cadre des objectifs définis par le cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription et de la problématique développée dans ce projet d'intervention. Il sera assisté d'un dessinateur (30 jours) et d'un ou de plusieurs techniciens pour les tâches de traitement, de conditionnement et d'inventaire des données et du mobilier (30 jours). Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté afin de répondre à la fois aux exigences du Rapport Final d'Opération (RFO) et à celles d'une future publication. Un ou des céramologues, suivant le ou les corpus recueilli(s) assureront l'étude du mobilier (30 jours). Une série de datations isotopiques sera certainement utile à la définition du cadre chrono-culturel du site. Si la présence d'autres types de mobilier se confirmait (lithique, mobilier métallique, ...), leur étude serait confiée à des spécialistes internes à l'INRAP ou des partenaires institutionnels (CNRS...) afin d'en assurer la caractérisation et éventuellement la datation. Les objets métalliques qui seront peut-être mis au jour devront vraisemblablement faire l'objet de consolidation.

Le Rapport Final d'Opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques.

Il comprendra ensuite la présentation des résultats. Le premier objectif sera de produire une analyse descriptive importante visant à restituer l'organisation spatiale et fonctionnelle du site. Une mise en perspective et une confrontation des données seront réalisées avec d'autres sites qui seront nécessairement régionaux ou extra-régionaux puisque le site de La ZAC du Tertre reste inédit à l'échelle du département. On pense en premier lieu à l'importante nécropole de Lannion (âge du Bronze) actuellement en cours de fouille. Il convient toutefois de souligner plusieurs découvertes comparables en diagnostic sur les Communes de Bédé et de Saint-Aubin des Landes (35). Ces sites pourraient être sujets à des investigations plus importantes dans les mois à venir.

Enfin, une synthèse générale sera proposée afin de replacer l'intérêt du site dans les problématiques régionales et extra-régionales, en mettant en exergue les principaux apports de l'opération. Ces derniers serviront de base à la réflexion pour juger des suites à donner à l'opération (publication, action de valorisation ou de communication,...).

Conformément aux exigences du cahier des charges scientifique de la prescription de l'Etat (SRA Bretagne) le responsable d'opération proposé par l'INRAP est Madame Sandra SICARD. Cette archéologue possède toutes les compétences et l'expérience requises pour les périodes allant de la préhistoire récente (néolithique) à la protohistoire (âge du bronze et premier âge du fer) ainsi qu'une bonne connaissance des problématiques régionales dans le domaine funéraire (nécropoles protohistoriques). A ce titre, elle peut faire valoir d'une expérience importante d'une direction de fouille comparable sur la nécropole de l'âge du Bronze du Champ Vallée à Cholet (cf. avis CIRA ci-joint).

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Le responsable d'opération s'assurera également que l'ensemble de la documentation aura été référencée et inventoriée afin d'assurer son archivage et sa transmission au SRA de Bretagne conformément à l'article 7 de la loi n° 2003-707 du 1^{er} août 2003.

Dans le cas d'une opération unique (devis tranches 1 et 2 réunies, la phase d'étude sera conduite par le responsable d'opération pendant 55 jours,, assisté d'un dessinateur (1,5 mois), d'un technicien pour le traitement du mobilier et des archives (1,5 mois) et d'un ou de plusieurs céramologues (1,5 mois). Le reste des moyens sera réparti entre les différents spécialistes (géomorphologue, anthropologue palynologue,...) en fonction de la pertinence et de l'intérêt des études à réaliser.

L'Adjoint Scientifique et Technique

Michel BAILLIEU

Définition des moyens

DEFINITION DES MOYENS - DEVIS DE FOUILLE

1. IDENTIFICATION

Site de : **la Zac du tertre (ensemble 2 et ensemble 3) à Domloup**

Code opération : **DB 05 0302 02**

Affaire suivie par : **Michel BAILLIEU**

1.1 Site

Département :	Ille-et-Vilaine
Commune :	Domloup
Lieu dit :	ZAC du tertre
Nom ou raison sociale :	SNC Le Tertre
Adresse :	29 boulevard de la Tour d'Auvergne, BP 50 425, 35004 Rennes Cedex
Références cadastrales :	Tranche 1 : ensemble 2 : section AK, n° 8a et 12 Tranche 2 : ensemble 3 : section AA, n° 6, 7, 8, 9 et 10
Surface à fouiller	Tranche 1 : ensemble 2 : 6500 m² Tranche 2 : ensemble 3 : 12 000 m²

1.2 Opération

Arrêté préfectoral n°2010-082 (tranche 1-ensemble 2) émis le :	26 mai 2010
Arrêté préfectoral n° 2010-083 (tranche 2-ensemble 3) émis le :	26 mai 2010
Réponse à appel d'offre au plus tard pour le :	30 juillet 2010
Nombre de structures simples :	Tranche 1(ensemble 2) : 470 à l'ha Tranche 2 (ensemble 3) : 260 à l'ha
Nombre de structures complexes :	Tranche 1 (ensemble 2) : 15 à l'ha Tranche 2 (ensemble 3): 15 à l'ha
Epaisseur des stériles :	Tranche 1 (ensemble 2) : 0,60 Tranche 2 (ensemble 3) : 0,45
Démarrage de l'opération au plus tôt le :	18 janvier 2011 pour les tranches 1 et 2
Fin de la fouille et libération du terrain au plus tard le :	30 avril 2011 pour les tranches 1 et 2
Fin de l'étude et remise du rapport au plus tard le :	20 décembre 2012 pour les tranches 1 et 2
Responsable pressenti :	Sandra SICARD

2. DEVIS N°2 : VARIANTE (REALISATION CONJOINTE DES TRANCHES 1 ET 2)

2.1.1 Préparation chantier :

- Responsable d'opération : 2 jours
- Topographe : 1 jour

2.1.2 décapage :

- Responsable d'opération : 25 jours
- Technicien : 75 jours (3 techniciens pendant 25 jours)

- pelle mécanique : 25 jours
- tracteur-benne : 50 jours (2 tracteur-bennes pendant 25 jours)

2.2.3 Fouille :

- Responsable d'opération : 30 jours
- Technicien : 150 jours (5 techniciens pendant 30 jours)
- Spécialiste : 5 jours (géomorphologue)
- Spécialiste : 5 jours (expertises diverses)
- Topographe : 11 jours
- Photographe : 1 jour

- Mini-pelle 5,5 t avec chauffeur : 15 jours
- Pelle mécanique : 12 jours (fermeture et entretien des tas)
- Nacelle (avec chauffeur) : 1 jour

3.1.1. Etude

- Responsable d'opération : 55 jours
- Spécialiste : 5 jours (géomorphologue)
- Spécialiste : 10 jours (études diverses)
- Céramologue : 30 jours (âge du bronze et premier fer)
- Technicien : 30 jours (traitement des données et du mobilier)
- Dessinateur : 30 jours
- Topographe : 5 jours

3.1.2 Analyses et consolidation de mobilier :

- Analyses : 4 000 euros

3.1.3. Installation de chantier

- prévoir l'installation d'une plate forme d'environ 600 m²
- prévoir un raccordement électrique
- prévoir raccordement eau potable
- prévoir 3 bungalows (2 vestiaires et 1 bureau/salle de vie)
- prévoir 1 container outil
- prévoir 2 sanitaires

Arrêté de d'autorisation de fouille

13 05030202



REÇU LE
17 JAN. 2011

I.N.R.A.P. G.O.

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2011-005 portant autorisation de fouille archéologique préventive

LE PREFET DE LA REGION BRETAGNE,
PREFET D'ILLE-ET-VILAINE,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU les arrêtés de prescription de fouille archéologique n° 2010-082 et 2010-083 du 26 mai 2010 et leur cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation des fouilles prescrites reçu le 21 décembre 2010 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 8 avril 2010 ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Société en Nom Collectif LE TERTRE, maître d'ouvrage du projet est autorisée à faire réaliser par l'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP), opérateur, sous la direction scientifique de Madame Sandra SICARD, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : DOMLOUP
Lieu-dit : ZAC du Tertre – Ensembles 2 et 3
Cadastre : section : AK parcelles : 8a et 12
section : AA parcelles : 6 à 10

Numéros d'entité archéologique : 35 099 0040 : ensemble 2
35 099 0026 : ensemble 3

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

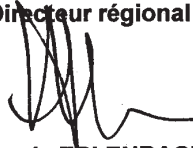
Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Société en Nom Collectif LE TERTRE, 29 boulevard de La Tour d'Auvergne, BP 50425, 35004 RENNES Cedex et à L'Institut national de recherches archéologiques préventives, Direction interrégionale Grand-Ouest, 37 rue du Bignon - CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné cedex.

Fait à Rennes, le 11 janvier 2011

**Pour le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles**



François ERLNBACH

destinataires : Société en Nom Collectif LE TERTRE
INRAP

copie à : mairie de DOMLOUP
préfecture d'Ille-et-Vilaine
Groupe LAUNAY, 29 boulevard de La Tour d'Auvergne, BP 50425, 35004 RENNES
Cedex
Groupe LAMOTTE, 5 boulevard Magenta, BP 60604, 35000 RENNES Cedex

II. Résultats

Introduction

Le projet de création d'un lotissement de 36ha à Domloup, au lieu-dit « la ZAC du Tertre », a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique au premier semestre 2007. La surface importante du projet ainsi que la présence d'un enclos circulaire repéré en prospection aérienne¹ sur cette zone, topographiquement attrayante, justifiaient pleinement la prescription (fig.1).

Le rapport afférent, rédigé par L. Aubry² a révélé l'existence de trois ensembles de vestiges bien délimités spatialement :

- L'ensemble 1 du Néolithique moyen,
- l'ensemble 2 matérialisé principalement par deux enclos dont la taille et la forme évoquent des enclos funéraires de l'Age du Bronze,
- l'ensemble 3 composé de l'enclos circulaire repéré en photo aérienne qui a livré en surface un tesson suggérant une occupation du premier Age du Fer, et d'un dépôt de bracelets en bronze daté de la fin du Bronze moyen.

Ces conclusions ont donné lieu à une fouille, prescrite par le Service régional de l'Archéologie et réalisée au cours du premier trimestre 2011. Elle a porté sur les ensembles 2 et 3 individualisés par le diagnostic, soit une surface de 15000 m², à décapier dans une assiette de 18500m².

Les résultats développés dans ce rapport ont confirmé la présence de plusieurs enclos circulaires ainsi que d'un enclos quadrangulaire, protohistoriques. Ces structures sont relativement isolées les unes des autres et associées à de rares fosses et trous de poteaux. Signalons enfin que dans la partie nord de l'ensemble 2, un réseau de fossés parcellaires ainsi que des trous de poteaux signent une occupation ténue de la fin de l'Antiquité.

Par la qualité des structures rencontrées, leur caractère funéraire et la présence de mobilier archéologique caractéristique, le site de « la ZAC du Tertre » constitue un ensemble inédit en Ille-et-Vilaine. Il s'agit d'un espace funéraire usité à plusieurs reprises au cours de l'âge du bronze et du premier âge du fer.



Fig.1 Vue aérienne du site © hervé Paitier, Inrap

1. (A. Provost, 1989)

2. (Aubry, 2007)

1. Le contexte géographique et géologique

1.1. Contexte géographique, hydrographique et topographique général.

La région fait partie du domaine structural centre-armoricain, qui présente un relief moyennement accusé du fait de la présence de la vallée de la Vilaine dont les méandres se déploient d'est en ouest à 6,5 km au nord.

Les ensembles 2 et 3 de «la ZAC du Tertre » prennent place à l'est du centre ville de Domloup (fig. 2), dans le bassin sud-est de Rennes. Distants de 350m, ils sont séparés par la route départementale 32 (fig. 3) et présentent des topographies remarquables, typiques des sites funéraires protohistoriques. Ils occupent un large interfluve formé par l'Yaigne et un de ses modestes affluents.

L'ensemble 2 est installé sur le versant pentu occidental d'un plateau dominant la vallée du Rimon à l'ouest.

L'ensemble 3 occupe le rebord d'un petit vallon qui surplombe le versant sud de la vallée de l'Yaigne, pratiquement en tête de talweg puisque le Rimon se jette dans la rivière de l'Yaigne, un peu plus au sud, au lieu-dit « La Brejoterie ».

Le relief présente une forte déclivité en direction de ces deux vallées. Le plateau culmine à 75m NGF et sur l'emprise, les altitudes vont du nord vers le sud de 67,83m à 61.09m (fig. 4).

Fig.2 Localisation générale du site sur la carte I.G.N © Stéphane Jean, Inrap

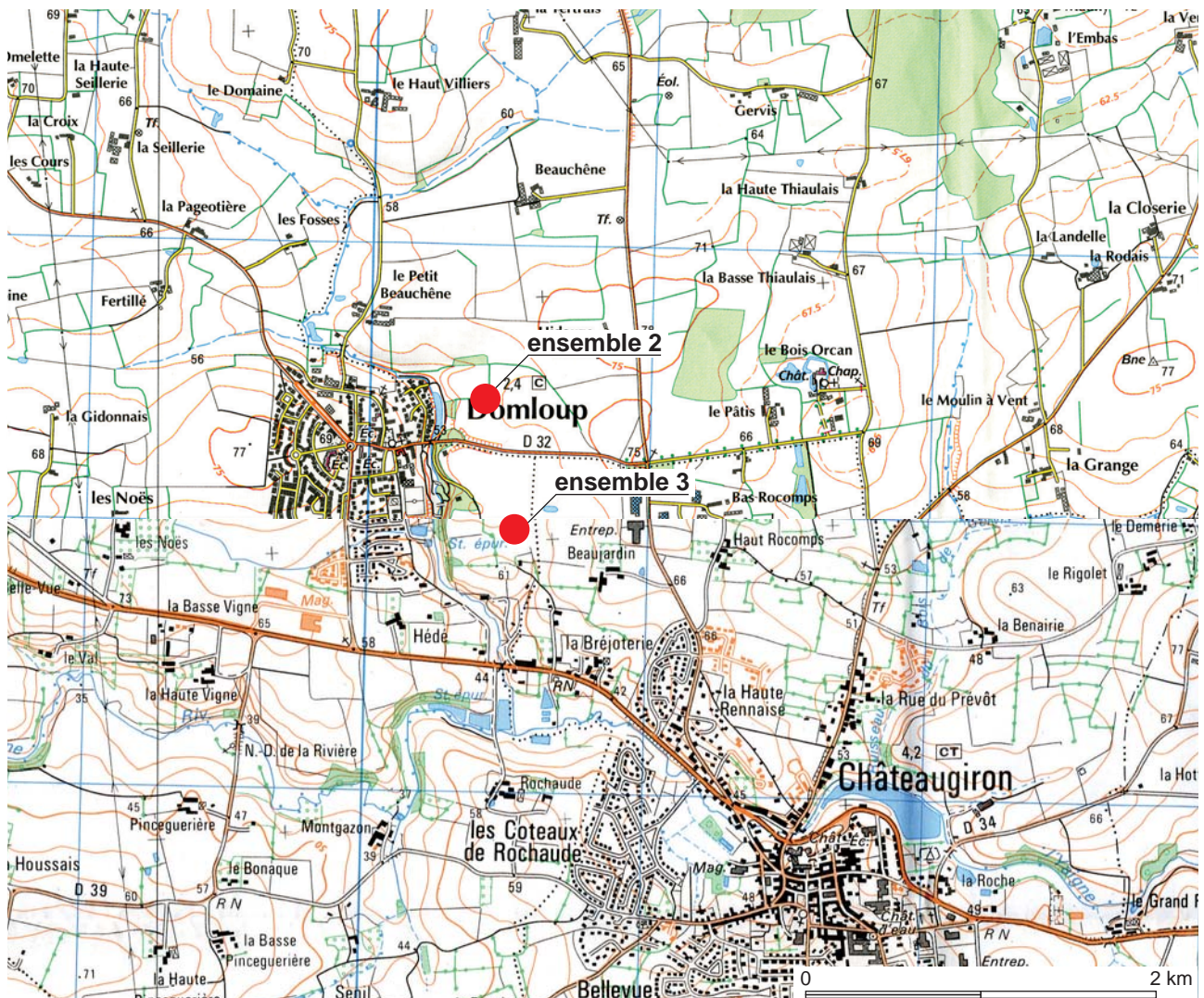




Fig.3 Plan de localisation des ensembles 2 et 3 sur le cadastre actuel © Stéphane Jean, Inrap

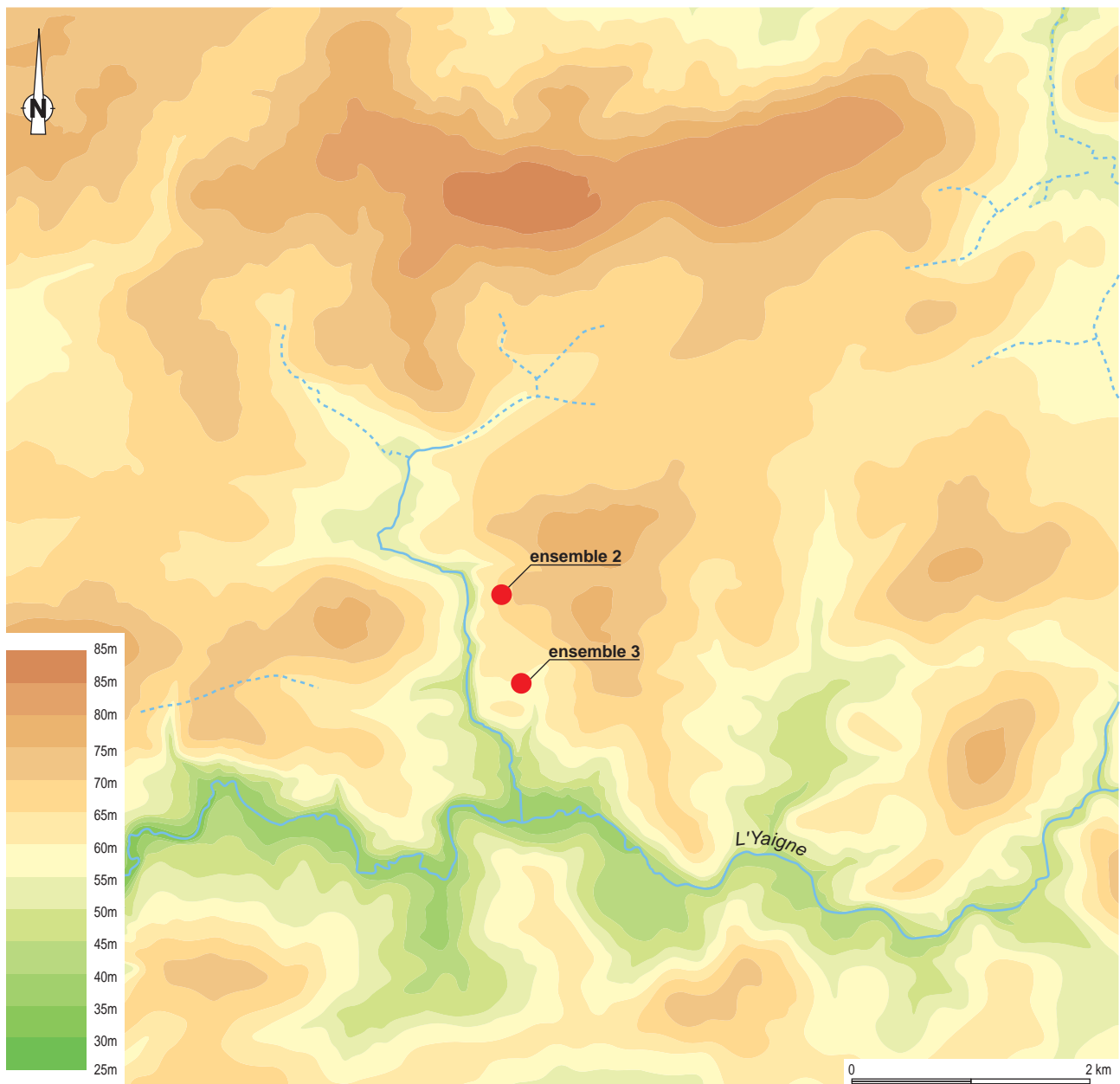


Fig.4 Situation topographique des ensembles 2 et 3 © Stéphane Jean, Inrap

1.2 Cadre géologique

La position topographique des deux secteurs induit une différence stratigraphique dans les formations superficielles.

1.2.1 Les formations superficielles quaternaires

Dans l'ensemble 2, le schiste est coiffé par une altérite orangée et indurée qui se développe sur une dizaine de centimètres d'épaisseur (fig. 5). Cette altérite est surmontée par des limons bruns clairs argileux à kaolinite qui correspondent à des limons lœssiques périglaciaires d'une épaisseur variant de quelques centimètres à 0,50m. C'est dans cet horizon qu'apparaissent les structures archéologiques. La hauteur de terre végétale ne dépasse pas 0.30m. La situation topographique de l'occupation de cet ensemble, en rebord de plateau a conduit à une très forte érosion des structures. De plus, le matériau lœssique est très nettement lessivé, ce qui fait que les éléments les plus petits ou les plus fins, tels que les charbons, ont disparu. Cela a considérablement appauvri la compréhension des dynamiques sédimentaires de comblement des structures.

Dans l'ensemble 3, les schistes sont recouverts d'un limon mêlé de plaquettes de schiste sur une épaisseur moyenne de 0.40m (fig. 6). Ce niveau est plus épais au sud qu'au nord de l'emprise du fait de la pente. La terre végétale qui coiffe ce niveau a une épaisseur moyenne d'environ 0.40m.

La partie nord-est de l'ensemble 3 se singularise par la présence d'un niveau de limons argileux bruns clairs proches de ceux mis au jour dans l'ensemble 2. La présence de ces sédiments argileux plus humides a conduit à la mise en place de fossés drainants, à une époque qui reste indéterminée.



Fig.5 Coupe stratigraphique des formations superficielles recouvrant le schiste altéré, ensemble 2 © Inrap



Fig.6 Coupe stratigraphique des formations superficielles recouvrant le schiste altéré, ensemble 3 © Inrap

1.2.2 Le substrat

Dans ce secteur, il est constitué de schistes briovériens à alternances silto-wackeuses dures, formations anciennes datées du Protérozoïque terminal à paléozoïque basal. Ces niveaux sont plus ou moins profondément altérés et les variations latérales sont nombreuses en surface. On trouve du schiste sain et

massif, feuilleté, alternant avec des bancs de blocs gréseux, compacts de couleur jaune rouille donnant un aspect zébré au substrat. Ce schiste peut-être beaucoup plus altéré, terreux et tendre sous forme de petites plaquettes, de couleur gris-verdâtre, caractéristique du bassin de Rennes.

1.2.3 Impacts de ces formations sur la conservation des structures

La topographie et les formations superficielles, différentes entre les deux ensembles ont induit une conservation différentielle des structures, celles de la zone 3 étant beaucoup moins érodées. Creusées dans le schiste, et non dans des limons lœssiques, elles ont été plus faciles à caractériser.

2. Le contexte archéologique

2.1 Les résultats du diagnostic

Sur l'emprise, un enclos avait été repéré en photo aérienne en 1987 par A. Provost. Le diagnostic avait permis de confirmer l'existence de cet enclos et de mettre au jour trois occupations archéologiques principales, allant du Néolithique à la fin du premier Age du Fer (Aubry, 2010).

- L'ensemble 1 a été découvert immédiatement au sud de la route départementale 32. Il était matérialisé par deux concentrations de mobilier céramique et lithique, apparues directement sous la couche de labour. Ces épandages, rencontrés dans le limon brun mêlé de plaquettes de schiste qui coiffe le substrat, ne semblaient pas associés à des fosses.

Le mobilier céramique était d'une grande homogénéité. La présence de deux décors, une pastille à dépression centrale et des perforations liées à la technique du bouton repoussé permettait d'attribuer l'ensemble au Néolithique moyen 1, et plus particulièrement à la sphère culturelle Cerny.

- L'ensemble 2 était le plus septentrional des trois. Il était constitué de deux enclos circulaires, d'un réseau fossoyé linéaire, de trous de poteaux et d'un foyer. La difficulté à comprendre l'organisation spatiale de l'ensemble et à établir la datation de chaque structure, du fait du peu de mobilier recueilli avait rendu difficile toute tentative de rapprochement chronologique entre les différentes entités. Si les enclos circulaires pouvaient être formellement rapprochés de structures protohistoriques, les fossés et trous de poteaux restaient de datation indéterminée.

- L'ensemble 3, à une centaine de mètres au sud de la départementale 32 était matérialisé par un enclos circulaire de 17m de diamètre (déjà repéré en photo aérienne) et quelques trous de poteaux ou fosses, dispersés, sans organisation apparente. Le seul tesson de céramique issu du remplissage du fossé semblait appartenir au premier Age du Fer.

Un vase contenant plusieurs bracelets en bronze avait aussi été découvert au nord-est de cet enclos. Les bracelets s'apparentent à ceux du type de Bignan datés de la fin du Bronze moyen et/ou du début du Bronze final.

Les structures des ensembles 2 et 3 matérialisaient une probable zone funéraire protohistorique assez lâche et pouvant avoir eu une durée d'occupation assez longue. Ces résultats justifiaient pleinement la prescription d'une fouille de 1.2ha, sur deux zones, correspondant à deux décapages non contigus.

2.2 L'environnement archéologique immédiat

La commune de Domloup offre près d'une quarantaine d'indices de sites archéologiques. Ce foisonnement est principalement dû aux nombreuses campagnes de prospections terrestres et aériennes menées depuis plus de 15 ans dans la vallée de la Vilaine. Elles ont permis de mettre en évidence quinze enclos ou systèmes d'enclos aux formes plus ou moins complexes, dont une grande partie peut être attribuée à la période protohistorique et/ou à la période gallo-romaine. Ils se trouvent préférentiellement dans le sud-ouest de la commune, à la confluence de la vallée de l'Yaigne et du ruisseau de la font-st-loup, les promontoires générés par les méandres serrés de la rivière constituant d'excellents lieux d'implantation (fig. 7).

Le site le plus proche est à 300m à l'est de l'ensemble 2, sur la commune de Noyal-sur-Vilaine, au lieu-dit « Hidouze II ». Le diagnostic réalisé préalablement à la construction d'un pôle de tennis avait permis d'identifier une série de trois enclos fossoyés arasés, dont la fonction et la chronologie sont restées indéterminées. Deux des enclos sont accolés tandis que le troisième semble se développer indépendamment. Ils sont matérialisés par une série de tronçons de fossé à dominante rectiligne, orientés selon deux axes principaux, nord-sud et est-ouest (Aubry, 2008).

Si parmi tous ces indices, les formes circulaires restent rares, les enclos quadrangulaires protohistoriques ou gallo-romains sont fréquents. Celui de la ZAC du tertre n'est donc pas isolé mais au contraire inséré dans un environnement très riche.

Pour la période gallo-romaine, il faut mentionner l'indice sis au lieu-dit « Hidouze », immédiatement au nord de la limite d'emprise de l'ensemble 2. Il correspond à une occupation gallo-romaine qui peut expliquer la présence sur l'emprise de structures isolées de cette période.

Les indices d'occupations concernant le moyen-âge sont moins nombreux. Les trois repérés en photo aérienne sont répartis dans le quart nord-est de la commune, à l'exception d'une motte castrale qui se trouve sur la rive gauche de la vallée de l'Yaigne, au lieu-dit « Le Bas Fail ». Le site le plus récent est du bas moyen-âge et concerne le centre du bourg.

2.3. Les objectifs de fouille

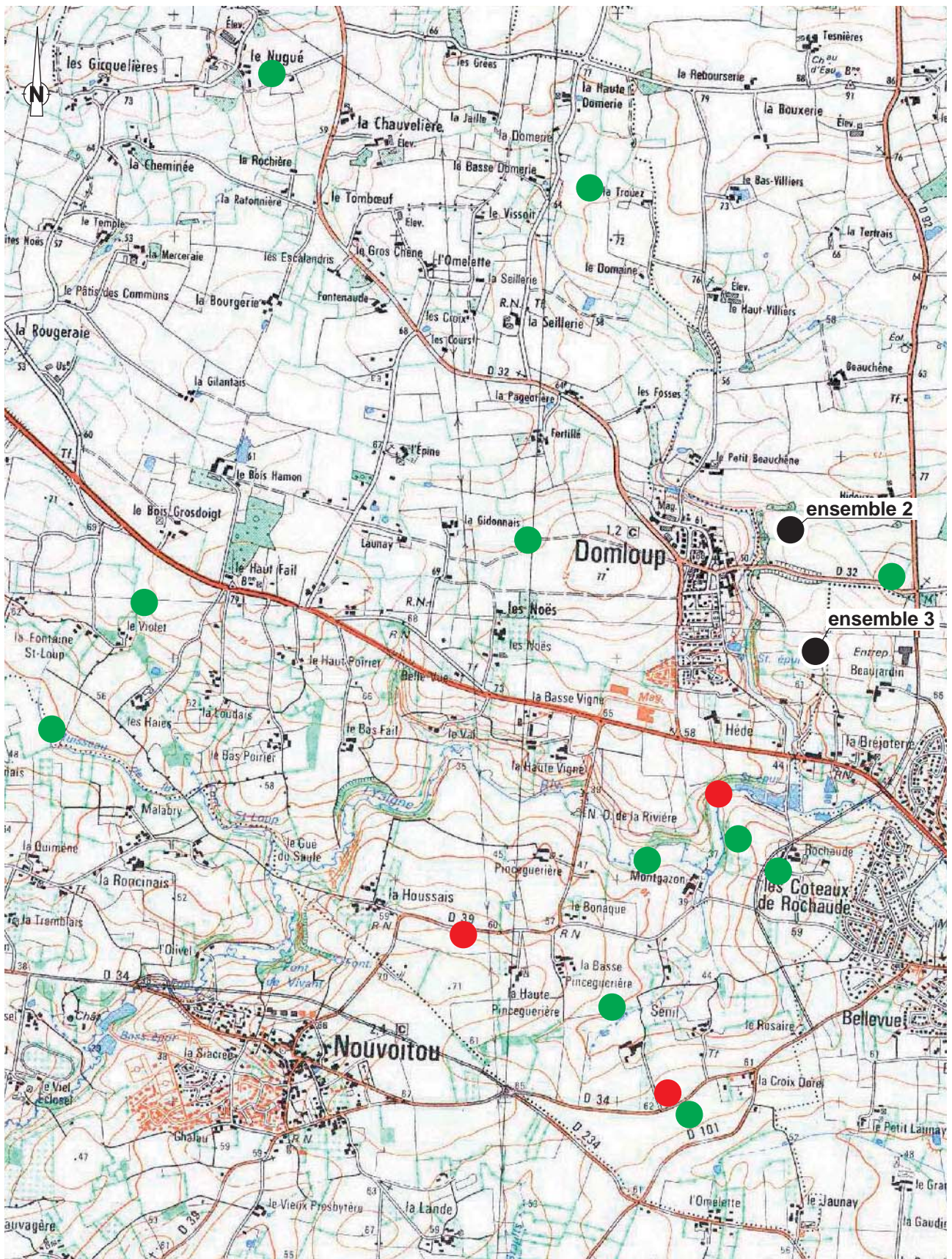
Les deux prescriptions de fouille concernaient les ensembles 2 et 3. Ces derniers pouvaient raisonnablement être rattachés à une même entité archéologique à vocation funéraire. Il a donc été décidé de réaliser une seule fouille, constituant une opportunité d'étudier tout ou partie d'une nécropole protohistorique.

En conséquence, les objectifs principaux étaient :

- de préciser la nature à caractère funéraire de ou des occupations,
- d'en déterminer l'organisation spatiale, en évaluant notamment les relations topographiques entre les différents monuments,
- d'en étudier l'évolution chronologique. En effet, si les petits enclos circulaires de l'ensemble 2 semblaient devoir être rapprochés des structures funéraires de l'Age du Bronze, l'enclos circulaire de l'ensemble 3 s'apparentait plutôt à une structure de la fin du premier Age du Fer.

Pour l'ensemble 2, il convenait également de rattacher les trous de poteaux et les fossés parcellaires mis au jour à une occupation dont la nature et la datation restaient indéterminées.

Pour l'ensemble 3, un décapage large devait aussi permettre de caractériser



● : localisation des fouilles archéologiques.
 ● : enclos indéterminés ou protohistoriques.
 ● : enclos antiques.

Fig.7 Localisation des indices archéologiques répertoriés sur les communes de Domloup et Noyal-sur-Vilaine © Mathilde Dupré, Stéphane Jean, Inrap

l'environnement de l'enclos circulaire et tenter d'établir sa relation avec le dépôt de bracelets mis au jour à une soixantaine de mètres à l'est.

L'utilisation systématique d'un détecteur de métaux, pendant la phase de décapage devait faciliter la mise au jour d'éventuels autres dépôts de mobiliers métalliques.

Enfin, la datation relative des différentes structures par la mise au jour de mobilier céramique devait permettre l'élaboration d'un corpus de référence pour des périodes où la typologie reste encore lacunaire.

2.4. La méthode de fouille

L'ensemble 2 a été traité en premier, sur 6500m². Le décapage a duré 5 jours. Il a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique et de deux tracto-bennes. La surface est divisée en deux du fait de la présence d'une haie conservée par l'aménageur dans le cadre de son projet.

L'ensemble 3, couvrant une surface de 12000m² n'a été que partiellement décapé, conformément au cahier des charges de la prescription scientifique. La partie nord de l'emprise, correspondant à environ 3000m² a été explorée par tranchées orientées sud-nord, implantées tous les 10m. Ce choix a été opéré en constatant la faible densité de vestiges mis au jour dans ce secteur, tant pendant le diagnostic qu'à la fouille.

Le tout a nécessité le travail de deux pelles mécaniques pendant dix jours ouvrés.

L'ensemble 2 a été totalement fouillé avant l'ouverture de l'ensemble 3 (fig.8). Les structures mises au jour sur cette zone n'étaient pas denses et très arasées. Leur traitement a donc été assez rapide bien que la fouille ait été entièrement manuelle. Dans l'ensemble 3, les structures ont aussi été traitées manuellement, à l'exception de l'enclos quadrangulaire qui a fait l'objet de sondages mécaniques, à l'aide d'une mini-pelle à godet lisse, conduite par un archéologue, F. Briand (fig.9).

Pour les deux zones, la méthode de fouille a été identique.

Les structures simples, de type fosses ou trous de poteaux ont été fouillées par moitié, relevées et dessinées au 1 / 20. Elles ont été entièrement vidées lorsqu'elles contenaient du mobilier céramique.

Les structures complexes ont été régulièrement sondées, afin de multiplier les coupes stratigraphiques pour appréhender au mieux les dynamiques sédimentaires qui ont conduit au comblement des fossés.

Les enclos, circulaires et quadrangulaire ont bien sûr fait l'objet d'une attention particulière. La totalité de leur surface interne a été nettoyée afin de détecter d'éventuelles structures pouvant être des sépultures, stèles ou tout autre type de dépôt. Les fossés ont été fouillés manuellement pour recueillir le maximum de mobilier, et plus généralement appréhender le plus finement possible le fonctionnement du monument funéraire.

La découverte d'une inhumation centrale dans un des enclos circulaires de l'ensemble 2, ainsi que d'une incinération au centre de l'enclos quadrangulaire de l'ensemble 3 a conduit à faire des prélèvements complets des sédiments des fosses, réceptacles de structures à vocation funéraire. Ces sédiments ont été intégralement tamisés dès le début de la post-fouille. L'incinération a été prélevée en motte puis fouillée en laboratoire. Les résultats de l'étude seront présentés dans ce rapport.

Les structures ont toutes fait l'objet d'un enregistrement photographique et de relevés de terrain, généralement au 1 / 20. La numérotation des faits archéologiques va de 1 à 158 pour l'ensemble 2 et de 500 à 694 pour l'ensemble 3. De nombreuses structures ont été annulées lorsque leur caractère anthropique n'était pas confirmé par la fouille.

Le mobilier archéologique a été prélevé par structure, par sondage et par unité stratigraphique lorsque cela était possible.

A l'issue de l'opération, les deux ensembles ont été rebouchés.

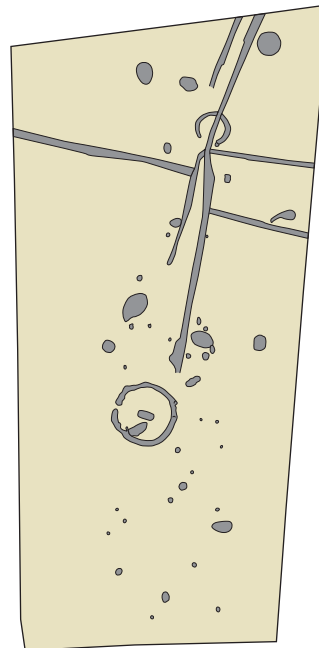


Fig.8 Plan général des vestiges mis au jour pour l'ensemble 2 © Stéphane Jean, Inrap

■ : emprise du décapage de l'ensemble 2.

0 20 m

Échelle graphique de 0 à 20 mètres.

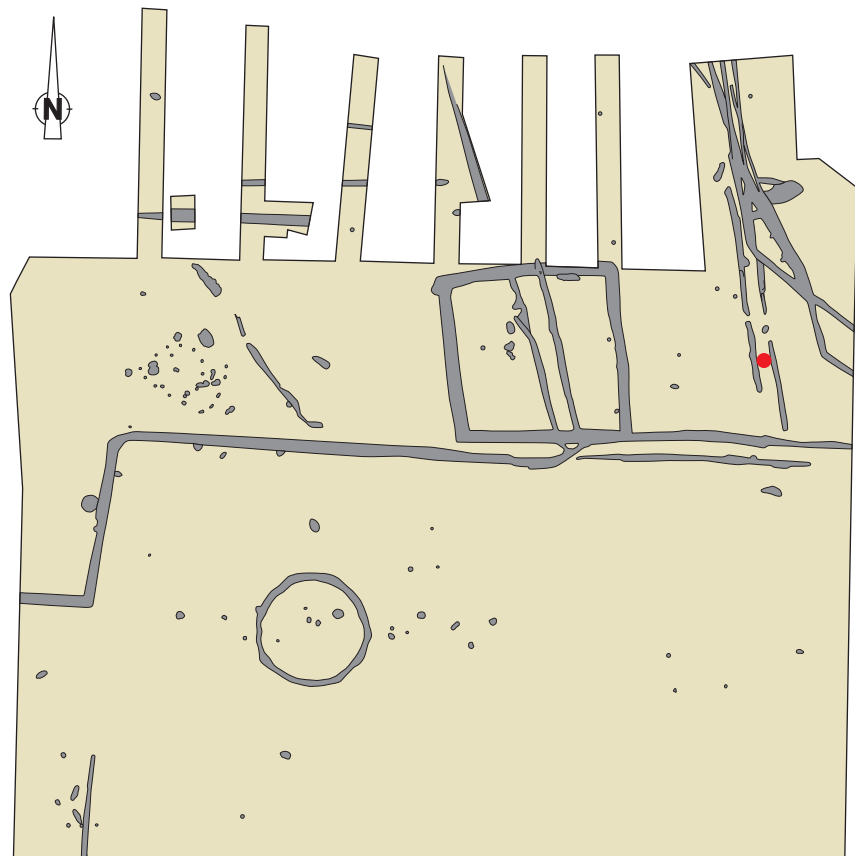


Fig.9 Plan général des vestiges mis au jour pour l'ensemble 3 © Stéphane Jean, Inrap

● : dépôt de bracelets.
 ■ : emprise du décapage de l'ensemble 3.

0 20 m

3. Analyse descriptive et fonctionnelle des structures

Dans ce chapitre, les vestiges seront décrits d'un point de vue morphologique, stratigraphique et technique. Les structures sont regroupées par ensemble typologique et fonctionnel, sachant que les structures les plus complètes et les plus intéressantes sont les enclos. Le mobilier archéologique et les éléments de datation en général seront traités dans le chapitre suivant.

3.1 Les enclos

Le plan masse met en évidence leur importance dans l'organisation spatiale du site. Ils constituent en effet les éléments centraux des deux ensembles et devaient être les points remarquables du paysage, dans un espace où les autres types de structure sont très discrets.

3.1.1 Les enclos à fossé circulaire de l'ensemble 2

Il s'agit de deux enclos implantés sur la rupture de pente, en contrebas du plateau à environ 67m NGF.

3.1.1.1 L'enclos à fossé circulaire F10

Cet enclos se situe au centre de l'ensemble 2 (fig. 10 à 13). Il est recoupé par deux fossés parceliaires plus récents. Les fosses et trous de poteaux périphériques sont très peu nombreux. L'enclos circulaire F49 se trouve à une trentaine de mètres au sud.

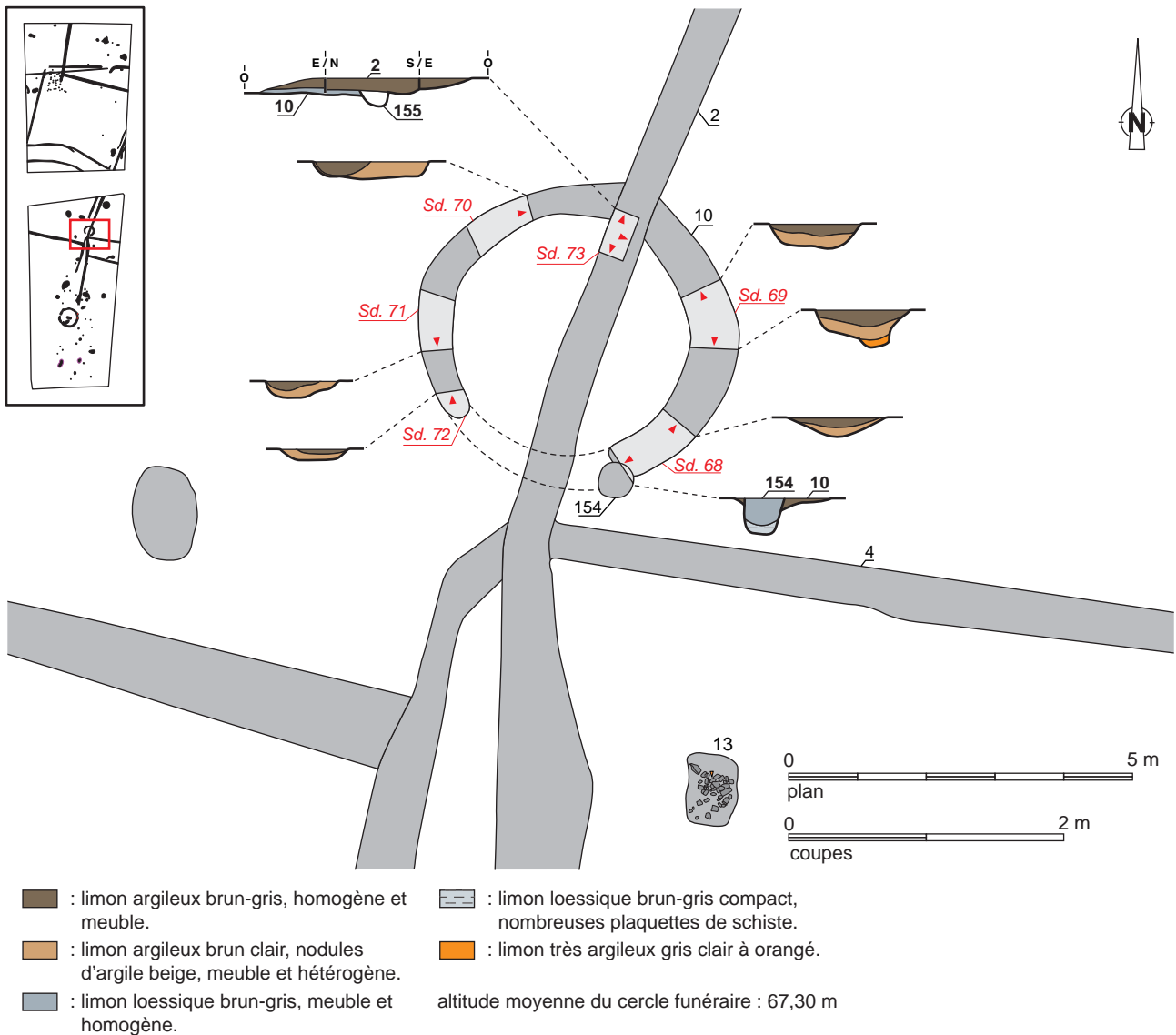


Fig.10 Plan de détail du cercle F10 © Stéphane Jean, Inrap



Fig.11 Vue générale de la surface de F10 © Inrap



Fig.12 F10 en cours de fouille © Inrap

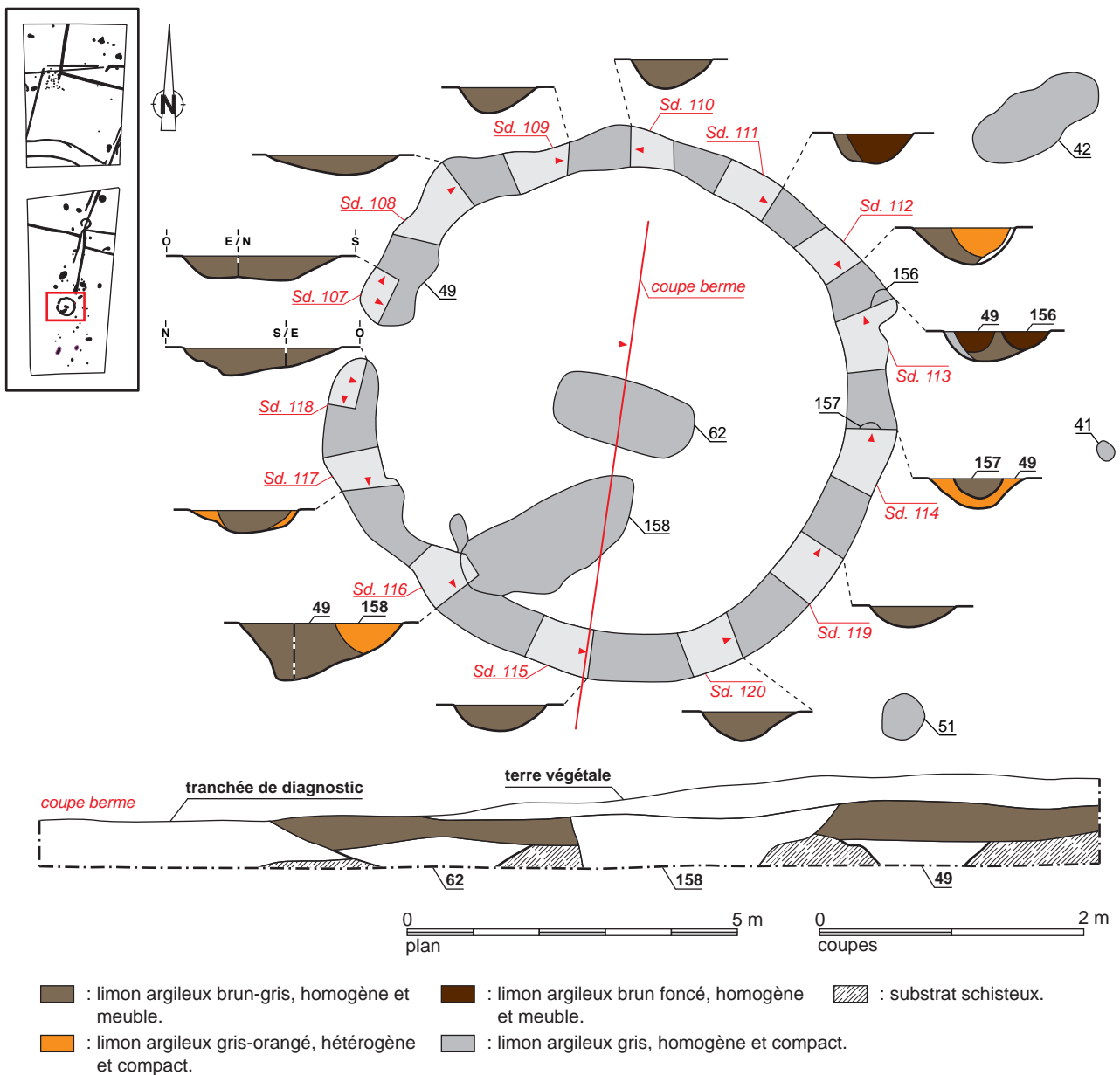


Fig.13 Plan de détail du cercle F49 © mention auteur, Inrap

Avec un diamètre externe maximum de 4.6m délimitant une surface interne d'à peine 8m², ce cercle est le plus petit de la nécropole de Domloup. Il est constitué d'un fossé circulaire continu dont la partie sud, la moins bien conservée a disparu lors du nettoyage de surface. Un trou de poteau a été découvert dans le sondage 68. Invisible en surface, il fait 0.20m de diamètre pour 0.20m de profondeur. Son remplissage se distingue de celui du cercle par un sédiment moins argileux. Il est probablement contemporain du cercle puisqu'il a été détecté dans le comblement et non en surface.

Aucune structure n'a été mise au jour sur l'aire interne de l'enclos. Le fort arasement des structures dans cette zone ainsi que la présence des fossés parcellaires plus récents qui traversent la structure du nord au sud peuvent expliquer cette absence.

Le fossé

Même si son état de conservation limite les observations, on constate que la forme et les dimensions du fossé sont assez irrégulières. Les largeurs sont comprises entre 0.60m et 0.70m pour une profondeur maximale de 0.20m. 6 sondages manuels ont été réalisés dans le fossé. Ils montrent un profil en cuvette, à fond plat, à parois évasées, qui ne correspond qu'au fond du fossé, la partie supérieure ayant totalement disparu.

Deux phases de comblements, de même épaisseur sont visibles dans le remplissage :

- Un limon argileux brun clair, meuble et hétérogène, mêlé de nodules d'argile gris beige correspondant à du substrat remanié tapisse le fond du fossé sur une dizaine de cm d'épaisseur.

- un limon argileux brun gris meuble et homogène, contenant quelques charbons épars et de petits fragments de terre cuite se développe au-dessus.

Ces observations restent très limitées du fait de l'action conjuguée du lessivage et de l'érosion des sédiments, et il est impossible de proposer une restitution architecturale et fonctionnelle de ce monument.

La surface interne

Aucune structure centrale n'a été détectée. Cependant, étant donné le niveau d'arasement du site, il n'est pas possible d'affirmer qu'il n'y en avait pas à l'origine.

Un fossé rectiligne, orienté nord-est/sud-ouest, large de 0.50m passe sur le coté occidental de l'enclos. Distant de 1.30m, un second fossé parallèle scinde l'enclos par le milieu. Les sondages pratiqués aux intersections du cercle et de ces fossés montrent que ces derniers ont été mis en place alors que l'enclos était remblayé et ont partiellement bouleversé le fossé. Ils appartiennent probablement au parcellaire récent puisqu'ils ont les mêmes orientations.

Synthèse

Il est impossible d'envisager de reconstituer le monument originel à partir de données de terrain aussi lacunaires. Si la présence d'un fossé circulaire continu est claire, l'absence de structure centrale et de vestige de tertre tumulaire donnent une image sans doute très partielle du monument. Partant, sa fonction funéraire est discutable et peut être envisagée par défaut plutôt que par des arguments incontestables. En effet, son petit diamètre et l'absence de structures domestiques (fosses dépotoirs) à proximité ne plaident pas pour une fonction domestique. De plus, l'existence d'un second enclos à fossé circulaire à une trentaine de mètre au sud qui est à l'évidence un monument funéraire constitue un argument important puisque les lieux funéraires sont généralement exclusivement dévolus au monde des morts, tandis que l'habitat occupe un territoire distinct et éloigné (Fily, 2008).

3.1.1.2 L'enclos à fossé circulaire F49

Cette structure se trouve dans la moitié sud de l'emprise de l'ensemble 2 (fig. 13 à 17). A proximité, plusieurs fosses et trous de poteaux forment un ensemble plus dense que sur le reste du décapage.



Fig.14 Vue générale de la surface de F49
© Inrap



Fig.15 F49 en cours de fouille © Inrap



Fig.16 F49 vidé © Inrap

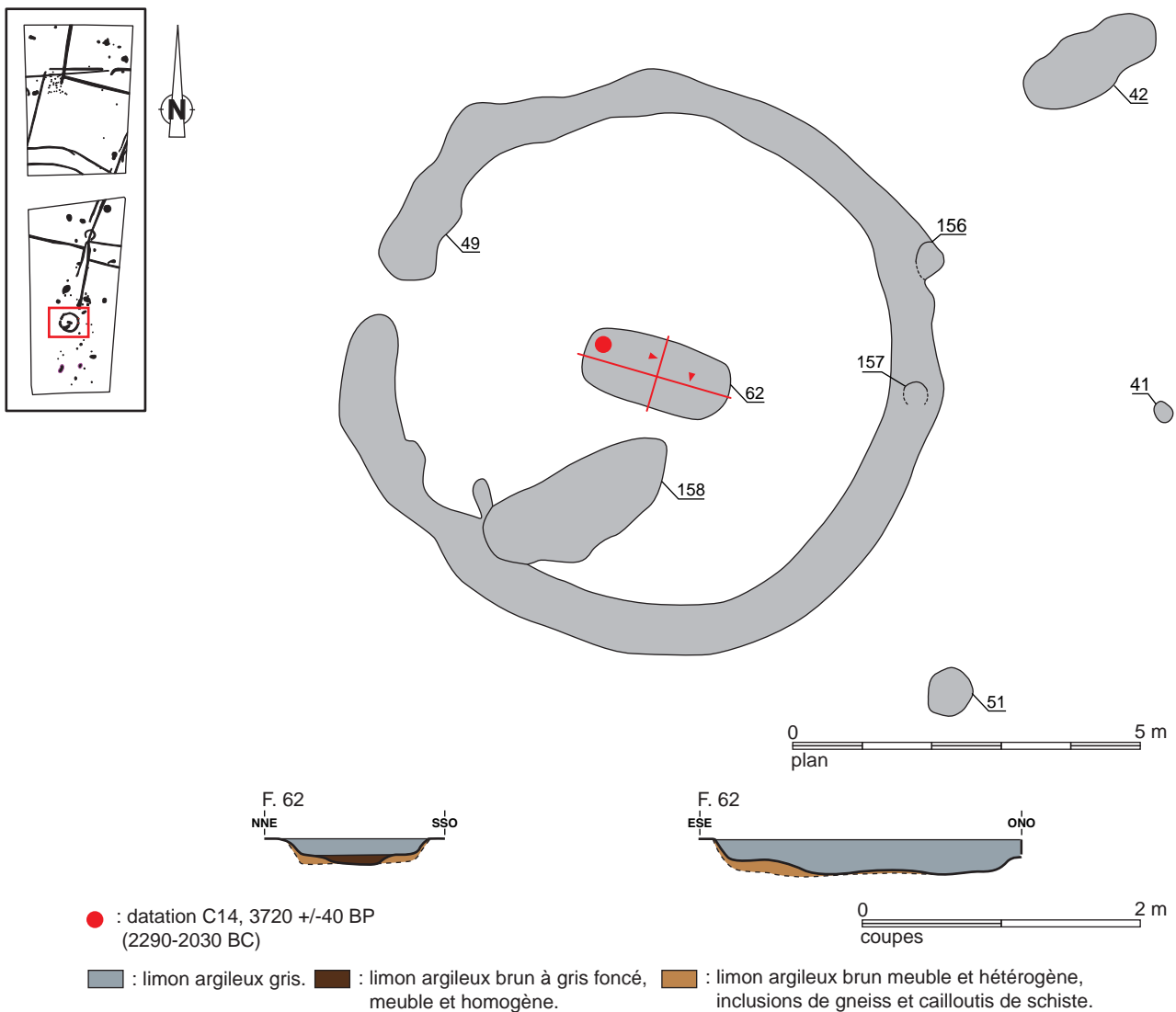


Fig.17 Plan de détail de l'inhumation F62 au centre de F49 © Stéphane Jean, Inrap

L'enclos a un diamètre externe de 8.40m, préservant une aire centrale de 6.50m, soit une surface d'environ 33m². Le tracé du fossé est régulier et possède une entrée étroite au nord-ouest. Une seule fosse quadrangulaire, correspondant vraisemblablement à une inhumation sous tumulus est positionnée au centre du cercle. Une seconde fosse, plus récente recoupe partiellement le fossé. Sa fonction reste indéterminée.

Le fossé

Le fossé du cercle a une largeur plutôt constante, comprise entre 0.60m et 0.80m. Seules les interruptions offrent un tracé plus irrégulier. 14 sondages manuels ont été réalisés. Les profils dégagés sont en cuvette, à parois très évasées et à fond arrondi. La profondeur du creusement est assez régulière et n'excède pas 0.30m. Le remplissage, très proche sur l'ensemble des coupes relevées présente un unique comblement de limon argileux brun gris, meuble et homogène, contenant quelques plaquettes de schiste. Dans une petite moitié orientale, le fond est tapissé d'un sédiment gris orangé hétérogène et compact qui doit correspondre à l'altération initiale des parois. Les coupes des sondages 111, 112 et 113 montrent un recréusement partiel sur le bord externe, du au fossé F2, orienté nord-sud. Le tracé de ce dernier était difficile à percevoir en surface à proximité de l'enclos du fait de l'érosion, mais il venait probablement se greffer sur le nord-est du fossé circulaire.

Au niveau du sondage 113, le fossé présente une anomalie. Il s'agit d'un trou de poteau (F156) creusé en partie sur le bord externe du fossé. Il ne modifie que très

légèrement la forme du fossé et d'après la coupe, il est postérieur au remplissage du fossé. Un second trou de poteau a été mis en évidence au niveau de la coupe nord du sondage 114. Cette dernière montre très clairement qu'il a aussi été mis en place postérieurement au fossé. Ces deux trous de poteaux sont isolés et leur fonction reste indéterminée.

La faible hauteur stratigraphique conservée rend difficile toute interprétation fonctionnelle du monument. La question récurrente sur ce type de structure est de savoir si le fossé a fonctionné ouvert ou s'il a servi de réceptacle à une palissade ceinturant un tertre central. Ici, le comblement unique traduirait plutôt un remblaiement rapide après creusement. Par contre, aucun élément ne permet de confirmer la présence d'une palissade à l'intérieur. La berme laissée en partie centrale n'a pas permis de mettre en évidence les vestiges d'un tertre tumulaire. On constate simplement que le décapage a dû descendre 0.20m sous le niveau d'apparition des structures pour que leurs contours deviennent visibles.

La structure 62 : une sépulture à inhumation (fig. 17 et 18)

Cette sépulture est matérialisée par une fosse de forme oblongue avec un creusement en cuvette à bords légèrement évasés. Elle mesure 2,26m de long pour 1m de large et 0.26m de profondeur au maximum. Un surcreusement central est apparu à 0.16m de profondeur, lisible grâce à un changement de comblement. Il mesure 1,30m de long pour 0.56m de large et possède des bords rectilignes aux angles arrondis. Conservé sur une dizaine de centimètres de profondeur, il pourrait correspondre à l'emplacement d'un contenant en matière périssable disparu qui aurait contenu le squelette dont aucun ossement n'a été conservé. C'est dans cette unité stratigraphique qu'ont été retrouvés les restes d'une lame de poignard en bronze très altérés.



Fig.18 lame de poignard en bronze en place dans le comblement de F62 © Inrap

Trois US ont été distinguées à la fouille dans le comblement.

- Une supérieure (US.1) d'environ 0.16m d'épaisseur peut être interprétée comme le comblement final de la sépulture. Elle se compose d'un limon argileux brun clair, moucheté gris, avec des inclusions de schiste (cailloux et cailloutis). C'est dans ce niveau que cinq tessons de céramiques ont été mis au jour.
- L'US.2 correspond au surcreusement central ayant livré les restes du poignard en bronze ainsi que quelques esquilles osseuses. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris foncé, avec des charbons épars et quelques fragments de schiste dont un bloc au centre de l'US. Cette dernière a été prélevée entièrement pour être tamisée en laboratoire (mailles 5mm, 2mm et 0,5mm).
- Elle est encadrée par l'US.3, au comblement proche de l'US.1 qui semble correspondre à des rejets de creusement de la sépulture (proche du substrat) certainement utilisés pour caler l'aménagement de l'US.2.

Le défunt : l'inhumation n'a livré aucun reste humain notamment en raison de l'acidité du sol sur les limons granitiques. On peut toutefois supposer qu'il a été déposé tête à l'est, le poignard à sa gauche, pointe vers l'est, comme c'est le cas dans la plupart des sépultures de cette époque.

Les maigres esquilles osseuses retrouvées lors du tamisage de l'US.2 correspondent à de la faune brûlée, peut-être vestiges d'une offrande funéraire accompagnant le défunt.

A l'exception d'un petit grattoir sur éclat, en silex blond, aucun autre élément mobilier que le poignard n'a été découvert dans la tombe.

La fosse 158

Cette fosse oblongue, aux contours irréguliers recoupe le bord interne du fossé d'enclos. Elle est donc plus récente mais aucune datation précise ne peut-être apportée. Elle fait 3m de long pour 1.20m de large. Elle a un profil en cuvette, avec des parois très obliques et un fond irrégulier. Le comblement est constitué de limon argileux brun, homogène et très compact. Elle contenait 4 tessons de céramique se rattachant à la Protohistoire.

Synthèse

La structure 49 correspond donc à un tumulus arasé, bâti pour protéger une inhumation centrale, unique et fermée n'ayant servi qu'une fois. D'environ 9m de diamètre, il était ceint par un fossé circulaire possédant une entrée à l'ouest, dans l'alignement de la sépulture. La hauteur conservée n'a pas permis d'observer toute la séquence de comblement et donc de trancher sur le fonctionnement ouvert ou fermé de ce fossé.

Le tumulus n'a pas pu être mis directement en évidence puisqu'aucun apport de terre d'aspect différent, aucune accumulation de pierres ou encore de couche ferrugineuse n'ont été relevés. Cependant, le tracé du parcellaire antique semble éviter volontairement le centre du monument 49. Le fossé circulaire étant comblé au moment de la création de ce parcellaire, il est probable qu'un tertre, marqueur visible dans le paysage, soit à l'origine de ce détour.

3.1.2 L'enclos à fossé circulaire F557 de l'ensemble 3 (fig. 19 à 22)

Cet enclos se trouve dans l'ensemble 3, distant d'environ 300m de l'ensemble 2. Il est installé en contrebas des enclos décrits ci-dessus à 63m NGF, dans une zone relativement plate puisque le dénivelé nord-sud ne dépasse pas 0,60m et celui est-ouest 0,10m.

Il se caractérise par son grand diamètre et par le tracé très régulier du fossé. Une berme témoin installée au milieu de la structure n'a pas permis de démontrer la présence d'un tumulus central. La surface interne a été complètement décapée manuellement afin de mettre en évidence les structures intérieures. Au nombre de 5, celles-ci correspondent à des trous de poteaux sans organisation visible.

3.1.2.1 Le fossé

Le fossé a un tracé parfaitement circulaire et ininterrompu. Au niveau du décapage, il mesure 15m dans son plus grand diamètre et délimite une aire centrale de 13.3m de diamètre, soit 139m² de surface. Il est creusé dans un schiste peu altéré. 21 sondages ont été pratiqués dans le fossé et la totalité de l'enclos a été vidée manuellement. La morphologie de creusement varie assez peu. Le profil en U, à fond plat et à parois peu évasées est ponctué de quelques irrégularités sur le bord externe généralement liées à des variations latérales de substrat (zones d'altérite). La largeur moyenne est de 0.85m pour une profondeur quasi constante de 0.50m. La partie est du cercle est légèrement moins profonde tandis que l'on note un rétrécissement dans la partie sud-ouest. Ces variations mineures sont anecdotiques et n'induisent aucune différence dans les remplissages, très comparables d'un sondage à l'autre.

Ils sont constitués de deux ou trois niveaux de comblement contenant chacun des blocs ou des plaquettes de schiste dont la densité augmente vers le fond.

- Le niveau inférieur, compact et hétérogène est constitué de très nombreux blocs de schiste décimétriques emballés dans un limon brun foncé.
- Le niveau intermédiaire, qui tapisse surtout la paroi extérieure du fossé correspond à un limon argileux brun-gris compact et homogène mêlé à un cailloutis de schiste.
- Le niveau supérieur diffère selon les sondages. Il s'agit soit d'un limon argileux brun jaune contenant de nombreux blocs de schiste, soit d'un limon argileux brun clair meuble et homogène ne renfermant que très peu de schiste.

Les blocs de schiste n'ont pas de pendage très marqué. Si ces blocs proviennent sans conteste du creusement du fossé il est peu probable que leur position secondaire soit liée à l'effondrement d'un talus latéral. Remarquons aussi qu'aucun limon déposé par les eaux de ruissellement et/ou par l'altération des parois n'a été mis en évidence. Ces deux observations plaident en faveur d'un fossé rapidement comblé dans lequel était sans doute installée une palissade maintenue par un remblai réalisé à l'aide des blocs extraits. Les stratigraphies des sondages 95, 97, 91, 80 ou encore 103 montrent un effet de paroi central qui trahit la présence de cette éventuelle palissade.

Le mobilier céramique assez abondant pour une telle structure se retrouve sur toute la hauteur du fossé, mais avec de plus fortes concentrations dans le niveau supérieur ou bien sur le fond. La répartition spatiale montre que le nombre de reste n'est jamais très important et que seuls quatre sondages renfermaient plus de dix tessons, préférentiellement dans la partie supérieure du comblement. Ce petit corpus est homogène et permet une datation assez précise de l'ensemble.

3.1.2.2 La surface interne

L'aire interne a été entièrement nettoyée à la main pour mettre à nu le schiste, s'assurant ainsi d'une bonne lecture de surface.

Les structures sont au nombre de 5. Il s'agit de 4 trous de poteaux et une fosse. Les contours de cette dernière (F673) sont peu imprimés dans le substrat, induisant une incertitude sur son caractère anthropique. Le comblement, constitué d'un limon brun orangé différent de la terre végétale correspond au minimum à un niveau résiduel du tertre central piégé dans une dépression du schiste.

Les trous de poteaux ne s'organisent pas entre eux. Les deux plus importants (F601 et F676) sont ovales et font environ 0.80m de long par 0.60m de large pour 0.20m de profondeur. Ils sont comblés par un limon argileux brun, compact et homogène, sans aucun mobilier archéologique. Les deux plus petits (F582 et 674) correspondent à des creusements plus modestes, de 0.30m de diamètre en moyenne, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, comblés par un limon argileux brun clair homogène et meuble, dépourvu d'éléments mobiliers.

En l'absence de tout dépôt et de tout agencement spatial, il est impossible de déterminer la fonction de ces structures, ni même de les associer avec certitude à l'enclos.

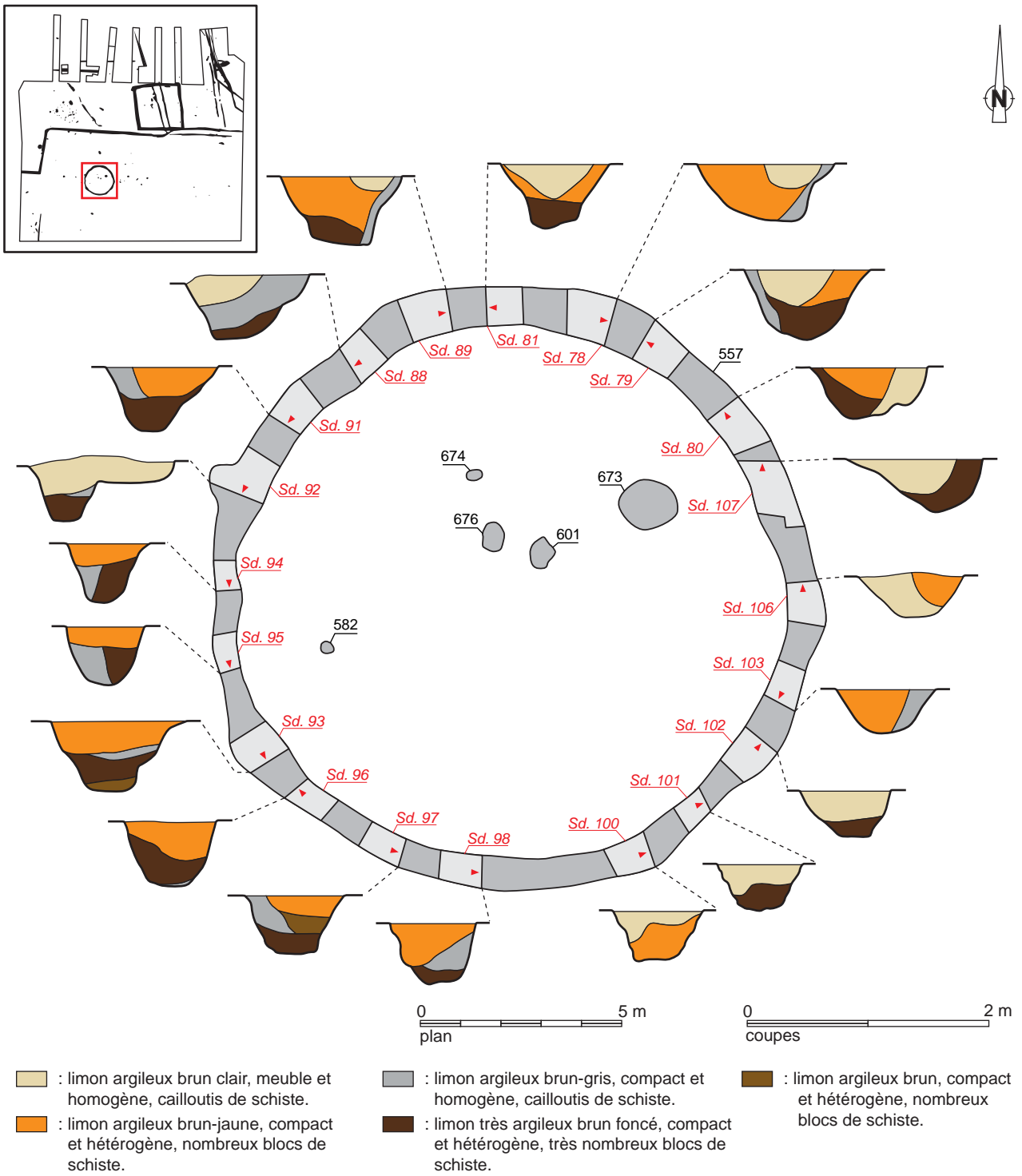


Fig.19 Plan de détail et coupes du cercle F557 © Stéphane Jean, Inrap

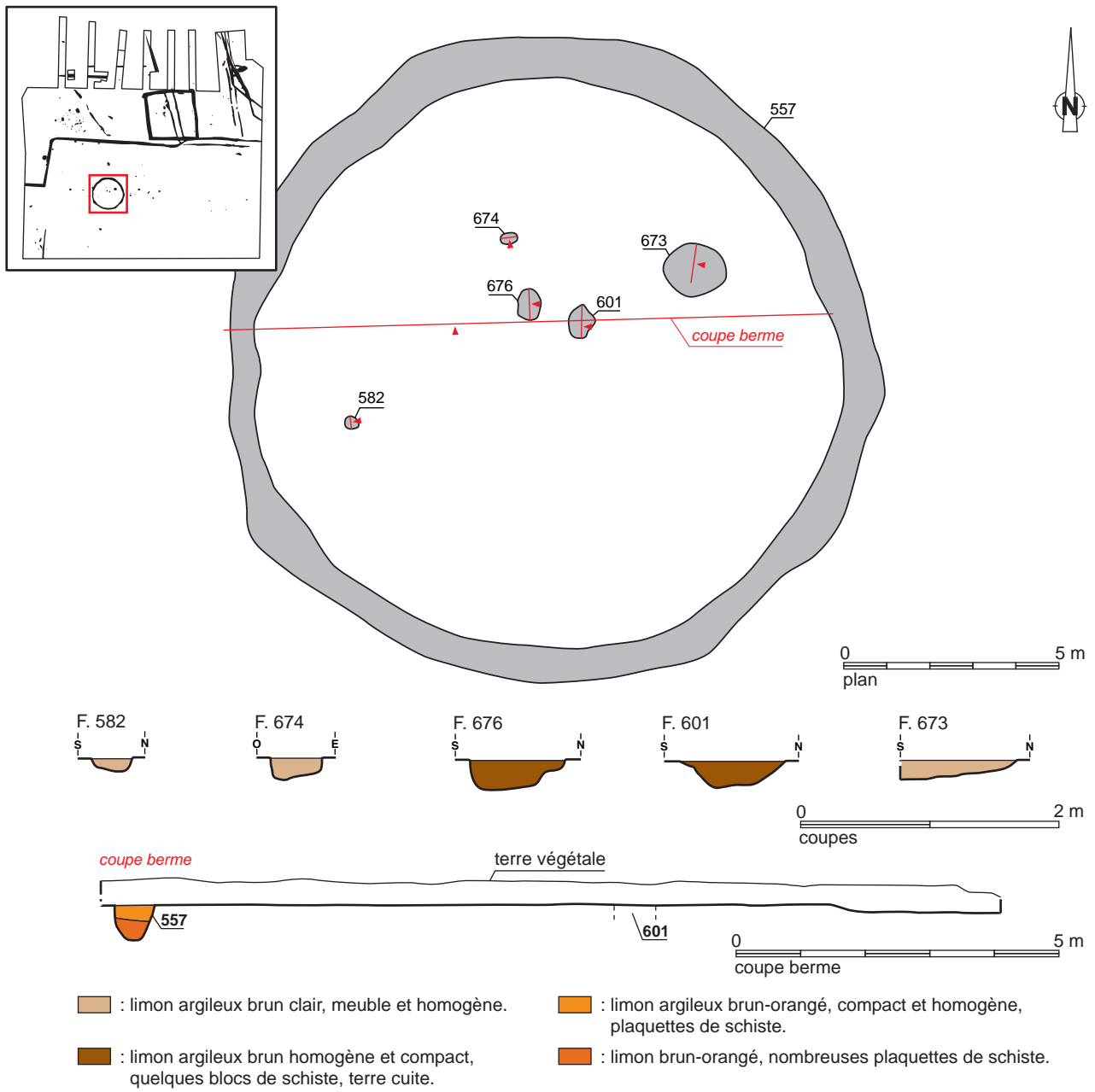


Fig.19bis Plan de détail et coupes des structures internes du cercle F557 © Stéphane Jean, Inrap



Fig.20 Vue générale de la surface de F557
© Inrap



Fig.21 Coupe est du sondage 89 dans F557
© Inrap



Fig.22 Coupe sud du sondage 93 dans F557
© Inrap

3.1.3 L'enclos quadrangulaire F505/511 de l'ensemble 3 (fig. 23 à 30)

Cet enclos se trouve à proximité du précédent, dans l'ensemble 3. Il est sub-quadrangulaire, aux angles arrondis est constitué d'un fossé ininterrompu de 23m de côté, délimitant un espace interne de 400m² dans lequel plusieurs fosses ont été aménagées. Dans l'une d'entre elles reposait une incinération dont la partie supérieure a été abîmée par les labours puis par le décapage mécanique. Les deux autres n'ont livré aucun mobilier archéologique.

Deux fossés parceliaires parallèles traversent l'enclos de part en part, selon une orientation nord-ouest/sud-est. Les coupes réalisées à leur intersection avec le fossé d'enclos ont permis d'établir qu'ils ont recoupé le fossé alors que ce dernier était déjà totalement comblé.

Un troisième fossé parceliaire d'orientation nord-sud reprend le tracé du côté sud de l'enclos sur environ 7m avant de bifurquer vers le sud pour adopter un tracé parallèle à l'enclos. Ce fossé est beaucoup plus récent que l'enclos puisqu'il est visible sur le cadastre napoléonien.

Les structures à proximité sont rares et rien ne permet de supposer que des inhumations ou d'autres incinérations aient pu être associées à cet enclos.

3.1.3.1 Le fossé

Le substrat traversé par le fossé est de nature variable, tout comme son altération. Ces différences induisent une résistance plus ou moins bonne à l'érosion, chimique et mécanique. Cela a eu une incidence sur la morphologie du fossé et sur la nature des comblements observés.

Le fossé a un plan quadrilatéral, pratiquement carré. Le côté nord a un bord extérieur légèrement bombé et les angles du côté ouest sont un peu obtus, provoquant une faible divergence dans les orientations des côtés est et ouest. Ainsi, le côté est a une orientation strictement nord-sud tandis que le côté ouest est d'axe nord-ouest/sud-est. La longueur des côtés varie très peu, comprise entre 23m et 23.5m. L'espace intérieur fait en moyenne 20m de côté. Seul le côté oriental se distingue par une plus faible profondeur et un profil en cuvette beaucoup plus marqué.

En surface, la largeur de l'enclos reste quasiment constante, entre 1.50 et 1.90m, les côtés est et ouest étant légèrement plus étroits en surface que les côtés nord et sud.

Il affecte un profil en V avec un fond plat étroit et des parois très obliques, mais le cumul des coupes montre un profil plus en cuvette sur le côté est.

Les profondeurs sont variables, comprises entre 0.30m et 0.86m. Le côté oriental est le moins profond et pour les côtés nord et sud, on note une diminution constante de la profondeur de l'ouest vers l'est. Cela peut-être le fait d'une érosion plus importante, sachant que le pendage du terrain provoque un dénivelé de plus de 0.50m entre les côtés occidental et oriental de l'enclos.

Les 24 sondages manuels réalisés dans le fossé ont permis d'en comprendre les mécanismes de comblement, et partant, d'en déduire le mode de fonctionnement.

Le côté ouest

Le fossé fait 22.20m de l'angle externe nord-ouest à l'angle externe sud-ouest. La largeur moyenne est de 1.45m, variant de 1.90m dans le sondage 10 à 1.55m dans le sondage 9. Les profondeurs sont assez constantes avec une moyenne de 0.75m. Les altitudes NGF indiquent que le terrain est en pente légère, accusant 0.20m de dénivelé entre le nord et le sud de ce tronçon.

5 sondages ont été réalisés sur ce côté, en plus des deux sondages d'angle. Les observations des coupes montrent que le remplissage du fossé peut être divisé en trois séries sédimentaires qui de bas en haut se présentent ainsi :

- la première est essentiellement constituée de blocs de schiste très compacts, de taille décimétrique, emballés dans un limon argileux brun foncé. Elle correspond au remplissage de fond de fossé, dans la partie surcreusée la plus étroite, sur 0.20m d'épaisseur. Ce niveau accuse un faible pendage ne permettant pas de discerner l'origine de l'apport. Il est possible que ce niveau corresponde à une

altération des parois lorsque le fossé était ouvert. La présence d'une argile hydromorphe tapissant le fond du fossé pourrait aller dans le sens de cette hypothèse. Mais elle témoigne surtout de la circulation d'eau dans le fossé tandis que la proportion de blocs est trop importante pour être expliquée uniquement par une crise érosive. En effet, il faut garder à l'esprit que la partie supérieure du fossé était creusée dans la terre végétale et que l'érosion des bords supérieurs du fossé aurait entraîné la présence plus conséquente de limon mêlé aux blocs. Il est plus probable que l'essentiel de l'apport est le fait de l'effondrement du talus, le tri granulométrique s'effectuant à ce moment. Le fait que dans certains profils, ce niveau se confonde avec le niveau sus-jacent corrobore l'idée d'un effondrement latéral. Le talus bordier devait être constitué des matériaux extraits du creusement du fossé, essentiellement des blocs de schiste. Cela explique le fait que le comblement basal soit rempli quasi exclusivement par ces mêmes blocs de schiste.

- La seconde correspond à un limon argileux brun contenant un très grand nombre de plaquettes et de blocs de schiste. Ce niveau, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur montre une nette dissymétrie entre les deux rives du fossé, les sédiments provenant essentiellement de l'extérieur de l'enclos. Cette observation est renforcée par le pendage des blocs vers l'intérieur et le fond du fossé. Comme pour la première unité stratigraphique, les sédiments proviennent sans doute d'un talus bordier situé à l'extérieur du fossé. La proportion de limon est plus importante dans cet horizon que dans celui en dessous et les blocs sont de plus petite taille. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les matériaux extraits du fossé sont plus fractionnés, correspondant au niveau de substrat schisteux de plus en plus altéré en surface. En supposant que le talus bordier soit constitué des matériaux extraits du creusement, ces derniers sont déposés sur le bord et donc inversés stratigraphiquement : le schiste le plus sain est au sommet du talus alors que les matériaux les plus altérés se retrouvent dans les niveaux inférieurs. Lors de l'effondrement ce sont donc les schistes les plus sains qui tombent en premier dans la structure fossoyée.

- La dernière, la plus épaisse (entre 0.30m et 0.40m) marque un changement de faciès caractérisé par une raréfaction des blocs et plaquettes de schiste. Il est constitué par un limon graveleux, brun à beige, homogène et meuble. Aucune subdivision n'a pu être faite à l'intérieur de ce niveau. Le lessivage important des sédiments peut être à l'origine de cette difficulté de lecture. En l'état, ce niveau ressemble à un comblement anthropique volontaire de condamnation du fossé. Ils ne présentent pas de dissymétrie pouvant matérialiser des apports latéraux identifiables. L'essentiel du mobilier céramique a été mis au jour dans ce niveau. L'étude des profils de ce côté montre que le fossé a fonctionné ouvert permettant une circulation d'eau dont l'écoulement a dû se faire du nord vers le sud. Le talus bordier installé le long de la paroi externe de l'enclos devait être formé des matériaux extraits lors du creusement du fossé. On note au moins deux phases successives d'effondrement de ce talus. La condamnation du fossé est marquée par un comblement terminal anthropique massif.

Le côté sud

Il s'agit du côté le plus imposant de l'enclos. Il fait 23m de long, de l'angle externe sud-ouest à l'angle externe sud-est. Sa largeur moyenne est de 1.77m, variant de 1.68m dans le sondage 28 à 1.90m dans le sondage 53. La profondeur du creusement est quasiment constante, autour de 0.80m. Elle a donc respecté la pente naturelle du terrain, permettant ainsi une circulation de l'eau alors que le fossé était ouvert. Le talweg de ce tronçon de fossé accuse une pente d'une trentaine de centimètres entre l'angle sud-ouest et l'angle nord-est de l'enclos. La moitié est de ce côté est reprise par un fossé parcellaire visible sur le cadastre napoléonien. Ce dernier reprend le même tracé sur une quinzaine de mètres de long avant de bifurquer vers le sud puis de reprendre une orientation est-ouest parallèle au fossé d'enclos. Ce recreusement partiel du fossé affecte les 0.25m du comblement supérieur. Il se distingue des niveaux inférieurs par son aspect plus graveleux, plus foncé et plus organique. Il est visible sur les coupes des sondages 27 et 28.

Les coupes sont très proches de celles du côté ouest de l'enclos. Le profil du fossé est en V, avec un fond plat et rétréci. La partie haute des parois est très évasée. Les trois phases principales de comblement mises en évidence correspondent à celles décrites pour le côté ouest. Les deux niveaux inférieurs de blocs et plaquettes de schiste sont plus épais que sur le côté ouest puisqu'ils comblent le fossé sur pratiquement les deux tiers de sa hauteur. Ici encore, la dissymétrie de ces remplissages permet de proposer ici la présence d'un talus bordier qui s'est effondré dans le fossé en au moins deux temps. Ici encore, le peu de mobilier céramique mis au jour (environ 50 tessons) provient du niveau terminal du comblement.

Le côté nord

Ce côté de l'enclos offre plusieurs particularités qui le distinguent des côtés précédemment décrits. Il mesure 1.55m de large en moyenne pour une profondeur de 0.60m. Comme sur le côté sud, les fossés parcellaires 503 et 506 le recoupent en partie centrale. Les coupes des sondages 17, 27 et 29 confirment cette chronologie relative.

Comme sur les autres côtés, le creusement a respecté la pente naturelle du terrain puisque les profondeurs restent constantes malgré le dénivelé. Ce dernier est de pratiquement 0.50m entre les deux extrémités de ce tronçon. L'eau devait donc pouvoir circuler d'ouest en est, ce que confirme le comblement argileux hydromorphe et bleuté qui tapisse le fond du fossé.

Le profil général en V reste identique, avec un fond plat et étroit et des parois très évasées en partie haute. La stratigraphie diffère cependant très largement.

Le fond de fossé est comblé par un niveau de blocs et de plaquettes de schiste emballé dans un limon argileux brun foncé. Un peu moins épais que dans les autres tronçons, il fait une dizaine de centimètres en moyenne. Il s'en distingue aussi par le fait que les blocs sont beaucoup plus petits et qu'il s'agit essentiellement de plaquettes. Ce tronçon est pourtant creusé dans le même substrat (schiste altéré en surface et sain en profondeur) ce qui confirme l'hypothèse que ce niveau inférieur ne résulte pas d'une dégradation des parois sinon, le creusement étant effectué dans le même substrat, ce niveau devrait avoir la même composition dans les trois tronçons.

La seconde US est constituée d'un limon argileux brun clair, homogène, meuble et graveleux. Il contient très peu de blocs et de plaquettes de schiste. Sans doute du fait d'un lessivage important, il n'a pas été possible de distinguer plusieurs niveaux de comblement dans ce remplissage qui semble homogène sur toute sa hauteur. Il est proche de l'US 3 mise en évidence dans les deux autres côtés de l'enclos. Ici encore, l'épaisseur du niveau (une cinquantaine de centimètres) et son homogénéité conduisent à proposer l'hypothèse d'un comblement anthropique volontaire rapide.

L'absence de niveau intermédiaire de blocs et plaquettes de schiste est à souligner. Cette absence peut faire douter de la présence d'un talus installé sur le bord externe du fossé. Il est vrai que dans le sondage 23 le substrat creusé est un schiste sain très comparable à celui traversé dans les autres côtés. L'absence de blocs ne s'explique donc pas, à part en supposant que les matériaux issus du creusement ont été évacués loin de l'enclos. Par contre, les autres sondages nous ont permis de voir un changement latéral du substrat puisque le schiste sain disparaît au profit d'une altérite argileuse. Ce changement de faciès géologique se traduit lors du creusement, par une extraction de matériaux argileux et non plus de blocs de schiste. La construction du talus se fait alors avec ces matériaux dépourvus de blocs. Malheureusement, les profils des coupes ne montrent aucune asymétrie dans le comblement qui indiquerait un apport sédimentaire préférentiel depuis l'extérieur du fossé. Il convient donc de rester prudent sur la présence effective de ce talus le long du côté nord de l'enclos.

Dans sa moitié est, le fossé présente une excroissance sur le bord interne correspondant à un élargissement d'environ 3.50m de long pour 0.85m de large. Après fouille, il s'avère que cette structure est antérieure au creusement du fossé 511, ce dernier ayant partiellement recoupé le bord méridional de la structure.

Celle-ci est en cuvette, de forme quadrangulaire aux extrémités arrondies. Le remplissage est constitué d'un unique limon argileux gris-jaune ne contenant aucun mobilier archéologique.

Le coté est

Ce coté est le plus étroit et le moins profond des quatre. Il affecte un tracé très régulier, avec une largeur moyenne de 1.55m pour une profondeur de 0.45m. Son profil diffère sensiblement de celui des autres cotés. Il est en cuvette, à fond arrondi et à parois évasées.

Hypothèse d'interprétation du fonctionnement du fossé d'enclos

- Dans un premier temps un fossé à fond plat est creusé dans le schiste et ses altérites à une profondeur variant entre 0.45m pour le coté est et 0.90m pour le coté ouest. Les matériaux extraits du creusement sont déposés sur le coté externe, formant un talus d'au moins 1m de hauteur, sans doute parementé sur sa face interne.

Le fossé va fonctionner ouvert pendant un laps de temps suffisant pour permettre une accumulation de limon de ruissellement et d'altération des parois au fond du fossé. Etant donné la faible hauteur de ce niveau, il est possible que le fossé ait été curé une ou plusieurs fois au cours de cette phase, sans que cela soit visible dans les coupes et profils.

- Dans un deuxième temps, le talus s'effondre ce qui entraîne un comblement rapide et important du fossé. Cette phase de comblement provoquée par la chute du talus construit avec les matériaux extraits du creusement est avérée par le fait que le comblement ne contient plus de pierres là où le substrat était constitué d'altérites et non plus de bancs de schiste.

- Au cours d'une dernière phase, le fossé va progressivement va finir de se combler à l'aide des matériaux résiduels du talus et les limons de colluvionnement.

La répartition du mobilier céramique dans le fossé montre une dispersion aléatoire de tessons très fragmentés (moins de 10 par sondage) qui ne permettent pas d'envisager de dépôts volontaires. Ils suffisent par contre à proposer une datation assez précise à la fin du premier âge du fer.

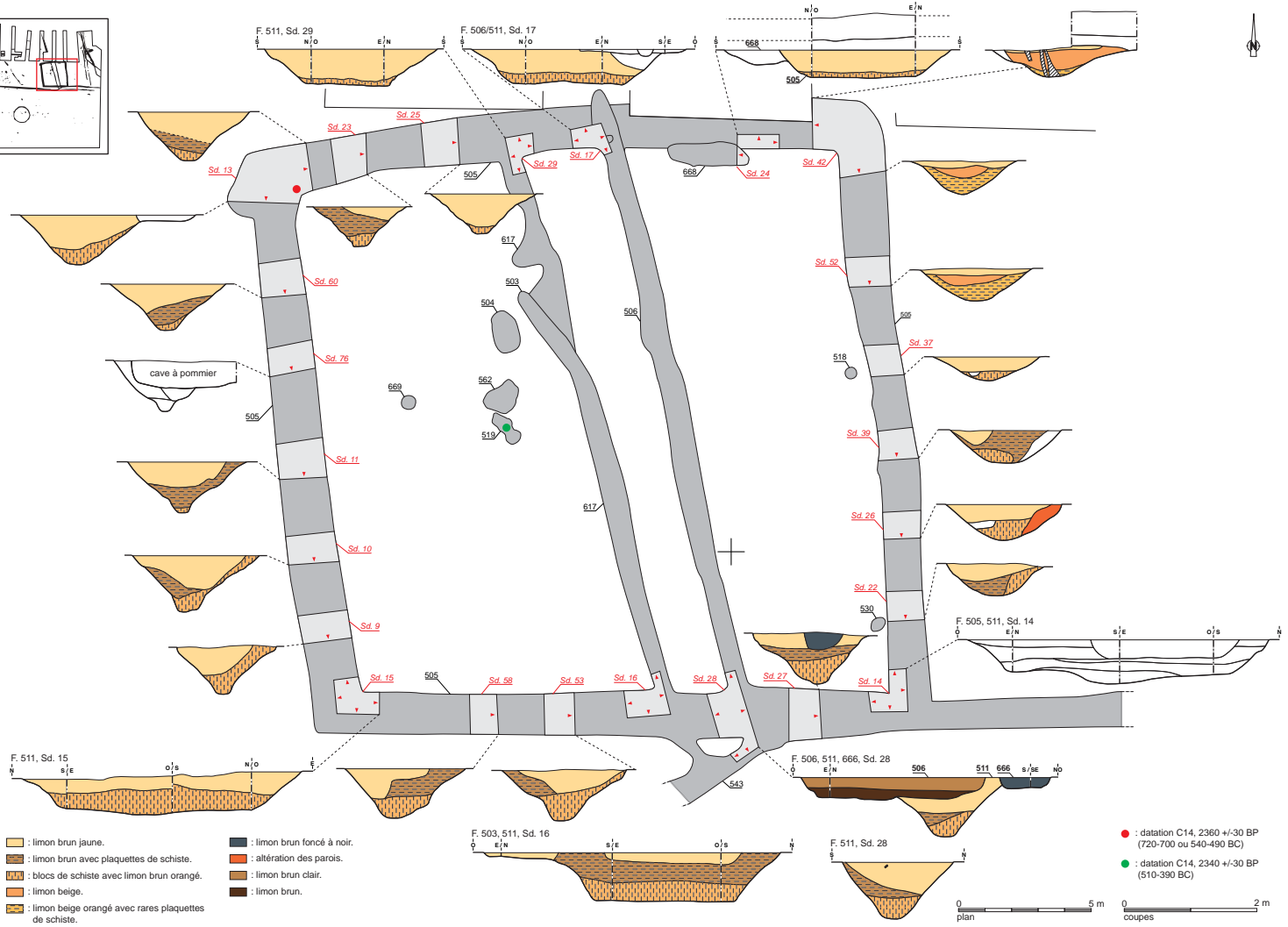
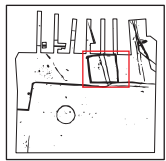


Fig.23 Plan de détail de l'enclos quadrangulaire F511 © Inrap, Stéphane Jean.



Fig.24 Vue aérienne de F511 © Inrap



Fig.25 Vue d'ensemble du côté ouest de F511 © Inrap

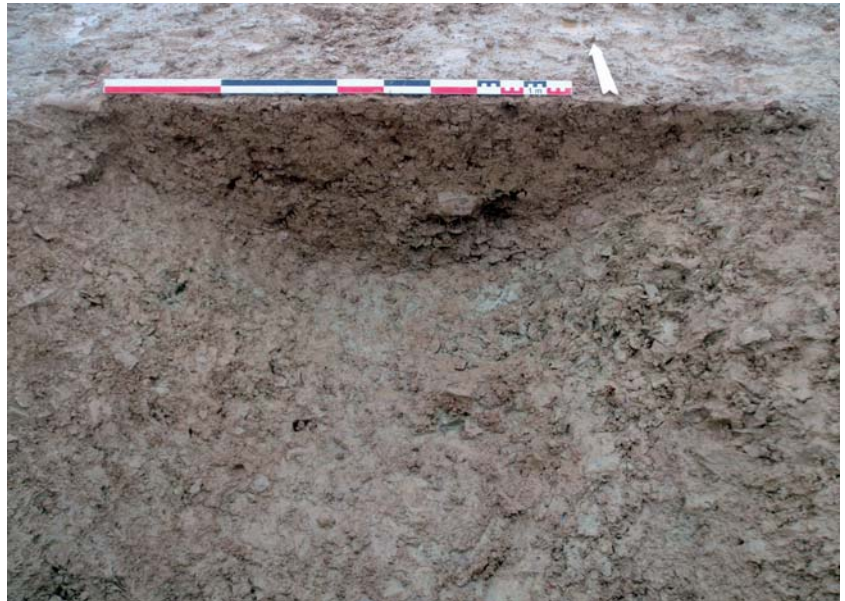


Fig.26 Coupe nord du sondage 26 de F511
© Inrap



Fig.27 Vue d'ensemble du côté sud de F511
© Inrap



Fig.28 Coupe ouest du sondage 53 de F511
(coté sud de l'enclos) © Inrap



Fig.29 Coupe sud du sondage 13 de F511
(coté nord de l'enclos) © Inrap



Fig.30 Coupe sud du sondage 60 de F511
(coté est de l'enclos) © Inrap

3.1.3.2 La surface interne

La fosse à incinération 519 (A. Blanchet) (fig. 31 à 33)

Cette fosse a des contours irréguliers. Elle mesure au maximum 1,40m de long et 57 cm de large. Deux creusements ovoïdes principaux se détachent : l'un à l'extrémité sud-est de la fosse, de 52 cm de long par 45 cm de large, possède un pendage régulier avec un profil en cuvette et n'a livré aucun mobilier (creusée moins profondément que le deuxième, elle pourrait tout aussi bien avoir eu la même vocation funéraire dont le contenu aurait disparu, où avoir été le réceptacle pour des offrandes en matière périssable), l'autre, au centre de la fosse, de 35 cm de long par 30 cm de large, à profil en cuvette conservé sur environ 20 cm de profondeur, a livré l'urne funéraire.

Le comblement de la fosse est constitué de deux US. Une supérieure (US.1), anthropique et charbonneuse, composée d'un limon argileux brun-gris légèrement charbonneux avec des inclusions de nodules d'argile cuite, et de schiste (cailloux et cailloutis) contenant l'urne, quelques tessons semblant appartenir au même vase et quelques fragments osseux. La deuxième US, tapissant les parois et le fond de la fosse correspond à des rejets de creusement composés d'un limon argileux brun, avec quelques charbons et mêlés à de nombreux fragments de schiste

(substrat remanié).

L'urne ne reposant pas directement sur le fond, la fosse a été en partie comblée avant que le vase funéraire ne soit déposé. Aucun dépôt d'offrande secondaire n'a été décelé lors de la fouille.

Les autres structures

Deux autres fosses (F 504 et 562) et un trou de poteau (F669) ont été dégagés dans la surface interne de l'enclos, regroupés sur un espace restreint. Situés à proximité de la fosse à incinération, les deux fosses ont aussi des contours et un creusement irréguliers. Leurs dimensions sont compatibles avec l'hypothèse de fosses à incinération. Malheureusement, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour dans les comblements. Etant donné l'arasement de la fosse à incinération, il est possible que ces structures correspondent à des fonds de fosses de même nature.

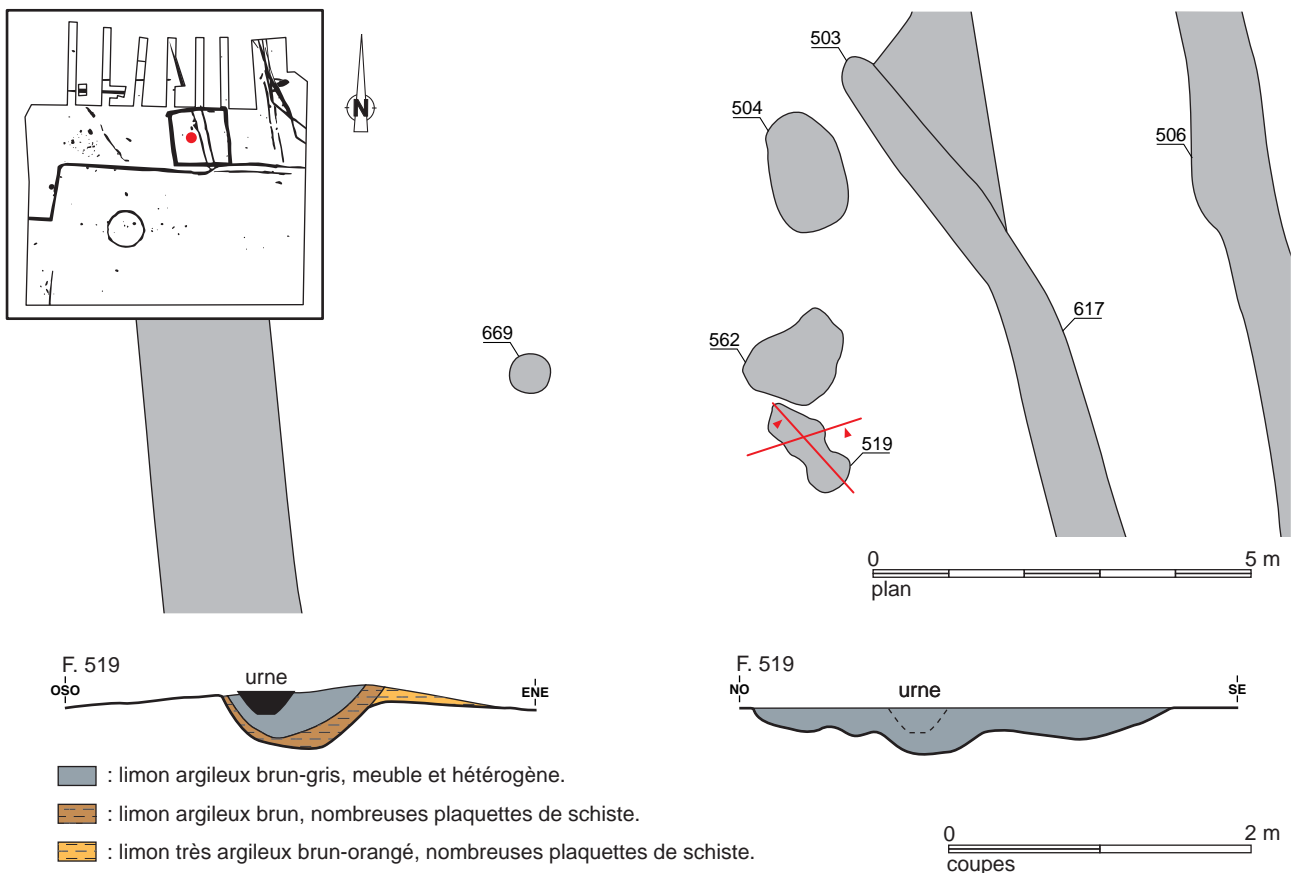


Fig.31 Plan de détail et coupes de la fosse à incinération F519 © mention auteur, Inrap



Fig.33 F519 en cours de fouille © Inrap



Fig.32 Vue générale de la surface de F519
© Inrap

3.2 Les fossés

Ces structures sont assez nombreuses sur les 2 ensembles mais l'observation du cadastre napoléonien permet de constater que ceux de l'ensemble 3 y sont quasiment tous visibles, alors que ceux de l'ensemble 2 n'apparaissent pas (fig. 34 et 35).

Fig.34 Localisation de l'ensemble 2 sur la cadastre napoléonien © Stéphane Jean, Inrap



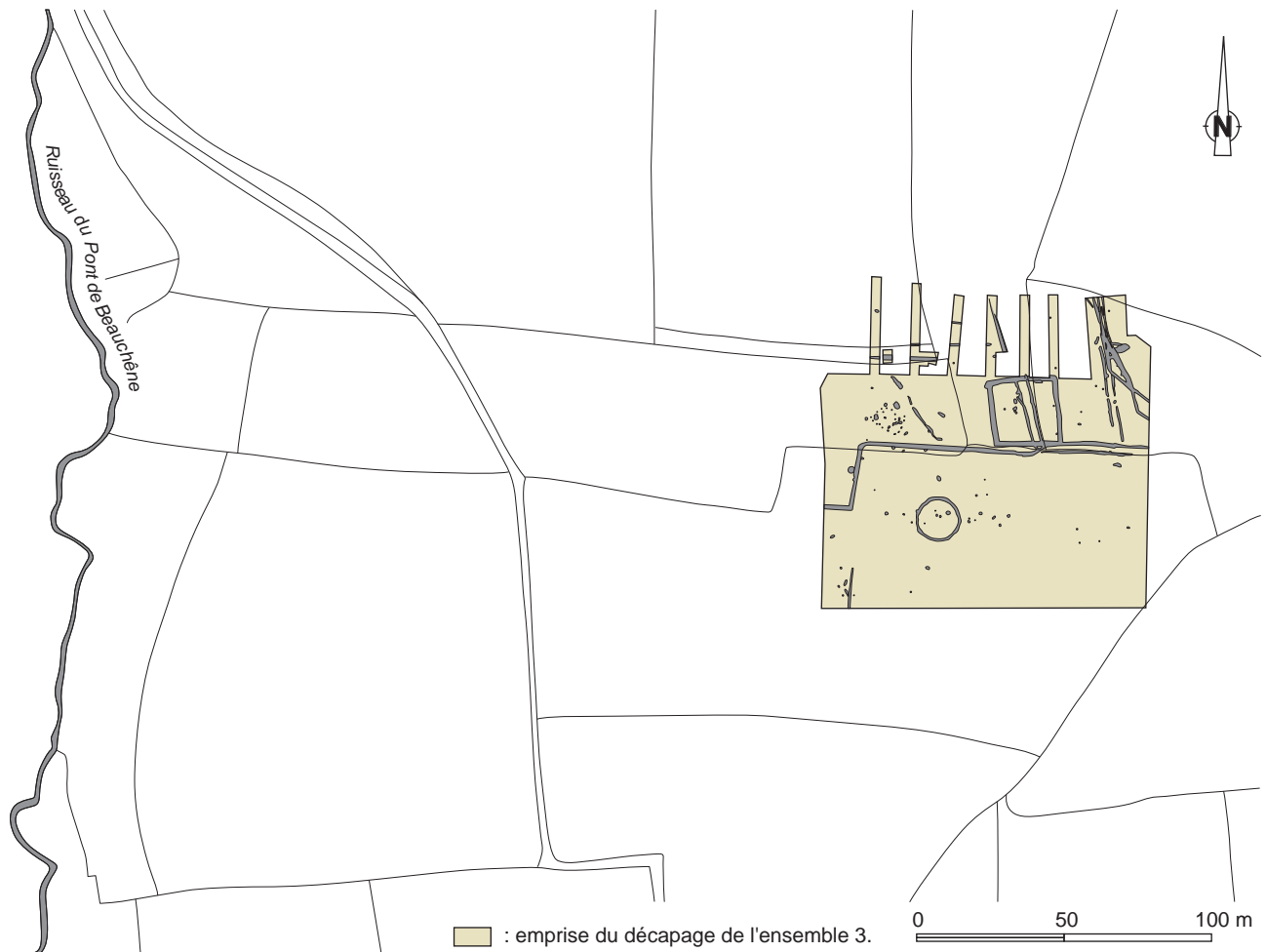


Fig.35 Localisation de l'ensemble 3 sur la cadastre napoléonien © Stéphane Jean, Inrap

3.2.1 Les fossés rectilignes de l'ensemble 2 (fig. 36 à 42)

Il est probable que la plupart des fossés de l'ensemble 2 ont été mis en place sur une période d'occupation assez courte. Les orientations sont, pour la majorité, cohérentes et concordantes, ce qui permet d'envisager un parcellaire agricole bien établi sur cette zone. Cependant, la chronologie relative établie entre certains fossés montre qu'ils ne sont pas tous contemporains, ce que confirment quelques orientations discordantes (F 84 et F 85). Plusieurs difficultés sont apparues lors de l'étude de ces fossés. Ainsi, quelques intersections de fossés ont été difficiles à interpréter du fait d'une trop faible conservation sédimentaire. De plus, le mobilier céramique mis au jour est rare et fragmenté. Tous les fossés n'ont donc pas pu être datés avec précision et les relations chronologiques entre structures n'ont pas toujours été comprises.

Le fossé qui a fourni le plus d'éléments de datation est F94. Il est orienté nord-sud et a été suivi au décapage sur environ 22m de long. Il a un profil en U avec des parois évasées et un fond plat. Il a une largeur moyenne de 1,10m pour une profondeur d'environ 0,40m. Son comblement est constitué par deux niveaux de limon argileux, brun et meuble en partie supérieure, gris et compact sur le fond. Les pendages montrent des apports légèrement dissymétriques, plus importants depuis le bord est. La stratigraphie et la dynamique de comblement, plaident pour un fonctionnement ouvert de ce fossé. Le mobilier céramique assez abondant est concentré dans la partie centrale du tronçon décapé. Homogène, il donne une date d'abandon au cours du Vème siècle de notre ère.

Le fossé 73 est perpendiculaire au précédent et suit donc une orientation est-ouest. Il mesure environ 1m de large et conserve une profondeur moyenne de

0.40m. Son profil est en U, à fond plat et à parois obliques. Il est comblé, dans la partie inférieure, par un limon argileux brun et meuble, et dans la partie supérieure, par un limon argileux gris à brun orangé. L'érosion importante de cette partie du site a rendu particulièrement difficile la lecture de certaines chronologies relatives entre les fossés. Ainsi, le sondage 41 dans le fossé 73, orienté sud-ouest/nord-est n'a pas permis d'établir clairement la relation stratigraphique de ce dernier avec F94. Le recoupement du premier par le second est peu probable et il nous semble que ces deux fossés ont fonctionné en même temps, formant un probable enclos. Cette idée est renforcée par le fait que les deux fossés ont des caractéristiques très proches (largeur, profil, remplissage) et que du mobilier antique a également été mis au jour dans le comblement.

Le fossé 128 a la même orientation que F 94 et se trouve à 6m plus à l'ouest. Il est encore plus arasé que les précédents. De ce fait, il est moins large et moins profond mais révèle un profil assez proche. Son comblement indique cependant qu'il a pu faire l'objet d'un curage total ou partiel selon les endroits. Un doute subsiste quant à son attribution chronologique du fait d'une chronologie relative incertaine. En effet, la coupe du sondage 3 à l'intersection des fossés 128 et 85 semble indiquer que 128 est plus récent que 84. Cela signifierait alors que malgré une orientation parallèle à 94, 128 est beaucoup plus récent puisqu'il recoupe un fossé qui lui-même recoupe F94.

Deux autres fossés offrent une orientation identique au fossé 128. Il s'agit de F 2/70 et F 1/118, situés dans la partie est de l'emprise. Ils sont très arasés, ce qui fait que leur tracé se perd dans la partie sud. Ils font environ 0.55m de large pour une profondeur conservée de moins de 0.10m. Ils sont comblés par un unique limon argileux brun foncé. Quelques tessons antiques et des fragments de tuile ont été trouvés en sondage, ce qui plaide pour leur attribution à la période antique mais il faut rester prudent du fait de leur faible niveau de conservation. Ils pourraient aussi être plus récents et contenir un mobilier résiduel.

Dans la partie sud de l'ensemble 2, le fossé 12/14 est intéressant puisqu'il forme un angle nord-est. On constate une érosion différentielle entre un tronçon ouest bien conservé, et une partie sud très arasée. Les dimensions diminuent ainsi régulièrement depuis le sondage 84 (1m de large, 0.20m de profondeur) jusqu'au sondage 102 (0.60m de large pour 0.12m de profondeur). Plus au sud, il n'y a pas d'interruption mais le fossé est trop arasé. Il a un profil en cuvette avec des parois très évasées. Il est comblé par un unique limon argileux brun foncé, meuble et homogène. Les quelques éléments céramique retrouvés dans le comblement le rattache à une occupation antique, même si un élément plus récent est à signaler (fond à rapprocher des productions en cours entre le X^{ème} et le XIII^{ème} siècle de notre ère).

Enfin les fossés 4 et 5, orientés est-ouest sont parallèles et distants l'un de l'autre de 6m. Ils ne sont pourtant pas contemporains puisque le plus au nord (F4) est recoupé par le fossé perpendiculaire (F2) tandis que le plus au sud (F5) recoupe ce même F2. Ils n'ont pas non plus les mêmes caractéristiques.

F4 a un profil en cuvette, aux bords obliques. Sa largeur varie entre 0.46m et 0.75m tandis que sa profondeur ne dépasse pas 0.20m. Le remplissage est un limon brun foncé meuble et homogène. F5 offre également un contour irrégulier avec une largeur comprise entre 0.60m et 0.90m tandis que les profondeurs varient entre 0.15m et 0.30m. Il affecte un profil en cuvette aux parois très évasées. Il est rempli par un limon sableux brun beige hétérogène.

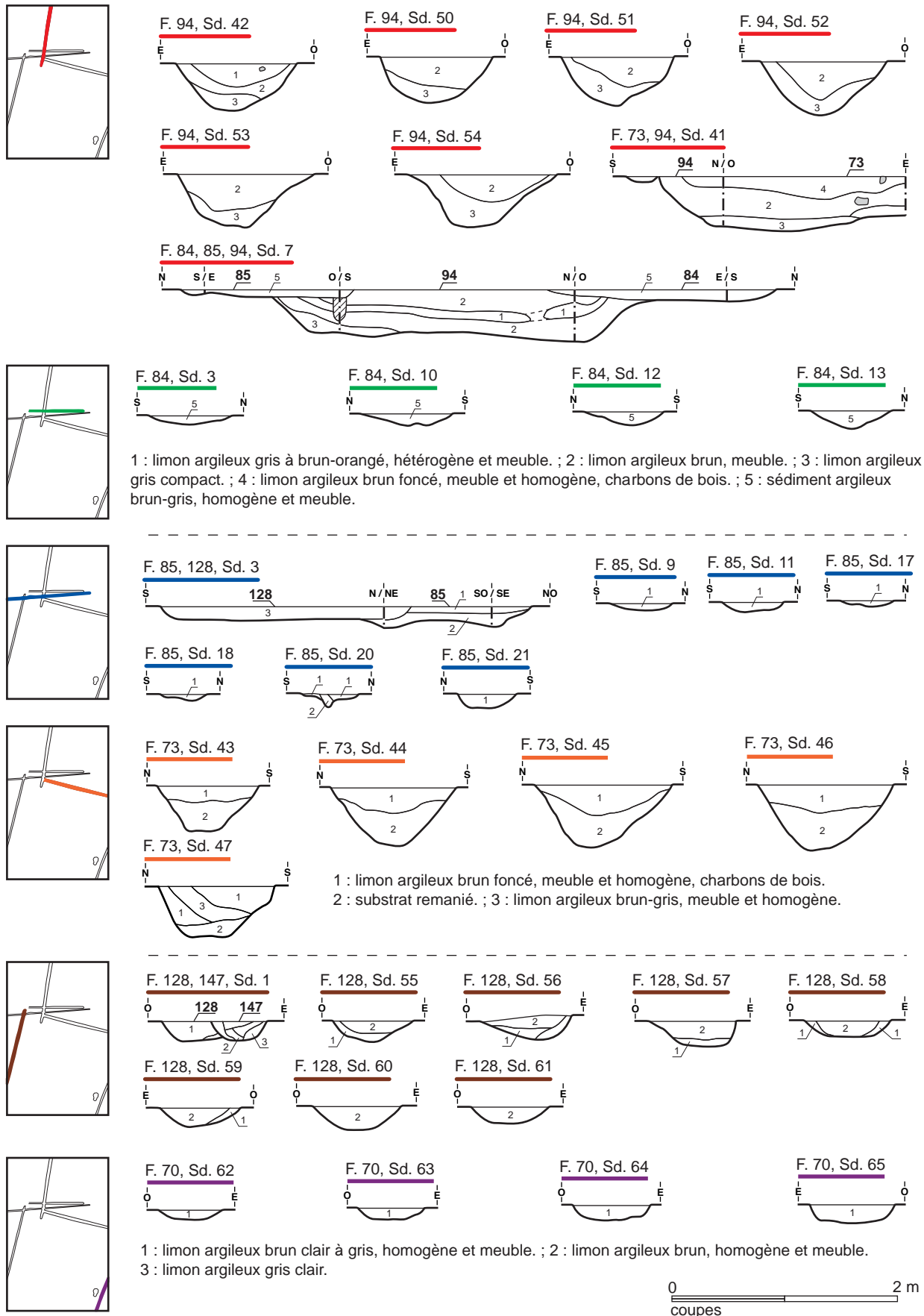


Fig.36 Plan et coupes des fossés 70, 73, 85, 94, 128 et 147 © Stéphane Jean, Inrap

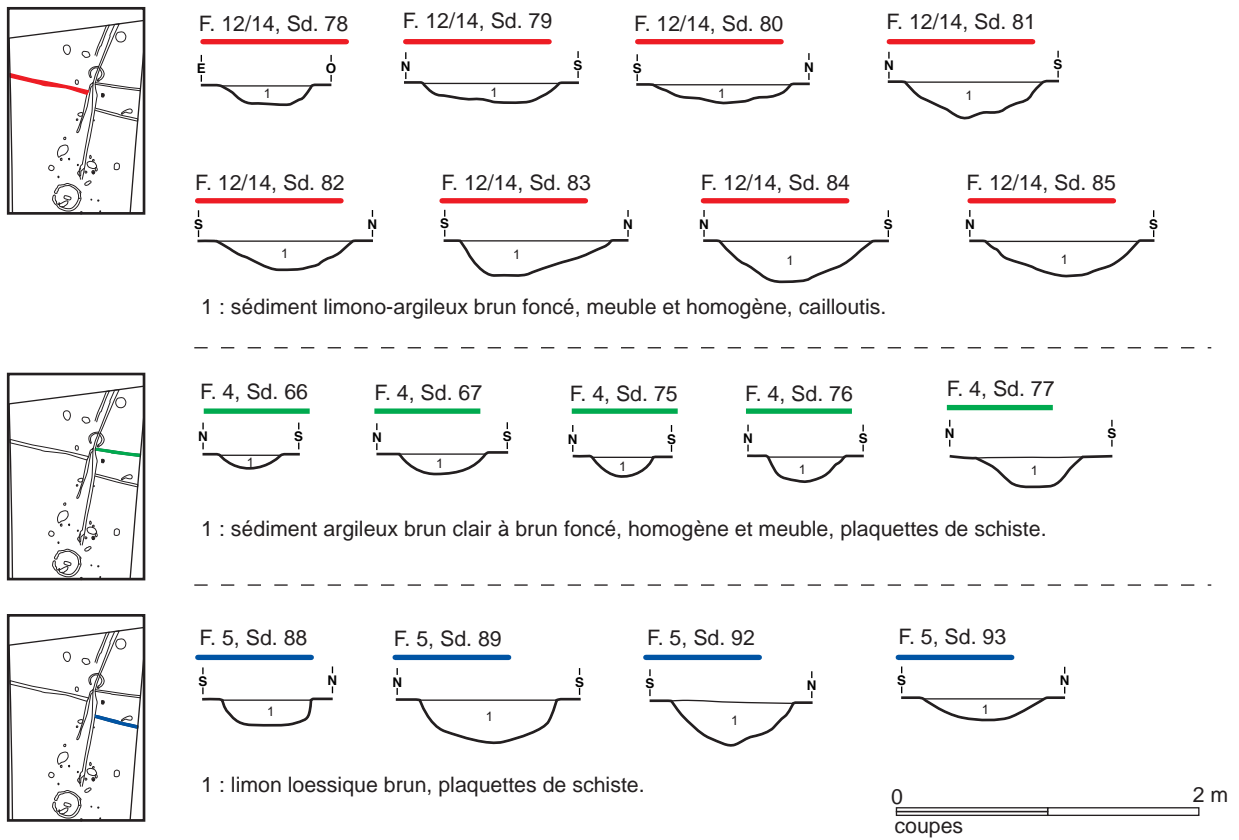


Fig.37 Plan et coupes des fossés 4, 5 et 12/14 © Stéphane Jean, Inrap



Fig.38 F94 en cours de fouille © Inrap



Fig.39 Coupe sud du sondage 52 de F94
© Inrap



Fig.40 F73 en cours de fouille © Inrap



Fig.41 Intersection de F73 et F94 © Inrap



Fig.42 Coupe sud du sondage 59 de F128 (ensemble 2) © Inrap

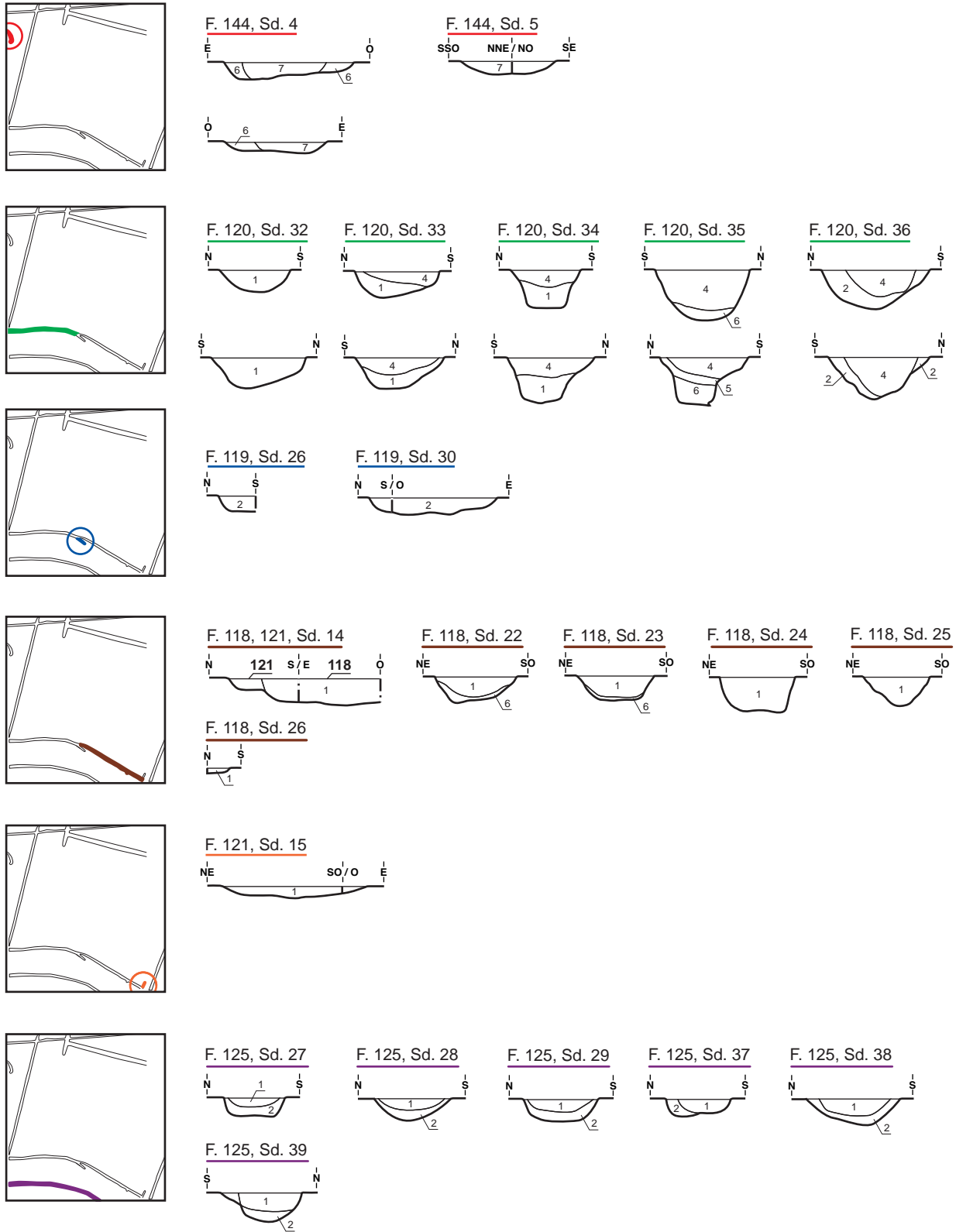
3.2.2 Les fossés curvilignes de l'ensemble 2 (fig. 43 à 46)

Il s'agit de deux fossés curvilignes et sub-parallèles (F 125 et F118/120) qui se développent selon un axe est-ouest, au nord de la partie méridionale de l'ensemble 2. Ils ont des caractéristiques très proches qui plaident pour un fonctionnement concomitant des deux.

F125 est au sud de F118/120. Il a des contours réguliers, s'élargissant légèrement dans sa moitié ouest, passant de 0.50m à 0.70m. Les profondeurs suivent cette tendance passant de 0.15m dans le sondage 27, le plus à l'est, à 0.25m dans le sondage 39 à l'ouest. Il est probable que ce dénivelé s'explique par une érosion plus marquée à l'est, du fait de la pente. Les profils relevés dans les sondages montrent un creusement en U, à parois très obliques et à fond large et plat. Le comblement de surface est constitué par un limon brun à gris foncé, compact et homogène, contenant des charbons de bois. A mi-hauteur et jusqu'au fond, le limon argileux est plus gris clair et plus meuble. Malgré sa faible hauteur, le remplissage plaide pour un fonctionnement ouvert du fossé. Le mobilier céramique mis au jour est rare, constitué de 9 tessons répartis dans trois sondages.

Le fossé 118/120 se trouve à 6.5m au nord du précédent. Il a un tracé régulier. Au milieu, une excroissance d'environ 2m de long matérialise sans doute la reprise partielle du creusement du fossé dans sa partie ouest. Cela est marqué par un élargissement vers l'ouest, allant de 0.55m à l'est à 0.90m à l'ouest. Les profondeurs sont également plus importantes à l'ouest, jusqu'à 0.40m qu'à l'est, 0.20m au maximum. Les coupes dessinent un profil en U, à parois évasées en partie haute et à fond plus étroit. La stratigraphie montre deux phases de comblement pour la partie ouest : du fond jusqu'à mi-hauteur du fossé on trouve un limon argileux brun foncé meuble et homogène tandis que la partie supérieure est constituée d'un limon brun plus compact avec des charbons de bois, ce niveau correspondant à la reprise partielle du creusement. Dans la partie est (F118) il n'y a qu'une US, identique à celle du fond du fossé F120.

Ces fossés ont fonctionné ouvert pendant un laps de temps indéterminé mais suffisamment long pour avoir fait l'objet d'un entretien et d'un agrandissement partiel. Le mobilier céramique retrouvé dans le comblement ne peut donc dater qu'une phase terminale de son utilisation. L'attribution chronologique proposée au bronze final se base sur quelques restes céramiques et doit donc être prise avec précaution d'autant que cette période est très discrètement représentée dans l'ensemble 2 et qu'il n'y a aucune organisation spatiale apparente.



1 : limon argileux brun-gris foncé, charbons de bois, compact et hétérogène. ; 2 : limon argileux brun à gris clair, meuble et homogène. ; 4 : limon argileux brun foncé, compact et homogène. ; 5 : couche charbonneuse. ; 6 : limon argileux brun-jaune, compact et hétérogène (substrat remanié). ; 7 : limon argileux gris-orangé, hétérogène et meuble.



Fig.43 Plans et coupes des fossés curvilignes de l'ensemble 2 (F118, 119, 120, 121, 125 et 144 © Stéphane Jean, Inrap



Fig.44 Vue générale des fossés curvilignes F118, 119 et 120 © Inrap



Fig.46 Coupe est du sondage 40 de F125 © Inrap

3.2.3 Les fossés de l'ensemble 3 (fig. 47 à 49)

Ils se présentent sous forme de plusieurs fossés enchevêtrés, cantonnés à un petit quart nord-est de l'emprise de l'ensemble 3. Ils se superposent partiellement mais ne sont pas tous contemporains puisque les plus rectilignes sont visibles sur le cadastre napoléonien. D'après leurs orientations, on peut en discriminer deux qui appartiennent à la même période (F510-648 et F513-646). Ils ont une orientation nord/sud, qui s'infléchit vers le sud-est tandis que les fossés plus récents restent rectilignes. Ils ont des profils en cuvette, des parois obliques et des fonds irréguliers. Le substrat dans lequel ils ont été creusés diffère sensiblement de celui du reste du site puisqu'il s'agit d'une altérite argileuse présente sur plus d'un mètre d'épaisseur (les sondages n'ont pas permis d'atteindre le schiste sain). Ce substrat argileux à proximité d'une mare légèrement en contrebas conduit à envisager une fonction drainante pour ces structures, confortés en cela par leur orientation vers la mare, située immédiatement au sud-est de l'emprise. La nature de leur remplissage conforte cette hypothèse. Ils sont en effet comblés par un unique limon argileux très oxydé, brun à gris. Les nombreux recoupements observés permettent de penser qu'ils devaient se combler rapidement et qu'alors un nouveau creusement superposé partiellement au précédent était alors réalisé. Les observations réalisées sur ces fossés ont été succinctes du fait d'une remontée très rapide de l'eau qui venait remplir trop rapidement les sondages. De ce fait, ces derniers sont positionnés de manière aléatoire, là où l'eau était la moins présente et certaines intersections n'ont pas du tout pu être testées. Pour la chronologie relative, il a donc fallu se baser parfois uniquement sur les observations de surface.



Fig.48 Coupe sud du sondage 59 de F510 (ensemble 3) © Inrap



Fig.49 Coupe sud du sondage 109 de F513 © Inrap

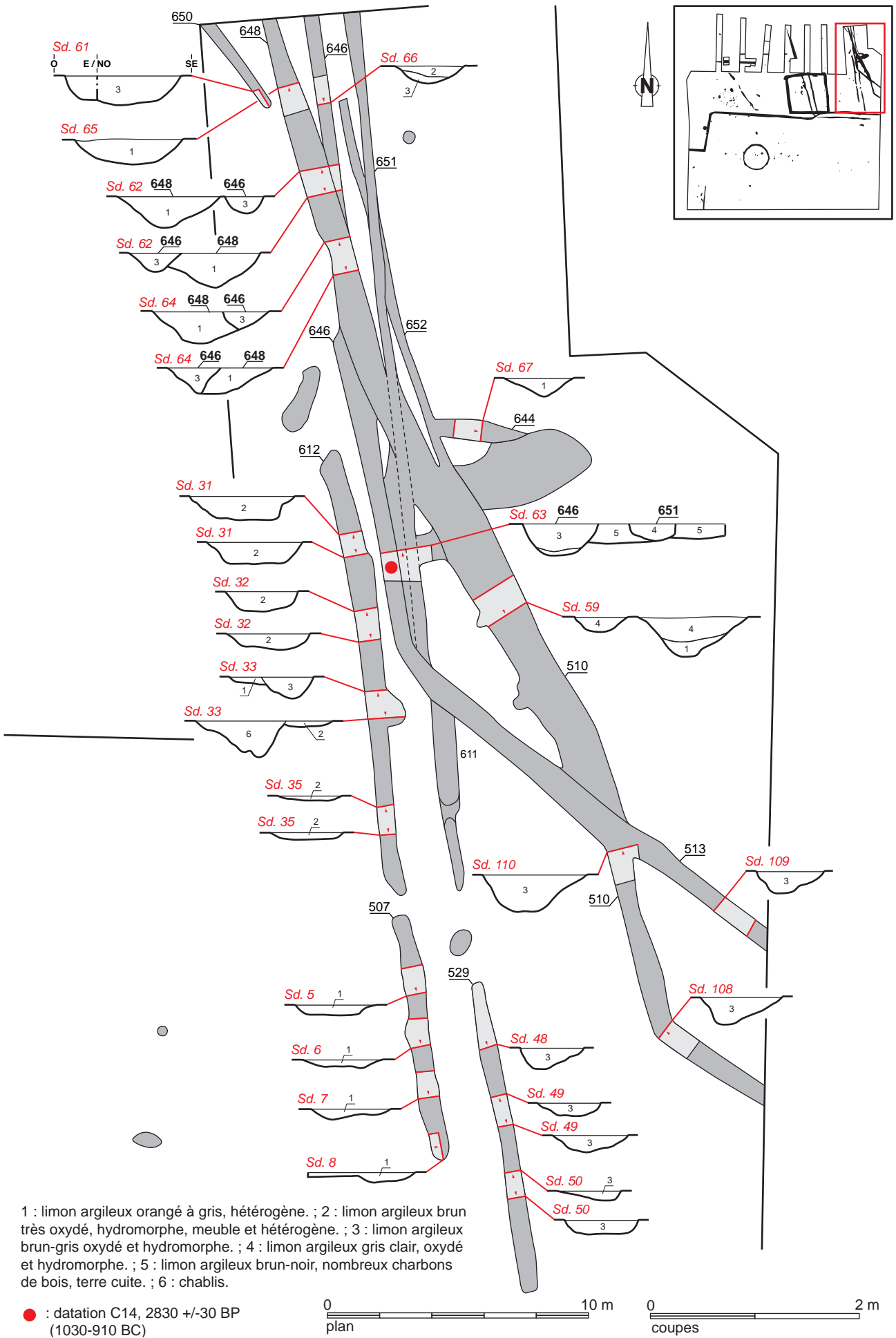


Fig.47 Plan et coupes des fossés de l'ensemble 3 © Stéphane Jean, Inrap

3.3 Les éléments d'architecture

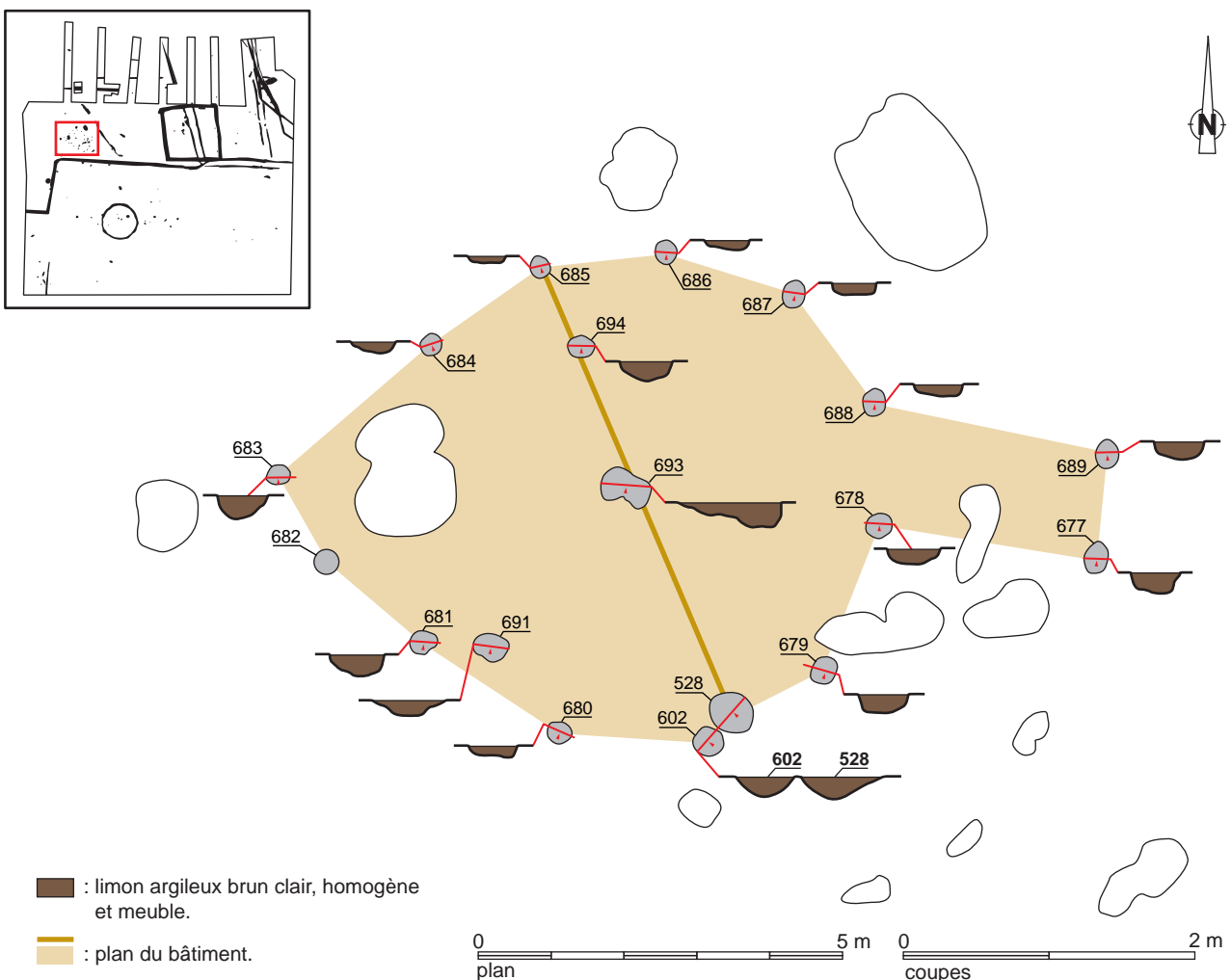
3.3.1 Le bâtiment circulaire sur poteau (fig. 50 à 53)

Ce bâtiment a un plan ovoïde avec accès à quatre appuis. Il est délimité par une unique couronne de 15 ou 16 poteaux qui dessinent une surface de 8m de long par 6.5m de large. Ils sont régulièrement espacés d'1.80m. Deux creusements excentrés à l'est matérialisent une entrée légèrement désaxée vers le nord par rapport à la disposition générale des poteaux. La présence d'un porche d'entrée permet de supposer que la paroi du bâtiment était rejetée d'environ 3m en périphérie, offrant alors une surface interne plus vaste, de plus de 100m². Il est envisageable que les trois petites fosses disposées en arc de cercle au sud du TP 677 correspondent aux vestiges d'une petite tranchée de fondation préalable à la mise en place de la paroi ou à l'emplacement de jambes de force destinées à éviter à la paroi un affaissement dans le sens de la pente. Deux trous de poteaux, disposés dans l'aire interne matérialisent certainement une cloison interne, séparant l'espace en deux parties quasiment égales.

Les modules de trous de poteaux sont variés, sensiblement plus volumineux dans la partie sud. Leur diamètre est compris entre 0.25m et 0.50m alors que les profondeurs ne dépassent pas 0.15m. Ils sont tous comblés par un unique limon argileux brun clair, meuble et homogène.

La répartition du mobilier céramique montre une très faible densité par structure et la présence de céramique majoritairement dans les fosses et les trous de poteaux du sud-est du bâtiment. Le nombre de tessons reste cependant très faible, exception faite du TP 528.

Fig.50 Plan du bâtiment de l'ensemble 3 avec détail des coupes de trous de poteaux
© Stéphane Jean, Inrap



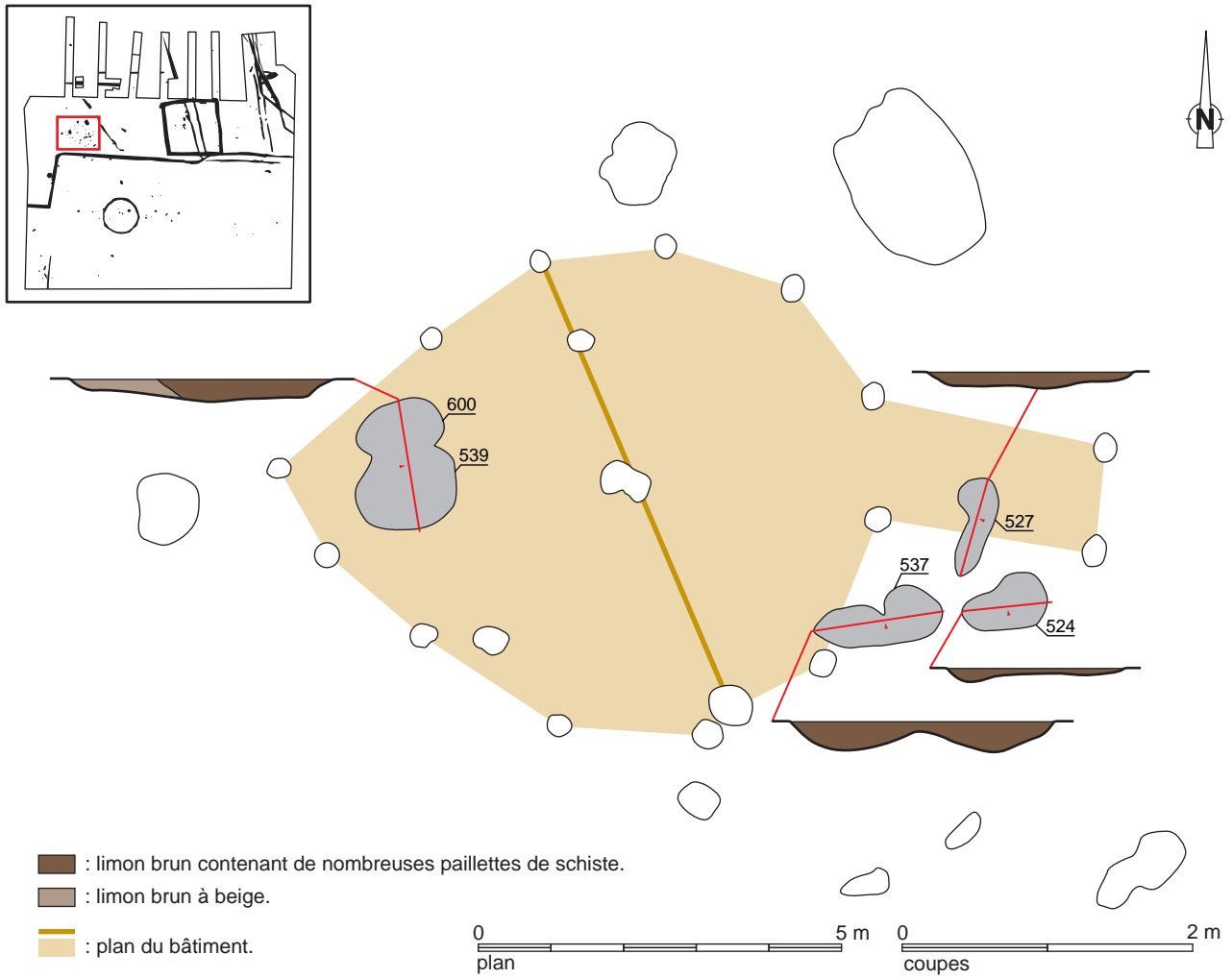


Fig.51 Plan du bâtiment de l'ensemble 3 avec détail des coupes de fosses © Stéphane Jean, Inrap



Fig.52 Vue générale du bâtiment de l'ensemble 3 avant fouille © Inrap



Fig.53 Fosses F528 et 602 situées à proximité du bâtiment © Inrap

3.3.2 La concentration de trous de poteaux de la partie septentrionale de l'ensemble 2 (fig. 54 à 56)

Cet ensemble se situe à l'intersection de deux fossés (F85 et F 128), mais n'ont pas de lien chronologique avec ces derniers. Ils sont plus anciens, comme l'atteste le recoupement stratigraphique entre un poteau (F 147) et le fossé 128.

Malheureusement, si ces structures sont nombreuses, aucune organisation spatiale n'est perceptible. Quelques alignements apparaissent (entre F100 et F104 ou F90-F105-F140 et F87), matérialisant probablement les vestiges de plans de plusieurs bâtiments successifs. Le fort arasement du terrain a dû faire disparaître certaines structures, rendant illisibles les éléments restants. Une tentative de « tri » des structures en fonction de plusieurs critères a été tentée :

- Selon la taille puisque l'on peut distinguer deux diamètres préférentiels : 0.35m et 0.50m. La profondeur n'est pas systématiquement corrélée au diamètre, les plus grands n'étant pas toujours les plus profonds. Dans tous les cas, aucun ne dépasse 0.25m de profondeur. Nous avons tenté de voir si les trous de poteaux les plus importants s'organisaient les uns par rapport aux autres.
- en fonction des remplissages puisque les creusements sont comblés par un limon argileux compact ou non, hétérogène ou pas et dont la couleur peut varier du brun au gris-orangé.
- d'après les profils, selon que les creusements présentaient un avant trou ou pas. Les différences observées ne font émerger aucun plan cohérent. Le palimpseste de cette zone n'est donc pas « filtrable » par les critères énoncés ci-dessus.

3.3.3 Les autres trous de poteaux

Plus encore que les fosses, ces trous de poteaux sont des structures à faible potentiel informatif. Ils sont une dizaine dans la partie sud de l'ensemble 2 mais l'érosion ayant œuvré à la disparition de certains, il ne se dégage aucun plan de ceux restant. A peine peut-on souligner le fait que les TP 57, 58 et 59 pourraient matérialiser un grenier s'il n'en manquait un quatrième pour former un angle nord-ouest. Pour le reste, toute tentative d'analyse spatiale est vaine.

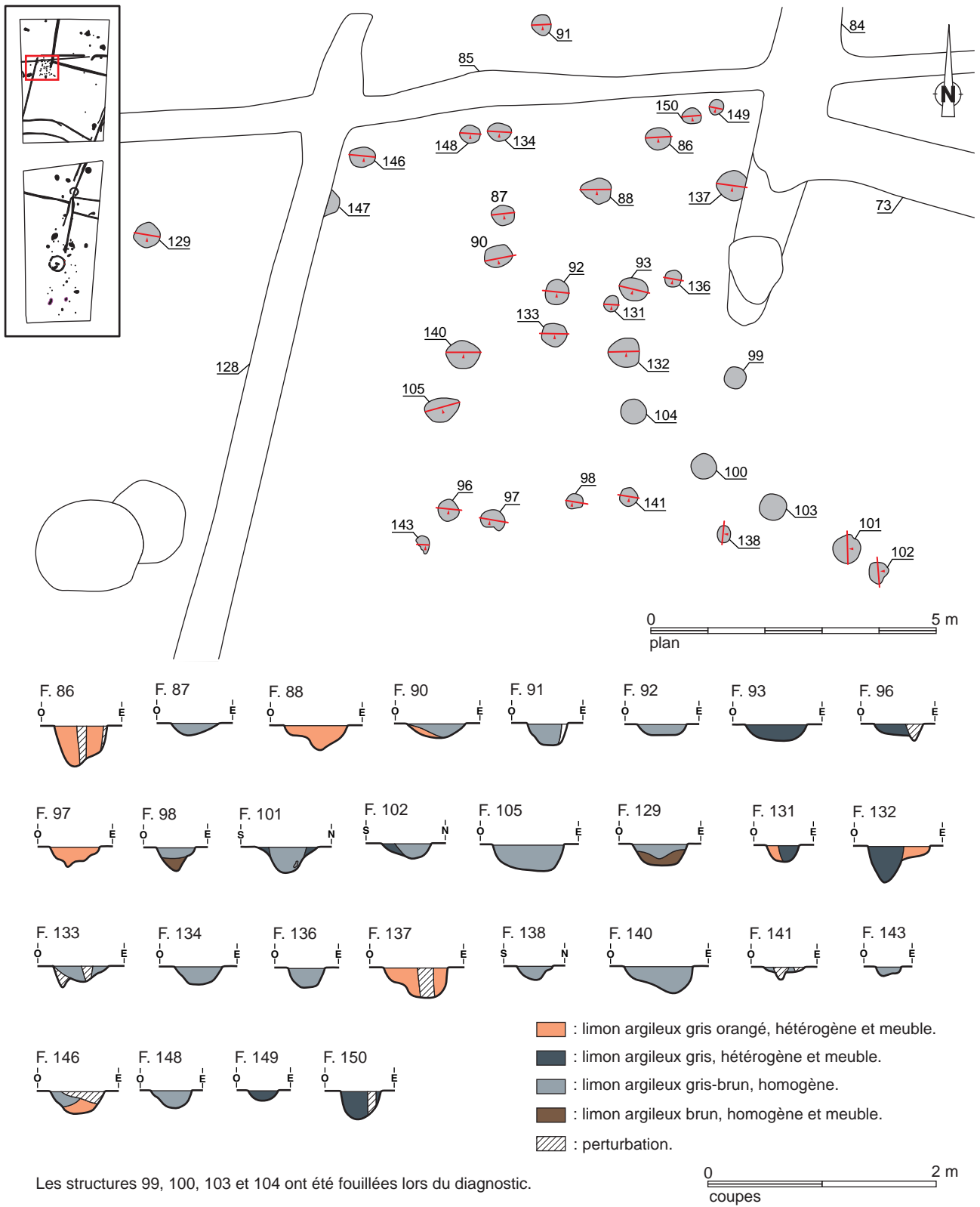


Fig.54 Plan d'ensemble et coupes des trous de poteaux de l'ensemble 2 © Stéphane Jean, Inrap



Fig.55 Vue générale de la partie sud de la concentration de trous de poteaux de l'ensemble 2 © Inrap



Fig.56 Vue générale de la partie nord de la concentration de trous de poteaux de l'ensemble 2 © Inrap

3.4 Les structures d'accompagnement des activités

Plusieurs structures prennent place à proximité des enclos, et dans une moindre mesure sur le reste des décapages des ensembles 2 et 3. Il s'agit de fosses, trous de poteaux et structures de combustion dont la répartition ne permet pas de dégager une organisation cohérente. Le fait que les structures sont plus denses à proximité des enclos permet cependant de penser qu'elles sont, au moins en partie, liées aux périodes de fonctionnement de ces derniers.

3.4.1 Les fosses de l'ensemble 2 (F 57 à 59)

14 fosses ont été dénombrées sur cette zone. Elles ont des formes, des dimensions et des comblements variés. Il n'y a donc aucune standardisation mais on peut tout de même distinguer :

- de grandes fosses d'environ 2m de long sur 1m à 1.50m de large et qui ne dépassent pas 0.30m de profondeur. Elles possèdent pratiquement toutes un unique comblement de limon brun qui recèle au mieux trois ou quatre tessons de céramique.
- des fosses plus modestes, de moins d'un mètre de long pour 0.50m de large et 0.10m de profondeur. Leur remplissage est comparable à celui des plus grandes.

Ces observations typologiques ne suffisent pas pour déterminer les fonctions de ces structures. Elles n'ont pas servi de fosses dépotoir et leurs formes n'évoquent guère les fosses d'extraction de cette période. Les quelques tessons retrouvés dans les comblements indiquent que l'une d'entre elles pourrait appartenir au Bronze ancien (F19), deux seraient du bronze final (F9, F32) tandis que les autres sont indéterminées. Comme ces attributions ne tiennent qu'à deux ou trois tessons par structure, nous préférons ne pas en tenir compte, d'autant que la distinction chronologique fine n'apporte rien à la compréhension spatiale du site.

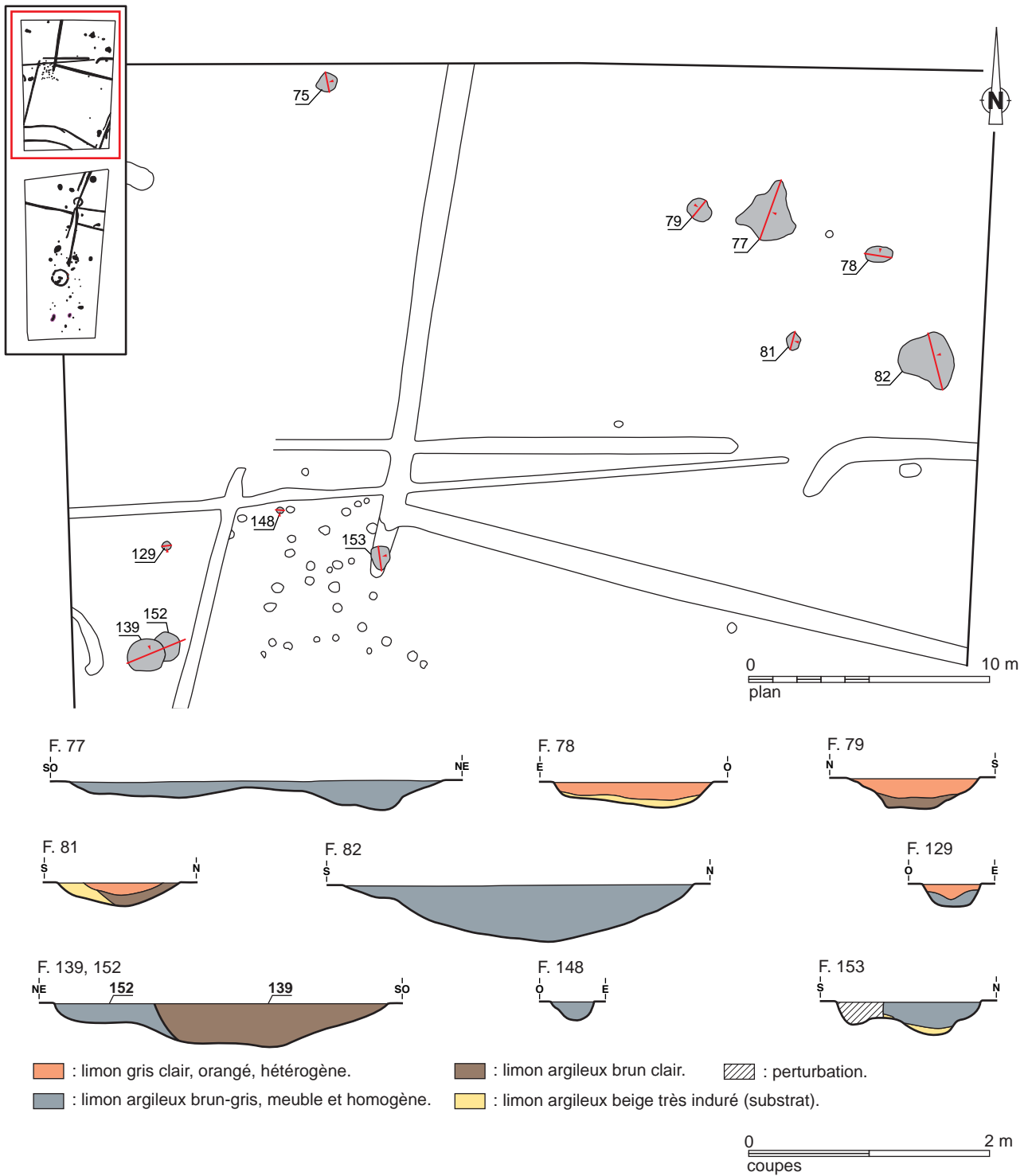


Fig.57 Plan et coupes des fosses de l'ensemble 2 © Stéphane Jean, Inrap

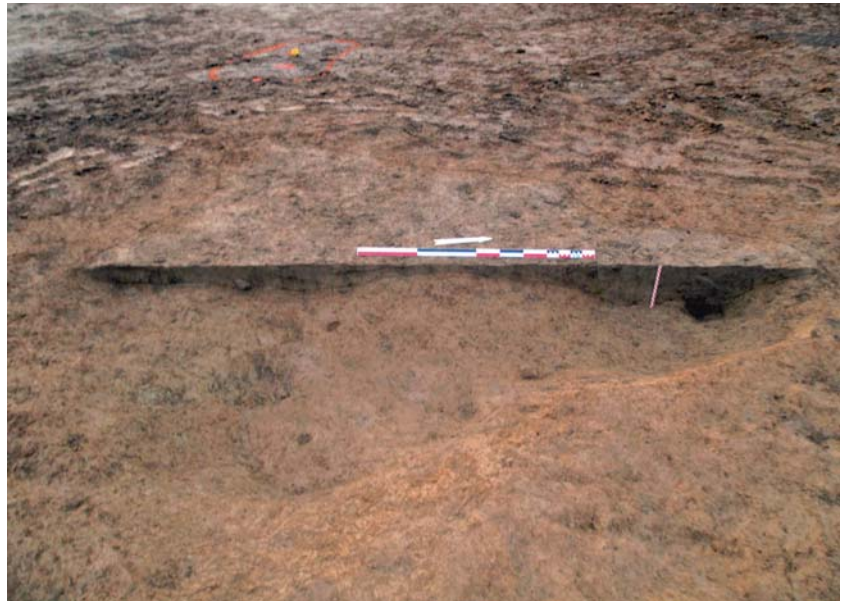


Fig.58 Détail de la fosse F77 © Inrap



Fig.59 Détail de la fosse F78 © Inrap

3.4.2 La fosse 117 (F 60 et 61)

Cette structure se trouve dans l'angle sud-est de la partie nord de l'ensemble 2. Elle mesure 3.40m de long, 2m de large et est profonde de 0.20m. Son contour est irrégulier, son profil évasé et son fond plat. Le comblement est constitué d'un limon argileux brun foncé, meuble et homogène. Très arasée, cette fosse a tout de même livré un lot de mobilier céramique important ainsi que plusieurs fragments de tuile et un morceau de verre.

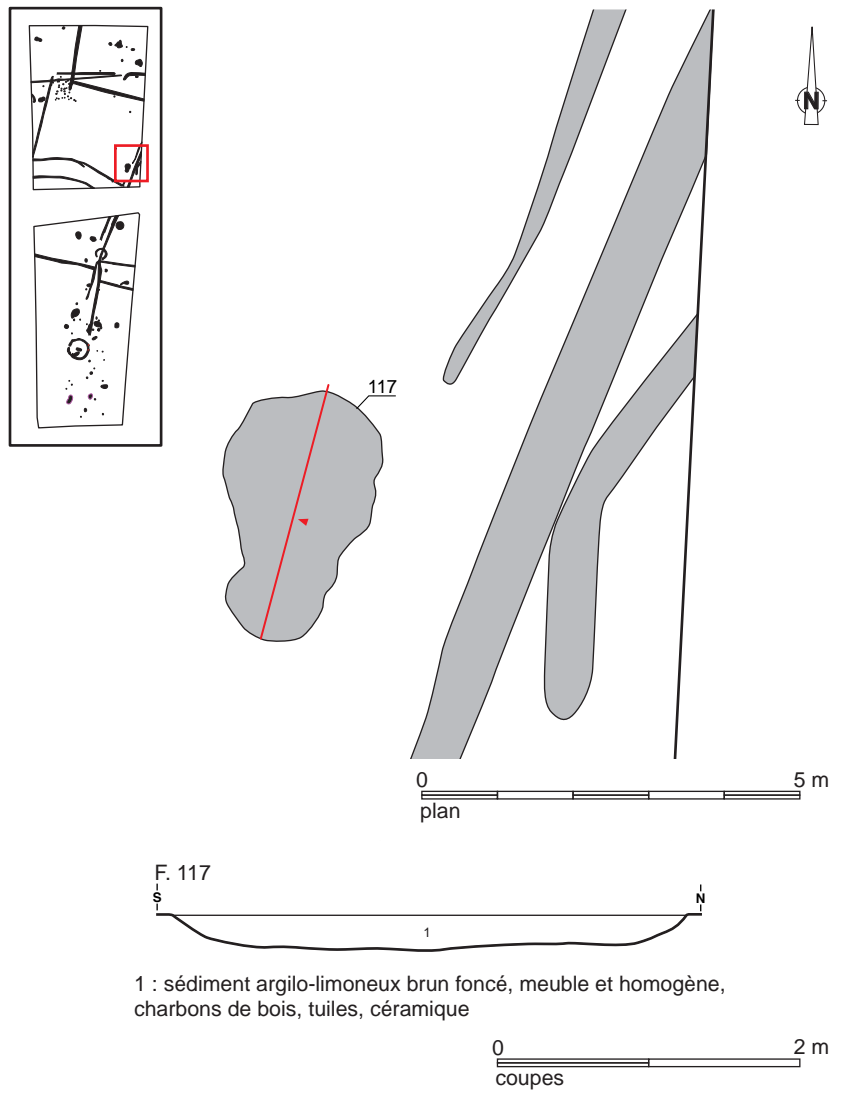


Fig.60 Plan et coupe de la fosse 117
© Stéphane Jean, Inrap



Fig.61 Détail de F117 © Inrap

3.4.3 Les fosses et trous de poteaux de l'ensemble 3 (fig. 62 à 64)

Pour ces structures, le plus intéressant est de remarquer leur petit nombre sur une telle surface. Elles sont moins d'une quinzaine, et réparties de manière inégale sur le décapage. Elles se trouvent en périphérie de l'enclos circulaire, dans un rayon d'une vingtaine de mètres autour. De formes variées, elles ne contiennent aucun mobilier et ne dessinent aucun plan cohérent. Les TP sont très arasés, moins de 0.10m de profondeur, les fosses sont un peu plus encaissées mais les contours très irréguliers rendent le caractère anthropique de la plupart d'entre elles douteux.

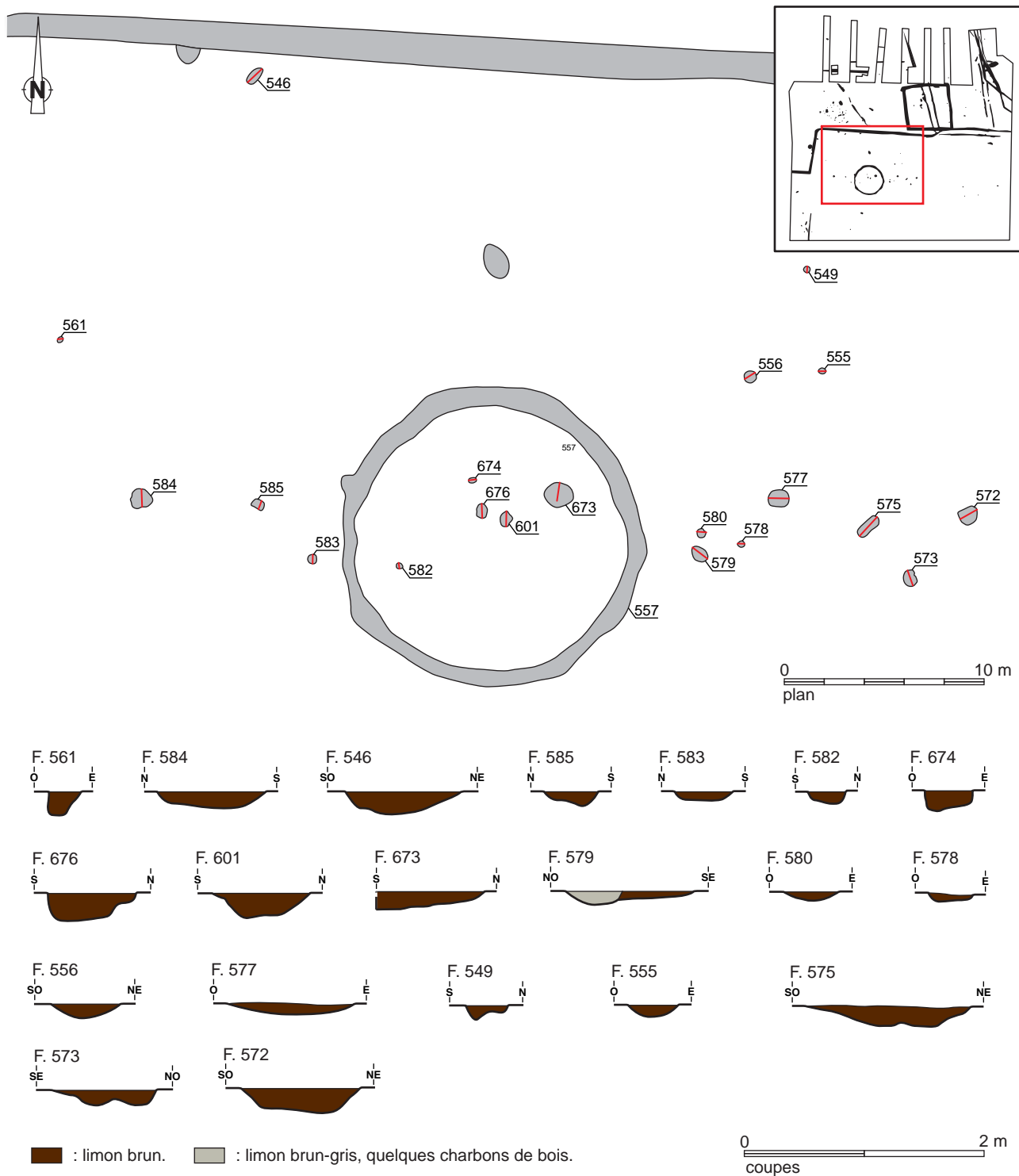


Fig.62 Plan et coupes des fosses de l'ensemble 3 © Stéphane Jean, Inrap



Fig.63 Détail de la fosse F577 © Inrap



Fig.64 Détail de la fosse F583 © Inrap

3.4.4 Les structures de combustion. (fig. 65 à 68)

Seules deux structures de combustion ont été mises au jour sur l'emprise de l'ensemble 2, dans la partie sud. F13 se trouve à proximité de l'enclos à fossé circulaire 10 tandis que F16 prend place au nord du cercle 49. Matérialisées en surface par une concentration de blocs de schiste chauffés, il s'agit de petites cuvettes sub-quadrangulaires à paroi évasées d'1m de long pour 0.80m de large sur 0.20m de profondeur. Les blocs n'offrent pas d'organisation particulière mais ne sont présents que sur une grosse moitié de la surface. Ils sont de provenance locale et de dimensions hétérogènes. Ils ne dépassent généralement pas 20cm de côté. Tous portent des marques d'altération dues au feu avec des surfaces de couleur rouge à gris-bleuté. Certaines des pierres de la structure 13 sont thermofractées.

Les blocs de schiste reposent sur un niveau charbonneux de 5cm d'épaisseur sous lequel les limons loessiques chauffés sont devenus très indurés et beige orangé sur

5cm de profondeur environ. Les deux structures ne contenaient aucun mobilier archéologique.

Les foyers ont des empièvements assez lâches mais offrent des niveaux charbonneux épais, témoignant d'une chauffe assez longue. Par ailleurs, le fait que certains blocs soient éclatés en place dans la structure 13 démontre que cette dernière a été utilisée in situ, et qu'elle n'a pas subi de remaniements importants après son abandon. Aucune autre accumulation de blocs, de charbons ou de cendres n'a été repérée à proximité de ces structures ce qui implique qu'il n'y a pas eu de vidange au cours de l'utilisation du foyer.

L'association de structures de combustion partiellement empièrées et d'enclos à fossé circulaire est fréquente sur les sites de l'âge du bronze. Ces structures ne sont pas particulièrement standardisées et le niveau de structuration peut varier considérablement d'un site à l'autre mais aussi à sur un même site. Elle est donc à envisager ici, les structures de pierres chauffées appartiendraient alors au bronze ancien. En l'absence de toute datation absolue ou relative cette proposition reste une hypothèse qu'il faudra valider par d'éventuelles nouvelles dates C14.

Si l'on associe ces structures aux enclos on peut alors leur prêter un ou des usages rituel et/ou funéraire. Cependant, le peu de données recueillies nous empêche d'aller plus avant dans les tentatives d'interprétations fonctionnelles.

Sur l'ensemble 3, une seule structure de combustion a été découverte, tout à fait au sud de l'emprise. Elle se présente sous forme d'une petite fosse de 0,50m de diamètre pour 7cm de profondeur, remplie uniquement d'argileuse limoneuse rubéfiée.

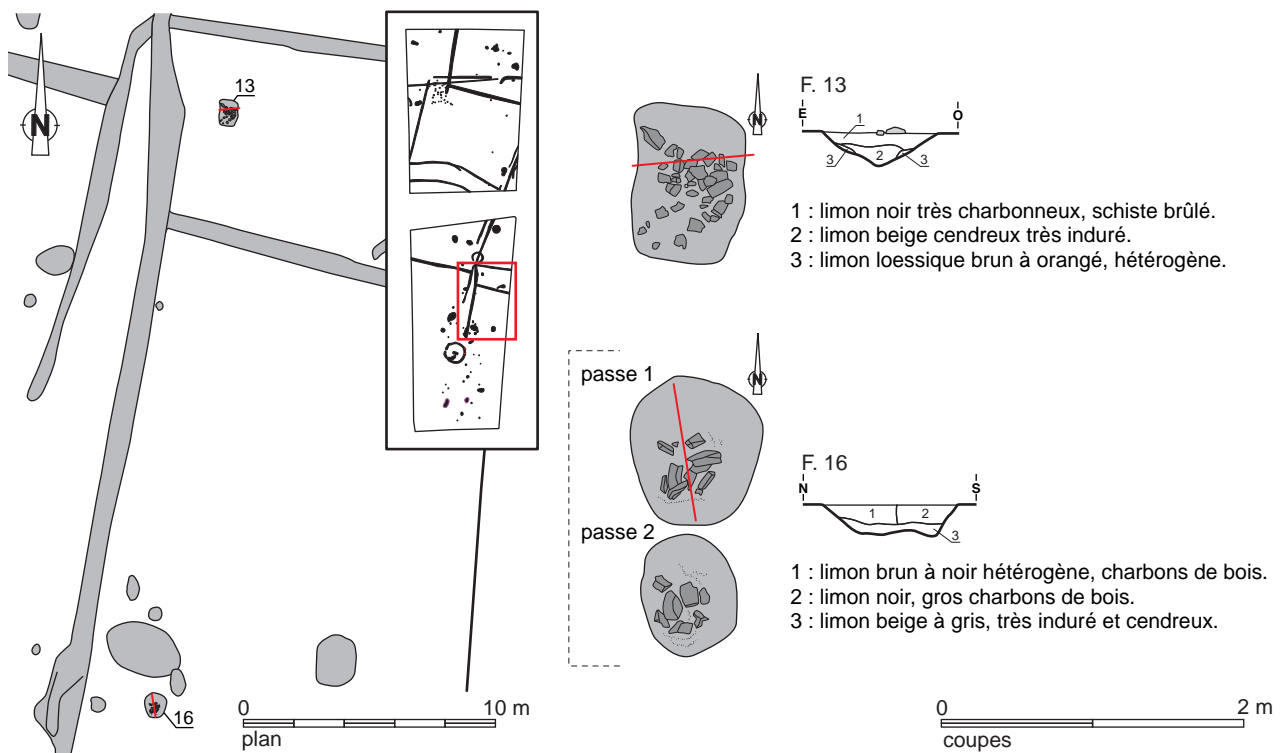
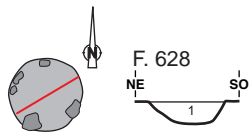
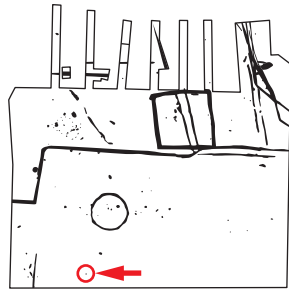


Fig.65 Plan et coupes des structures de combustion F13 et F16 (ensemble 2) © Stéphane Jean, Inrap



1 : sédiment limon-argileux rubéfié, meuble et hétérogène, blocs rubéfiés, cailloutis, paillettes de schiste.



Fig.68 Plan et coupe de la structure de combustion F628 © Stéphane Jean, Inrap



Fig.66 Surface de la structure de combustion F13 © Inrap



Fig.67 Surface de la structure de combustion F16 © Inrap

4. Le mobilier archéologique

4.1 Le mobilier céramique de l'âge du bronze (F. 69)

4.1.1 La céramique de l'enclos F49 (T. Nicolas)

Les faits 49 et 62 ont livré en tout et pour tout 18 tessons de céramique dont un seul est diagnostique. Il s'agit d'un fragment de languette à décor d'impressions digitées. Cet élément a pu être mis en parallèle avec celui mis au jour sur le site de Plédéliac « Nord du Bourg » où la structure 1004 a livré un élément typologique comparable (languette digitée) et une datation isotopique à 2 sigma de 2130-2080 ou de 2060-1940 avant J.-C. (Nicolas E., 2011), ou ceux de Molène « Begar Loued » (Pailler et al, 2011), et d'Etel « Le Sach/Toul er Pry » (Sicard, 2011).

4.1.2 Le mobilier céramique des fossés F 125 et F118/120 de l'ensemble 2 (T. Nicolas)

Ces fossés ont livré un petit ensemble de mobilier céramique, non diagnostic mais que les caractères intrinsèques de la pâte permettent d'associer aux deux récipients mis au jour lors du diagnostic (Tr 595) ainsi qu'au récipient contenant le dépôt de bracelets (dégraissant au quartz millimétrique, pâte grisée). De fait, par association nous proposons de dater ce petit ensemble à la fin du Bronze moyen ou au début du Bronze final.

4.1.3 Les céramiques proches de l'ensemble de trous de poteaux de l'ensemble 2

Lors du diagnostic, deux récipients pratiquement complets ont été mis au jour dans deux tranchées : . Il s'agit de 2 récipients en céramique grossière de type vase de stockage ; le fait qu'ils soient « écrasés en place », et bien qu'il n'a pu être identifié de structures d'implantation, nous incite à les interpréter comme des vases-silos, d'autant qu'ils n'étaient associés à aucun autre récipient ou mobilier. Seul un des deux individus a pu faire l'objet d'un remontage de la partie haute et basse du récipient. Le profil a fait l'objet d'une restitution (fig. 69, 1). Ce récipient de forme bitronconique est réalisé en céramique grossière de couleur grise. Les parois intérieures et extérieures ont fait l'objet d'un lissage à la main mouillée. Le dégraissant est essentiellement réalisé au quartz de taille millimétrique à centimétrique. Le vase est décoré de deux cordons digités sur le haut de la panse et au niveau de l'épaule, ainsi qu'une ligne d'impression au poinçon sous le premier cordon. Le récipient de forme et de décor original n'a pas trouvé de comparaison régionale ; toutefois les caractères technologique et morphologique tendent à proposer une attribution au Bronze final.

De ces éléments stratigraphiques et chronologiques, on peut déduire que l'ensemble de trous de poteaux est à rattacher à l'une ou l'autre des occupations bronze.

4.1.4 Le mobilier céramique des fosses de l'ensemble 2

Un certain nombre d'entre elles ont livré une très petite quantité de mobilier. Ce mobilier est indigent (168 tessons pour un NMI de 2 vases). Les altérations (cassure émoussée, surface dégradée) sont importantes tout comme le degré de fragmentation (2,8 grammes). De ce fait, les éléments céramiques n'ont pas livré d'éléments diagnostics. Leurs caractères intrinsèques, suffisamment

discriminants, permettent toutefois de les associer aux autres éléments céramiques datés et d'attribuer ces tessons à l'occupation du Bronze ancien et à celle du Bronze final (cf. inventaire).

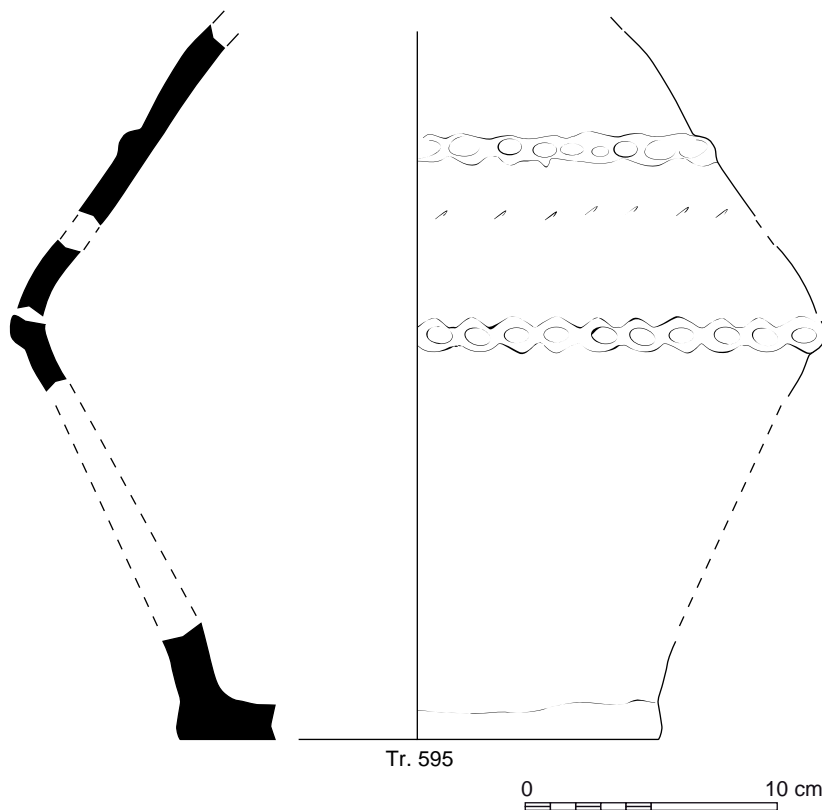


Fig.69 Mobilier céramique de l'âge du Bronze
© Théophile Nicolas, Inrap

4.1.5 Le mobilier céramique du bâtiment circulaire

4.1.5.1 Les trous de poteau du bâtiment

Plusieurs trous de poteau délimitant ce bâtiment circulaire ont livré un peu de mobilier.

Le trou de poteau 528 (fig. 73) recelait 18 tessons pour un NMI estimé à 2 vases. L'un d'eux est une céramique fine lustrée sur sa paroi externe brune à grise. La seconde est une forme à profil sinueux peu marqué avec un important diamètre à l'embouchure. Sommairement modelée, elle est ornée d'impressions digitées avec les coups d'ongle visibles sur sa panse brune-orangée. Le sommet de sa lèvre est également orné d'impressions. Ce type de forme se rencontre depuis la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début du second âge du Fer.

Le trou de poteau 602 ne contenait qu'un seul tesson de céramique fine comparable aux autres productions du site datées de la fin du 1^{er} âge du Fer (pâte sandwichée contenant des oxydes métalliques). Toutefois, n'oublions pas qu'une céramique fine contenait le dépôt de bracelets en bronze.

A la surface du trou de poteau 681 fut ramassé un tesson protohistorique proche des séries datées de l'Age du Bronze.

4.1.5.2 Le porche d'entrée

Les trous de poteau 677 et 678 ont livré quelques tessons de facture protohistorique. Quant à la fosse/TP 527, elle a fourni un unique tesson qui s'apparente aux productions datées du de l'Age du Bronze

D'après ces quelques remarques, il est donc difficile de dater ce bâtiment avec précision.

4.1.5.3 Les autres structures

Qu'il s'agisse de la fosse 539 localisée à l'intérieur du bâtiment circulaire ou encore de la tranchée orientale F 502, ces structures ont livré de rares tessons de facture protohistorique.

Plusieurs fosses alentours localisées au sud du porche d'entrée de ce bâtiment contenaient un peu de mobilier. Il s'agit des fosses 525, 533, 534 et 535. Des tessons protohistoriques ont été recueillis dans ces structures et leur facture ne diffère guère des autres vases découverts dans les enclos. Toutefois, le vase de l'âge du Bronze contenant le dépôt de bracelets en bronze est également de facture comparable ne permettant guère de préciser leur datation.

A partir de ce mobilier peu éloquent, Il est particulièrement difficile de rattacher ce bâtiment circulaire avec porche à l'une ou l'autre des phases d'occupation de l'ensemble 3. Par ailleurs, qu'il s'agisse des productions de la fin de l'âge du Bronze (dépôt de bracelets dans un vase) que des séries de la fin du 1^{er} âge du Fer (enclos et urne), les traitements de surface et l'aspect des céramiques fines varient très peu.

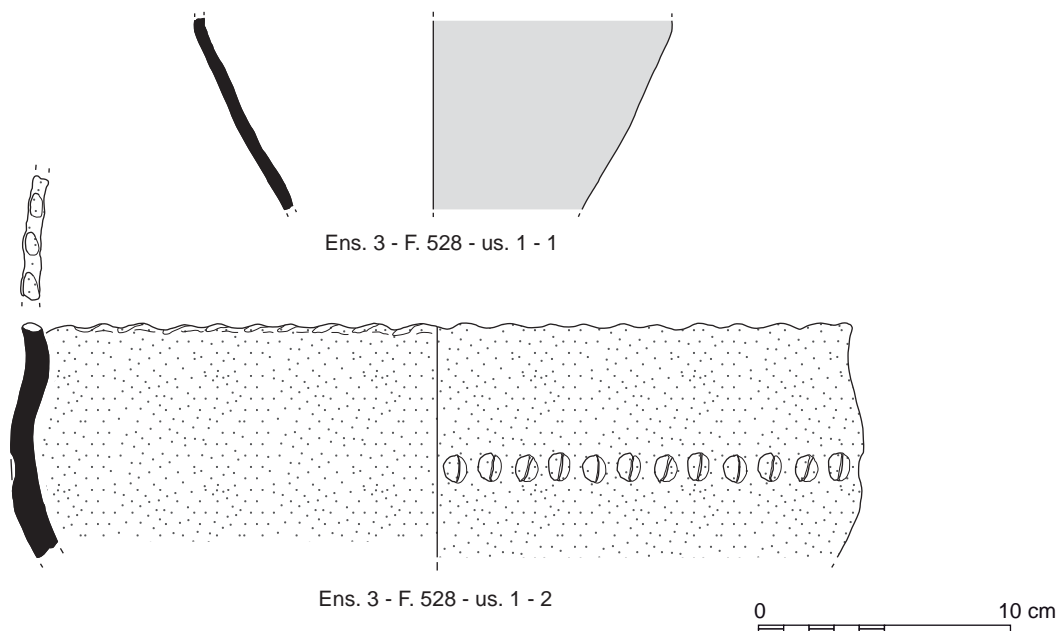


Fig.73 Poteries découvertes dans le trou de poteau 528 du bâtiment circulaire (ensemble 3) © Anne-Françoise Cherel, Inrap, infographie : Eric Nicolas, Inrap

4.2 Le mobilier céramique du premier âge du fer

4.2.1 Introduction

Cette opération archéologique a entraîné la découverte d'un ensemble mobilier considérable au regard de la période considérée, composé pour l'essentiel de tessons de poteries protohistoriques et de quelques fragments de terre cuite. Une perle (ou fusaiöle ?) en terre cuite vient compléter cet inventaire. On dénombre ainsi 400 tessons pour un NMI estimé à 41 vases. Les artefacts proviennent majoritairement du comblement des fossés de délimitation des enclos circulaire et quadrangulaire, dont les fonctions précises restent incertaines. La présence d'une urne funéraire au cœur de l'enclos quadrangulaire suggère leur vocation funéraire.

4.2.2 La céramique des fossés de délimitation de l'enclos F. 557 (fig. 70)

On recense 143 tessons pour un NMI estimé à 13 vases au sein du comblement du fossé circulaire 557, associés à quelques fragments de terre suite. Des collages existants entre des tessons issus de sondages diamétralement opposés (sondages 114 et 123) attestent ainsi de l'homogénéité de son remplissage. Des collages sont également avérés entre des tessons provenant des sondages 98 (US 2) et 97 (US 3).

Lors du diagnostic, un fragment de carène a été ramassé dans le comblement supérieur du fossé (fig. 70, n°1), à l'instar de celui découvert en cours de fouille (fig. 70, n°6). Sa surface externe est peinte en rouge « lie-de-vin » et sa surface interne est soigneusement lustrée. Lors de la fouille de l'enclos, une seconde céramique fine à profil sinueux peu prononcé et dont le diamètre à l'ouverture est considérable a reçu le même traitement décoratif (fig. 70, n°7). Elle a été exhumée du sondage 102. Dans les deux cas, leurs surfaces extérieures altérées sont beige-orangé et leurs parois internes sont brunes à orangées. Par ailleurs, leur pâte grise, orangée vers les tranches, contient des oxydes métalliques. Cette dernière trouve des analogies morphologiques avec des récipients découverts à Ifs (14) « Z.A.C. Object'Ifs Sud », dans la Plaine de Caen (Cherel 2004, vol. 4, p. 1051) datés de la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. Dans la péninsule armoricaine, ce type de décor relativement rare fait son apparition dans les contextes de la fin du 1^{er} âge du Fer. A Ifs (14) « Z.A.C. Object'Ifs Sud », (Cherel 2004, vol. 4, p. 1050-1051), des écuelles carénées partiellement peintes en rouge et des vases situliformes décorés de motifs peints en rouge sont connus au début du Hallstatt final (Ha D2 et Ha D2/D3), entre le milieu et la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. A Cagny (14), « Projet Décathlon », (Giraud, en cours), dans un ensemble de formes bien datées du Ha D1-D2 (milieu du VI^e siècle av. J.-C.), une écuelle ouverte carénée porte des traces d'enduit rouge. Mais c'est au cours de la phase suivante, au Ha D2-D3 (milieu VI-1^{er} quart du Ve siècle av. J.-C.) que les enductions de peinture rouge sont les plus courantes sur ce site.

Une seule forme complète a été ramassée au sein de ce contexte (fig. 70, n°10). Cette petite écuelle basse se caractérise par sa panse légèrement carénée et son fond très ombiliqué. Soigneusement lustrée dans sa partie supérieure, ses faces sont brunes à grises et sa paroi externe présente des traces de suie. Sa pâte fine sandwichée est grise au cœur et brune-orangée vers ses tranches. Sa lèvre courte se distingue à peine par endroit. Elle trouve des parallèles éloquents avec les écuelles peintes en rouge d'Ifs (14) « Z.A.C. Object'Ifs Sud », (Cherel 2004, vol. 4, p. 1050) malheureusement dépourvues de fond et datées du milieu du VI^e siècle av. J.-C. Sur ce dernier site, un décor de cupules rayonnantes orne la panse d'une écuelle carénée plus basse datée du Hallstatt moyen (Ha D1).

Un grand récipient aux surfaces brunes-orangées possède une pâte sandwichée grise au cœur et orangée vers ses tranches (fig. 70, n°8). Altéré, il a conservé des traces de lustrage sur sa paroi externe et à l'intérieur de sa partie supérieure. Il est malheureusement dépourvu de rebord mais présente un profil original. Deux tessons de panse sont respectivement décorés de trois grandes cupules et d'une seule cupule, mais il est difficile de savoir s'ils se situent juste au-dessus de l'épaule du vase ou immédiatement en dessous. Ces décors de cupules souvent groupées par 2, 3 ou 4 au sommet des vases, sont bien connus des petites nécropoles armoricaines à incinération de la fin de l'âge du Fer telles que celles de Penfoul à Landeleau (29) (Briard et al. 1984) ou Coët-a-Tous à Carnac (56) (Clément 1981). Les formes qui leur sont associées sont antérieures à celles pourvues d'une lèvre à large gorge interne, décorées de marguerites ou de cupules parfois associées à des frises estampées, attribuées au Ve siècle av. J.-C. (Cherel 1996). Une urne découverte dans la petite nécropole à incinération de Bruz (35) « Cicé » (Cherel 2005), est par exemple décorée de marguerites en alternance avec trois cupules sur sa panse. Par son profil, ses caractéristiques techniques et son ornementation, cette jatte à haut col évoque déjà les productions

du début de La Tène ancienne, vers le milieu du Ve siècle av. J.-C. L'exemplaire de Domloup serait donc antérieur au Ve siècle. Enfin, les rares habitats du 1^{er} âge du Fer fouillés dans la région n'ont pas livré de décor comparable, excepté quelques tessons résiduels découverts dans plusieurs souterrains (Quimper à Kergariou fouillé par Y. Menez). Toutefois, un décor de grandes cupules simples peu profondes, régulièrement espacées, affecte un récipient mis au jour sur l'établissement rural d'Ifs (14) « Z.A.C. Object'Ifs Sud », (Cherel 2004, vol. 4, p. 1051) dans un contexte de la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C.

Une lèvre triangulaire lustrée sur ses faces brun foncé à grises appartient probablement à une forme très ouverte à profil simple (fig. 70, n°4). Elle possède une pâte fine de couleur « brique » contenant des oxydes métalliques. Un fragment comparable provient du fossé de l'enclos de Lamballe (22), « ZAC de La Tourelle » (Cherel 2010, fig. 87, p. 192) pour une attribution chronologique hypothétique au Ha D2/D3.

Le rebord d'un grand récipient forme un long méplat oblique très éversé. Ses faces altérées sont orangées et sa pâte sandwichée est grise au cœur et orangée vers ses tranches. Par sa morphologie, il évoque les jarres à col en entonnoir, bien connues des contextes de la fin de l'âge du Bronze et des débuts du 1^{er} âge du Fer dans l'Ouest. Toutefois, ces jarres encore présentes dans les contextes du Hallstatt moyen, semblent pour le moment méconnues des ensembles du Hallstatt final. Signalons les exemplaires d'Ifs (14) « Z.A.C. Object'Ifs Sud », (Cherel 2004, vol. 4, p. 1047) et de l'éperon barré de Basly (14), « La Campagne » (San Juan et al. 2001) datés du Hallstatt moyen.

Un récipient modelé à profil simple arrondi légèrement rentrant possède une lèvre biseautée (fig. 70, n°5) à l'instar d'un exemplaire trouvé à Cagny (14), « Projet Décathlon », (Giraud, en cours) daté du Ha D1-D2. Une large trainée digitée visible sur sa face externe évoque les productions de la fin de l'âge du Bronze et du début du 1^{er} âge du Fer de Normandie et d'outre-manche.

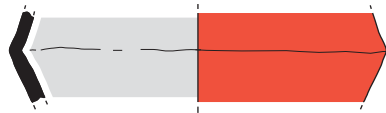
Le fragment d'un petit récipient (fig. 70, n°3) à épaulement très galbé vient également compléter ce corpus. Il évoque les écuelles à haut col très galbées ou carénées de Lamballe (22), ZAC de La Tourelle, datées de la fin du 1^{er} âge du Fer (Cherel 2010).

Enfin, un décor d'impressions digitées avec le coup d'ongle visible orne l'épaulement d'un récipient (fig. 70, n°9).

Il est difficile de dater précisément ce lot car les comparaisons locales sont rares. Les faciès les mieux connus se réfèrent en effet à la Bretagne occidentale pour la fin de la période et, plus à l'est, à la Basse-Normandie. Dans l'Ouest, les décors peints en rouge semblent toutefois apparaître très timidement dès le Hallstatt moyen (Ha D1) pour se développer dans la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. (Ha D2/D3). Dans cet ensemble, quelques caractères évoquent encore les productions du Ha D1 (cupules, jarre). On se situe donc probablement au milieu (Ha D1/D2) ou dans la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. (début Ha D2/D3).

4.2.3 Le mobilier céramique de la fosse 555 localisée au nord-est de l'enclos circulaire

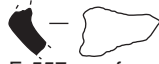
Cette fosse a livré 5 tessons à parois fines de facture comparable aux productions issues des fossés d'enclos. Leur attribution chronologique à la fin du 1^{er} âge du Fer est donc probable.



Ens. 3 - F. 557 (diag. Tr. 174/F.2) - 1



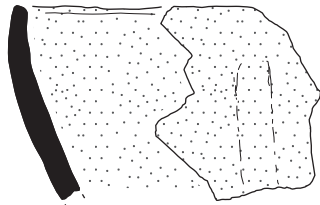
Ens. 3 - F. 557 - surface nord - 2



Ens. 3 - F. 557 - surface nord - 3



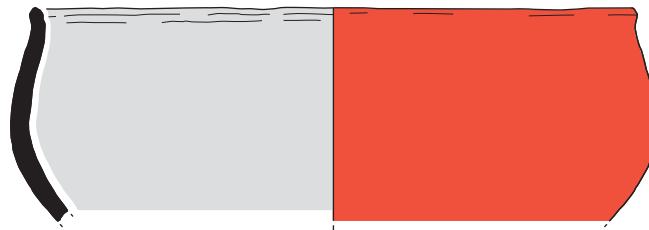
Ens. 3 - F. 557 - sd. 114 - surface - 4



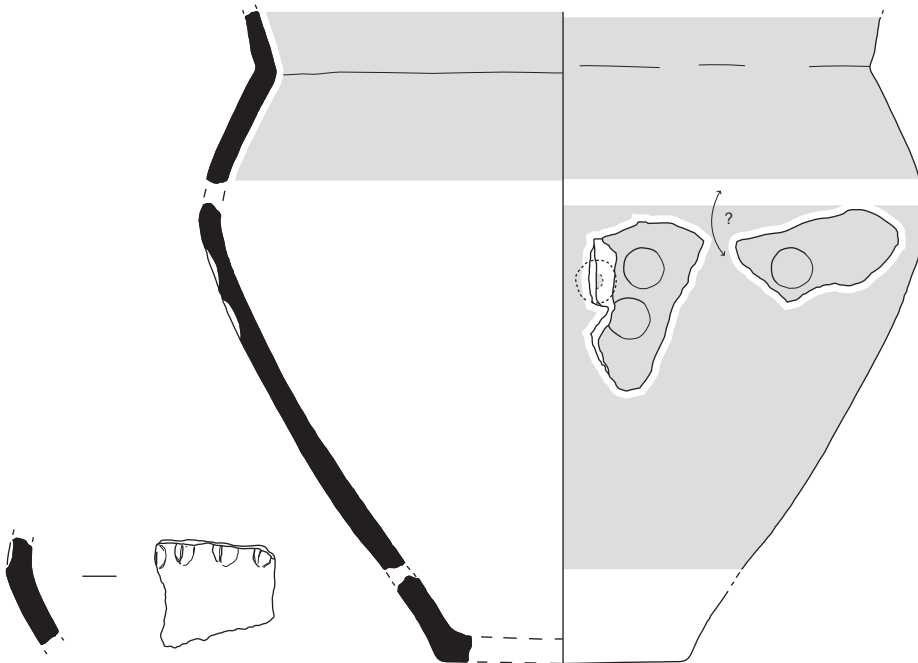
Ens. 3 - F. 557 - sd. 118 - 5



Ens. 3 - F. 557 - sd. 120 - 6



Ens. 3 - F. 557 - sd. 102 - 7



Ens. 3 - F. 557 - sd. 91 - 9

Ens. 3 - F. 557 - sd. 123 - collage sd. 114 - 8



Ens. 3 - F. 557 - sd. 98 - us. 2 collages sd. 97 - us. 3



Fig.70 Poteries découvertes dans le fossé 557 de l'enclos circulaire (ensemble 3) © Anne-Françoise Cherel, Inrap, infographie : Eric Nicolas, Inrap

4.2.4 Le mobilier céramique de l'enclos 505/511 (fig. 71)

Les fossés de délimitation 505/511 ont livré 160 tessons pour un NMI estimé à 20 vases. Une perle (ou fusaiöle ?) en terre cuite a été ramassée dans le sondage 9 du fossé 511 (fig. 71, n°9).

La présence ponctuelle de quelques tessons de poteries datés de l'Age du Bronze est probablement à mettre en lien avec l'occupation mise en évidence dans l'ensemble 2. On peut en signaler dans le sondage 10 (fig. 71, n°7), entre les sondages 36 et 37. Ces tessons brun-orangés se caractérisent notamment par leur matrice argileuse assez fine contenant des éléments de quartz grossiers anguleux.

Une forme carénée soigneusement lustrée sur sa face externe et à l'intérieur de son rebord se singularise par sa taille réduite (fig. 71, n°4). Elle n'est pas sans rappeler les exemplaires de plus grandes tailles connus à Ifs (14) « Z.A.C. Object' Ifs Sud », (Cherel 2004, vol. 4, p. 1050 et 1051) dans les contextes datés du milieu et de la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C., ou encore ceux de Cagny (14), « Projet Décathlon », (Giraud, en cours) attribués au Ha D2-D3 (fin VI^e-début Ve siècle av. J.-C.).

Une forme grossièrement modelée possède un fort diamètre à l'ouverture (fig. 71, n°3). Sa surface externe brune présente des traces de coup de feu et sa face interne orangée a conservé des traces de suie. Son rebord se caractérise par son grand méplat oblique interne et le sommet de sa lèvre est orné de petites digitations rapprochées avec les coups d'ongle visibles. Il trouve peu de correspondances régionales. Tout au plus peut-on mentionner un vase dépourvu de décor possédant le même diamètre et un profil comparable découvert dans l'enclos circulaire du 1^{er} âge du Fer de Chantaleau à Visseiche (35) (fouille J.-C. Meuret). Dans l'Ouest, ce type de récipient à large méplat oblique interne se rencontre également dans les contextes de la fin de l'âge du Bronze, comme le confirment les exemplaires du village de l'âge du Bronze final du Buisson du Roui à Malleville-sur-le-Bec (Eure) (Nicolas 2009).

Un rebord est décoré à son sommet de coups d'ongles régulièrement espacés (fig. 71, n°6), décor courant dans les contextes de la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début du 2nd âge du Fer. Ce type d'ornementation se rencontre fréquemment dans les contextes de la fin de l'âge du Bronze tels les vases ouverts à profil simple de l'enceinte à fossés discontinus de Lamballe (22), « ZAC de La Tourelle » (Cherel 2010, fig. 63, p. 124) datés de l'étape moyenne et du début de l'étape finale du Bronze final. Ils sont également connus dans les contextes régionaux de la fin du 1^{er} âge du Fer et du début de La Tène ancienne.

N'oublions pas non plus qu'une datation par la méthode du radiocarbone réalisée dans le fossé oriental 513/651 localisé à proximité de l'enclos quadrangulaire, indique une datation à la fin du Bronze final. Une pollution éventuelle au sein du comblement des fossés d'enclos n'est pas non plus à écarter. Enfin, dans le même secteur, le dépôt de bracelets en bronze dans un vase est daté de la fin de l'âge du Bronze moyen/Bronze final.

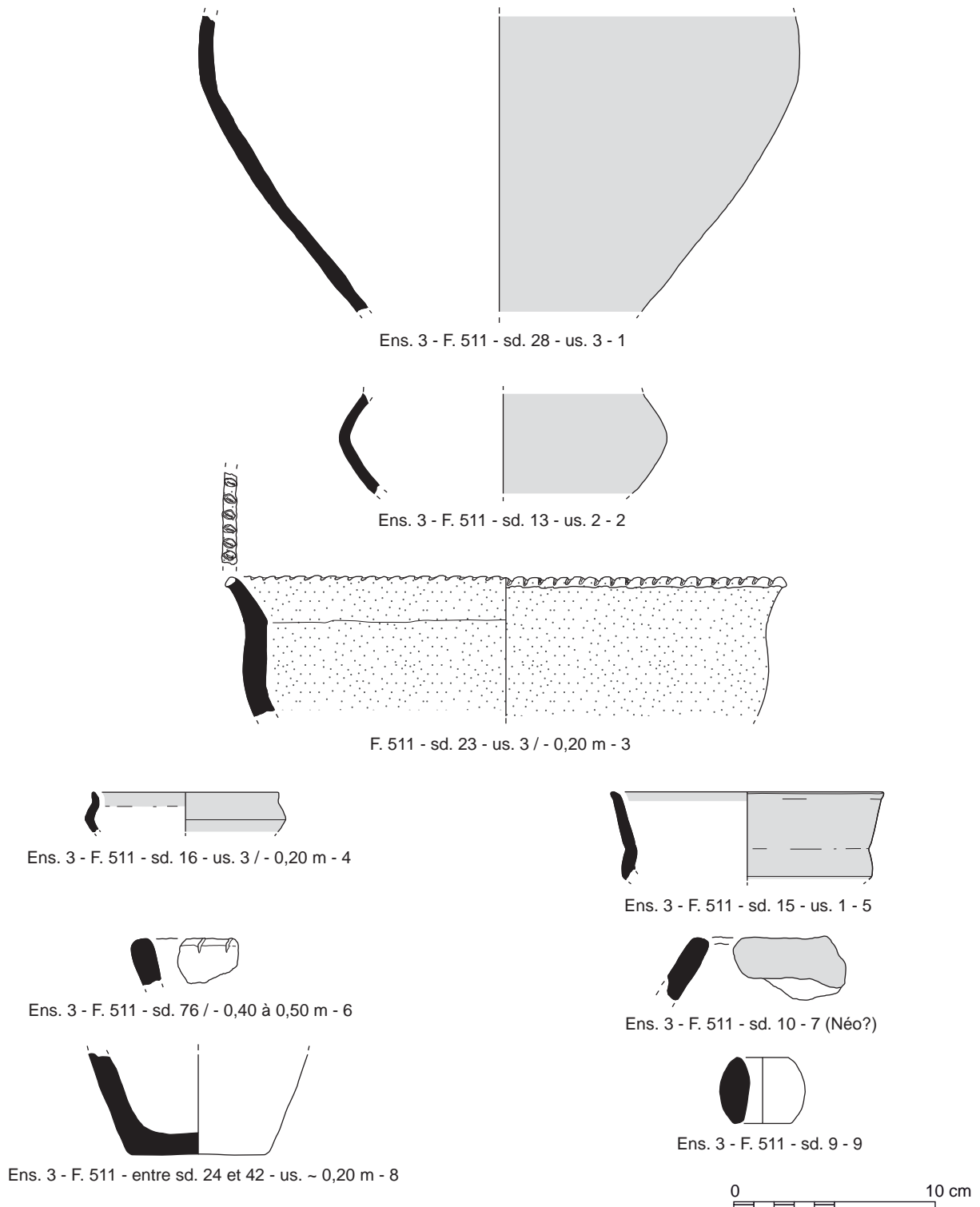
Une petite écuelle à haut col (fig. 71, n°5) trouve quelques comparaisons régionales, notamment dans les contextes de la fin du 1^{er} âge du Fer (Ha D2/D3) de Lamballe (22), « ZAC de La Tourelle » (Cherel 2010, fig. 87, p. 192 et fig. 89, p. 195). Ces formes, très rares dans les contextes du Hallstatt moyen de l'Ouest de la Gaule, deviennent fréquentes au cours du Ha D2/D3. Dans les ensembles marniens du Hallstatt final (Ha D3) ces écuelles à carène basse et à col évasé sont courantes.

Enfin, deux céramiques fines soigneusement lustrées sont malheureusement dépourvues de rebord et de fond (fig. 71, n°1 et 2). Elles présentent les mêmes caractéristiques que les autres productions fines du site et des traces de coups de feu sont visibles sur la plus grande.

L'ensemble des arguments développés précédemment permet de proposer une

datation de ce lot à la fin du 1^{er} âge du Fer, probablement à la fin du Ha D2-D3 (fin VI^e-premier quart du V^e siècle av. J.-C.). Toutefois, ces propositions sont à prendre avec beaucoup de précautions car les éléments de formes éloquentes sont rares et certains vases peuvent évoquer des productions plus anciennes. Contrairement au mobilier issu de l'enclos circulaire, aucun tesson peint en rouge n'est recensé. Or, qu'il s'agisse de l'établissement rural d'Ifs (14) « Z.A.C. Object'Ifs Sud », ou de l'habitat de Cagny (14), « Projet Décathlon », les enduits rouge tendent à disparaître au Ha D3/LTA et au début de La Tène ancienne.

Fig.71 Poteries découvertes dans le fossé 511 de l'enclos quadrangulaire (ensemble 3) © Anne-Françoise Cherel, Inrap, infographie : Eric Nicolas, Inrap



4.2.5 L'urne funéraire de la fosse 519 (fig. 72)

L'urne funéraire 519 fut découverte à l'intérieur de cet enclos quadrangulaire. Malheureusement, elle a été écrêtée dans sa partie supérieure. Un fragment d'épaule et le départ d'un rebord semblent appartenir au même vase mais leur jonction avec la partie inférieure de ce récipient n'est pas assurée. Soigneusement lustrée sur sa face externe et à l'intérieur de sa partie supérieure, sa paroi interne a fait l'objet d'un lissage attentionné. Régularisées à l'aide d'une baguette ou d'un outil à pointe mousse, ses surfaces sont de teinte brune et sa pâte brune à grise est orangée vers sa tranche externe. Quoiqu'incomplète, ses caractéristiques (pâte, couleur, traitement de surface, forme) sont très proches des urnes découvertes dans la nécropole de Bruz, « Ciccé » (Cherel 2005). En effet, l'une d'elles, complète, est carénée tandis que les deux autres sont seulement conservées dans leur partie inférieure. Sur le même site, une quatrième urne à pâte sableuse grise est décorée de marguerites en alternance avec trois cupules sur sa panse. Par son profil, ses caractéristiques techniques et son ornementation, cette jatte à haut col évoque déjà les productions du début de La Tène ancienne, vers le milieu du Ve siècle av. J.-C., alors que les types précédents se rapprochent plutôt des productions de la fin du 1^{er} âge du Fer ou de la transition 1^{er}-2nd âges du Fer. On peut donc suggérer une datation de l'urne 519 à l'extrême fin du 1^{er} âge du Fer ou à la transition 1^{er}-2nd âges du Fer, entre la fin du VI^e siècle av. J.-C. et le début du Ve siècle av. J.-C. (fin Ha D2-D3 ou Ha D3/La Tène A ancienne). Il est tout à fait possible qu'elle ait été déposée au sein de l'enclos quadrangulaire qui lui est probablement contemporain.

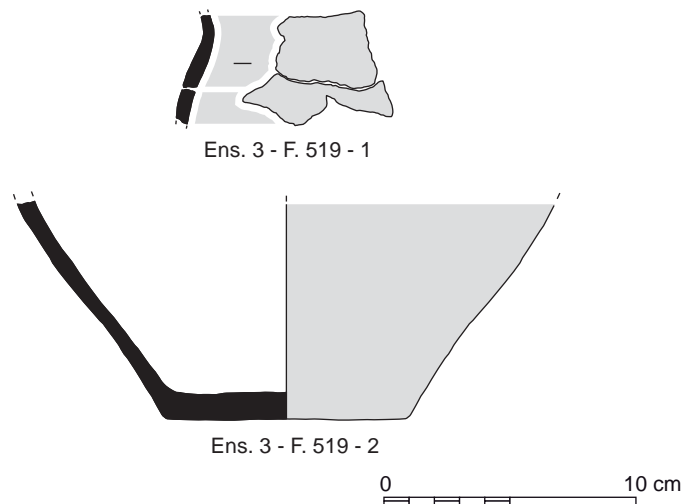


Fig.72 Urne F519 découverte à l'intérieur de l'enclos quadrangulaire (ensemble 3) © Anne-Françoise Cherel, Inrap, infographie : Eric Nicolas, Inrap

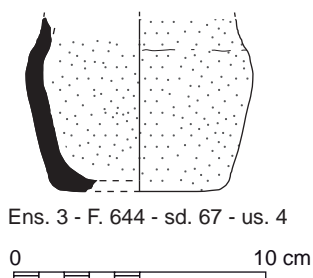


Fig.74 Poterie découverte dans le fossé 644 en limite orientale de l'emprise (ensemble 3) © Anne-Françoise Cherel, Inrap, infographie : Eric Nicolas, Inrap

4.2.6 Le mobilier céramique des fossés de l'ensemble 3 (A.F. Cherel et T. Nicolas)

Le fossé 513/651 n'a livré que deux tessons pour un NMI estimé à un récipient. Le fragment d'un fond protohistorique de facture grossière est le seul élément de forme recensé.

Le fossé 644 situé dans le même secteur (fig. 74) contenait un récipient protohistorique. Modelé, de taille modeste, il a conservé des traces de suie sur sa face externe brun foncé. Malheureusement, son profil n'est pas caractéristique d'une période donnée.

4.3 Le mobilier antique (F. Labaune-Jean)

4.3.1 Méthodes de travail

La parcelle abordée à Domloup, sur l'emprise de la future ZAC du tertre en 2011 a livré du mobilier historique comprenant :

- 121 tessons de récipients en céramiques (hors protohistoire)
- 30 fragments de terre cuite (tuile)
- 11 terres cuites indéterminées
- 1 tesson de récipient en verre

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

4.3.2 Catalogue par contexte de découverte

4.3.2.1 Ensemble 2

Fait 2

Dans le sondage 74, l'unique tesson de panse mis au jour appartient à une production antique en céramique réductrice. L'aspect de la pâte bien cuite et assez granuleuse évoque l'aspect des vases en usage prioritairement en contextes tardifs. Cependant, faute d'élément de forme associé, il n'est possible de donner cette hypothèse de datation qu'à titre indicatif.

Au nord du sondage 94, ont été mis au jour 2 fragments de terre cuite correspondant à une tuile plate bien cuite, de facture antique.

Sans précision de sondage, l'Us 1 de ce fait a permis de recueillir un morceau de tuile plate à rebord de production antique.

Fait 4

Mobilier insuffisant au niveau du sondage 66 (us1) : 2 tessons de tuile plate antique.

Fait 12

Ce fait a livré 1 tesson de panse bien cuite au niveau du sondage 102 auquel s'ajoutent 3 autres tessons sans précision de localisation. Ces derniers comprennent un morceau de fond à pâte assez fine réductrice, ayant vraisemblablement brûlé, l'épaule d'un pichet en céramique réductrice et un morceau de fond. Ce dernier possède une pâte claire riche en quartz que l'on rencontre fréquemment localement pour les productions en usage à partir des ^x^e - ^{xii}^e siècles. Signalons que le fragment de pichet possède, quant à lui, une pâte, un profil et un décor témoignant de sa confection durant l'antiquité tardive. De forme élancée, la panse se rétrécit à l'oblique pour constituer l'amorce du col. Il est possible ici que le vase ait été retaillé à la base du col pour continuer à être utilisé, hypothèse reposant sur l'usure arrondie de la cassure à ce niveau. L'épaule est ornée d'un décor à base de lignes obliques juxtaposées et constituées d'une succession jointive de petites impressions circulaires. Comparaisons : faute de contextes tardifs dans ce secteur géographique, il faut comparer cette forme à des ensembles où ils sont mieux cernés comme à Carhaix (29), site de la réserve archéologique. Cette forme correspond au type CS5 recensé sur ce site dans les contextes de la fin de la fin du ⁱⁱⁱ^e au début du ^v^e siècle (Labaune-Jean 2002). Toujours dans le Finistère, on peut également signaler les pichets des dépôts funéraires de Gouesnac'h – Ty Korn. (Labaune-Jean 2008). (fig. 75)

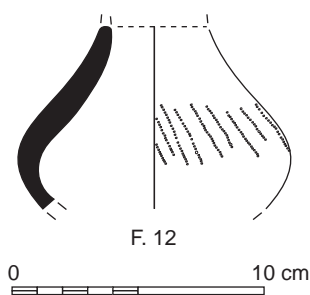


Fig.75 Poterie découverte dans le fossé 12 de l'ensemble 2, cliché de détail du décor © Françoise Labaune-Jean, Inrap, infographie : Stéphane Jean, Inrap

Fait 70

Le tesson de fond en céramique réductrice découvert dans ce fait (us 1) associé à un morceau de terre cuite ne permet pas d'affiner la datation au cours de la phase antique.

Fait 71

Mobilier insuffisant : 1 tesson de tuile plate antique.

Fait 72

Mobilier insuffisant : 2 tessons de tuile plate antique.

Fait 73

Sans précision de localisation, il faut signaler la présence d'un lot de 4 tessons de tuile plate antique ou de brique ?

Le sondage 41 comprend 2 tessons antiques par l'aspect de la pâte à cuisson réductrice et 1 morceau de terre cuite architecturale.

Aux côtés de 2 morceaux de tuile plate, le sondage 45 (us1) a livré un tesson de panse de récipient à parois assez fines et pâte bien cuite que l'on peut comparer localement avec certaines productions du haut Moyen Age. En l'absence d'autres éléments associés, il n'est pas possible de certifier cette proposition.

Fait 78

Mobilier insuffisant : 1 tesson de tuile plate antique.

Fait 94

Le sondage 7 a permis de recueillir 7 fragments de tuile plate épaisse ou de brique (?) de facture antique, sans précision possible.

Sondage 42 (us1) : mobilier insuffisant comprenant 2 éclats de terre cuite et un petit tesson de panse en céramique commune sombre antique.

Sondages 50/51 : ce niveau comprend 9 tessons issus d'un même récipient à pâte gris clair, bien cuite. D'assez grand module, le vase présente une lèvre en bourrelet arrondi, un col court concave et une panse oblique. Une arête située à l'épaule, surmonte un décor de molette bien imprimée. Celle-ci se compose, de gauche à droite, d'une séquence à base de 3 trois stries obliques, d'un morceau de strie courbe oblique placée en vis-à-vis par rapport au motif précédent, un point ou rond bas, un grand V ouvert, une ligne oblique à droite. Puis la suite est illisible car avant la cassure du tesson, il semble d'après la partie basse que l'on soit au niveau d'un raccord de molette. En dessous de ces motifs complexes, une ligne simple de petits carrés juxtaposés, présentant un défaut : succession de 4 carrés bien lisibles, petit espace vide (?), 2 carrés assez bien imprimés, puis 2 carrés peu lisibles. Par la pâte et le profil général, le vase découle des productions antiques. Par la molette, il est possible de proposer une datation probablement à placer au cours du ^ve siècle. (**fig. 76**)

Sondage 51 : les 6 tessons découverts ici appartiennent au même vase. Ils sont associés à un morceau de tuile antique.

Sondages 51/52 : suite du même vase (5 tessons). S'y ajoute un fragment de panse d'un autre récipient indéterminé.

Sondage 52 (us1) : lot de 5 fragments de terre cuite (tuile et clayonnage ?)

Sondage 52 (us 3) : 6 tessons issus du même vase que précédemment.

Sondages 52/53 : mobilier insuffisant (tessons en céramique réductrice bien cuite, antique tardive probable).

Sondages 53/54 : mobilier insuffisant (1 tesson de panse antique et 1 morceau de terre cuite architecturale – brique ?)

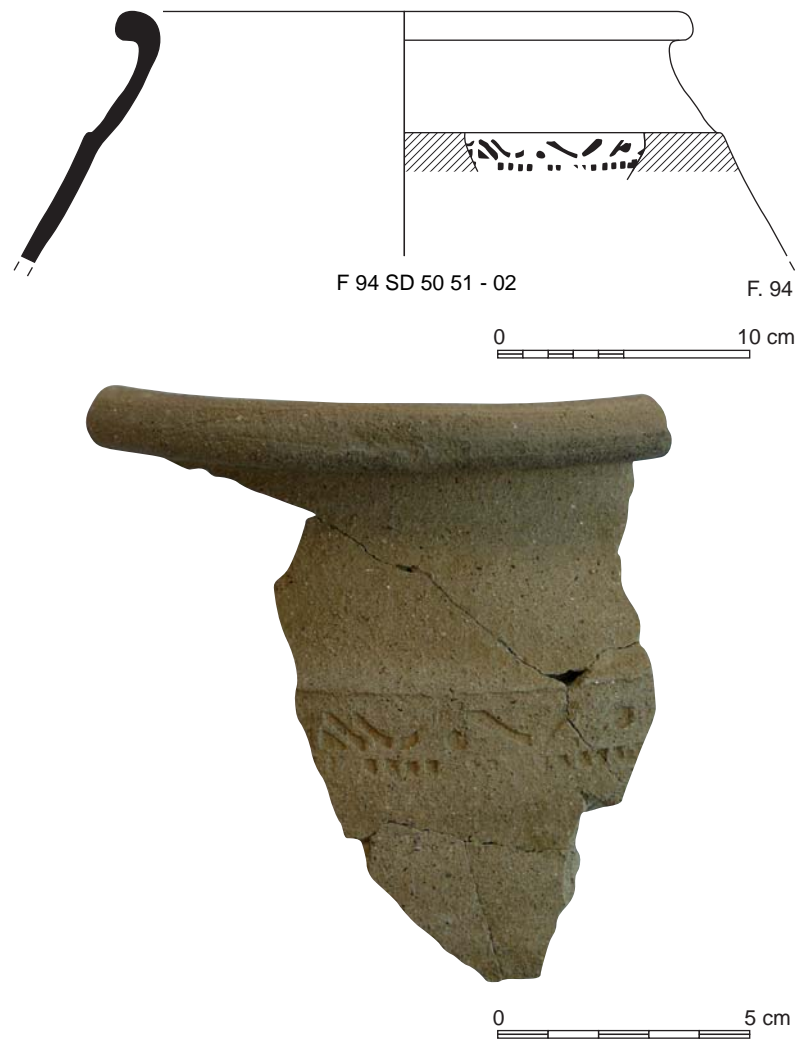


Fig.76 Poterie découverte dans le fossé 94 de l'ensemble 2, cliché de détail du décor © Françoise Labaune-Jean, Inrap, infographie : Stéphane Jean, Inrap

Fait 117 (us1)

Aux côtés de 4 morceaux de tuiles plates à rebord, ce fait a livré des tessons de récipients en céramique. Ils se répartissent en 75 tessons de céramique commune à cuisson oxydante, 13 tessons à cuisson réductrice et un morceau de coupe en *terra nigra*. La commune claire regroupe uniquement des éléments de cruche : plusieurs fonds et une embouchure de cruche à deux anses et lèvre en bourrelet débordant et méplat supérieur plat. Cette forme est en usage à partir de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. (fig. 77, n°1). La céramique réductrice montre la présence d'au moins 2 individus de type jatte ou pot moyen ouvert, dont l'embouchure est délimitée par une lèvre verticale à section en amande courte. Cette forme trouve des comparaisons avec des récipients en usage à partir de la seconde moitié du II^e siècle, comme par exemple à la villa du Quiou (22) (Labaune-Jean, 2008). (fig. 77, n°2 et 3)

Signalons également la présence d'un morceau de verre de teinte verte, correspondant au départ d'une anse sur une forme haute à col étroit (cruche ou flacon ?), dont le type ne peut être précisé. Cependant la teinte est fréquemment utilisée à partir du III^e siècle de notre ère et durant le haut Moyen-Age. (fig. 77, n°4).

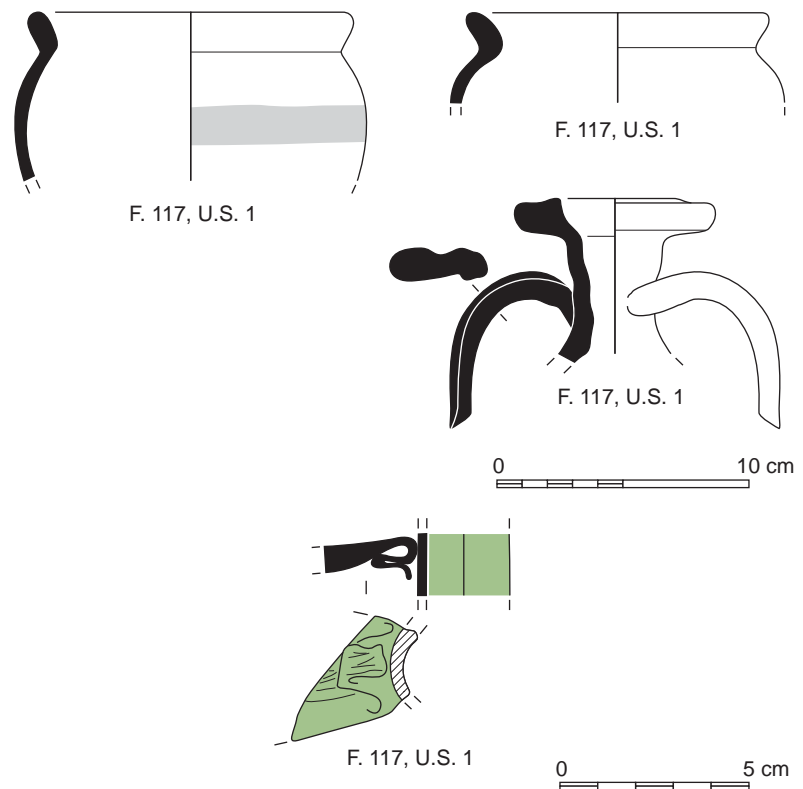


Fig.77 Poteries découvertes dans la fosse 117 de l'ensemble 2 © Françoise Labaune-Jean, Inrap, infographie : Stéphane Jean, Inrap

Fait 121

Sondage 15 (us1) : mobilier insuffisant (3 tessons de tuile plate antique).

4.4.2.2 Ensemble 3

Fait 503

Ce fait a livré un unique tesson de panse d'un récipient en céramique commune claire de facture antique, sans précision chronologique possible. I^{er} - III^e siècles.

Fait 543

Les tessons découverts ici appartiennent à un même récipient de type pichet. Faute d'élément de comparaison, la datation antique validée par l'aspect de la pâte (oxydante) ne peut être affinée. (II^e ou III^e siècles possibles). (fig. 78)

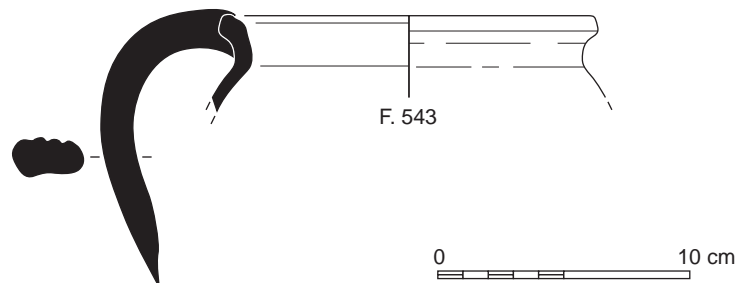


Fig.78 Poterie découverte dans le fossé 543 de l'ensemble 3 © Françoise Labaune-Jean, Inrap, infographie : Stéphane Jean, Inrap

Fait 546

Mobilier insuffisant (1 tesson de panse en céramique oxydante antique).

Fait 675

Par l'aspect de sa pâte bien cuite, ce tesson de fond cylindrique est certainement à rattacher à une production d'époque moderne (à partir du XVII^e siècle).

4.3.2.2 Informations liées au mobilier

Lors du diagnostic archéologique mené en 2019 sur ce secteur, les périodes historiques étaient représentées par quelques morceaux de tuiles plates dans les tranchées 61 et 85, quelques tessons de vases de production locale dans la tranchée 61. S'y ajoutaient les morceaux d'une panse de vase, attribuable par la pâte aux premières productions médiévales (X^e - XIII^e siècles) issus de la tranchée 332 (fait 1).

Si, sur l'ensemble 3, les données antiques sont anecdotiques, le report des indices antiques sur le plan de l'ensemble 2 montre une certaine concentration de ces découvertes au niveau de l'angle sud-est de l'enclos mis au jour dans la vignette nord, avec quelques fragments résiduels dans la section poursuivant le fossé F70 dans la vignette sud (F2) et à sa jonction avec le fossé perpendiculaire (F12). Le lot le plus conséquent est fourni par la fosse F117 situé dans l'angle du fossé F70, avec un ensemble mobilier assez homogène à rattacher à la seconde moitié du II^e, voire le début du III^e siècle de notre ère. La concentration au niveau du fait 94 est faussée, car il s'agit en fait principalement de tessons d'un même vase cassé, présent dans plusieurs des sondages réalisés. Ce dernier est intéressant d'un point de vue purement céramologique, car il présente une forme à rattacher à la transition fin de l'Antiquité – début du haut Moyen Age, période pour laquelle on ne dispose localement que de peu d'informations pour le moment.

En l'état, le mobilier ne livre pas suffisamment de données pour permettre de préciser la nature de l'occupation antique présente ici. Le vaisselier découvert correspond, en effet, à un corpus culinaire mais, avec les collages recensés³, on peut également envisager la possibilité de dépôts, dans l'optique de la pérennité d'une pratique funéraire sur le secteur. Même si les éléments demeurent ténus, il nous a semblé important de signaler cette possibilité d'interprétation.

4.3.2.3 Archivage du mobilier

La totalité du mobilier antique est conditionnée dans une cagette normalisée (avec la boîte des ossements humains issus du Tertre).

Caisse 1 : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020). Faits 2 à 675.

4.4 L'archéologie funéraire

4.4.1 L'incinération en fosse : F 519 (A. Blanchet)

4.4.1.1 Protocole

La structure a été fouillée par moitié lors de la fouille afin de déterminer une possible organisation au sein de l'ensemble funéraire. Le vase a ensuite été prélevé en motte afin d'être fouillé en laboratoire et la totalité du comblement de la fosse a été prélevé pour être tamisé (mailles de 5mm, 2mm et 0,5mm).

L'urne a donc fait l'objet d'une fouille en laboratoire, en trois passes, allant de 1,5 cm à 2,5 cm pour la plus importante, plus le fond prélevé en motte pour éviter de fractionner les ossements (fig. 79). Le tamisage des passes et le tri des esquilles ont été effectués à la maille 0,5mm.

En vue de comprendre les pratiques funéraires, les os sont prélevés par passe, individualisés si nécessaires pour les situer sur les photos ou pour effectuer plus facilement les recollages entre deux mêmes fragments, afin de déterminer la présence ou non d'un ordre de dépôt.

3. Les vases remontés ne sont pas complets, mais les nombreux fragments de ces individus peuvent indiquer l'hypothèse que les manques résultent peut-être de l'érosion des complements.



Urne en cours de fouille, avant nettoyage de la surface



Urne en cours de fouille, après nettoyage de la surface



Urne en cours de fouille, Passe 1



Urne en cours de fouille, Passe 2



Urne en cours de fouille, Passe 3

Fig.79 Vues des différentes étapes de la fouille de l'incinération de la fosse F519 © Angélique Blanchet, Inrap

4.4.1.2 La sépulture

Le vase, conservé de façon inégale, selon un fort pendage Est-Ouest (11,5cm à l'Est et 5,5cm à l'Ouest) s'est (ou a été?) renversé peu de temps après son enfouissement car l'amas osseux s'est déversé dans le sens du pendage (les premiers ossements apparaissent dès la surface à l'Est et s'étendent vers l'Ouest plus l'on descend dans le comblement). Le sédiment composant le comblement de l'urne s'est ensuite infiltré⁴, et l'urne a subi un écrasement (du aux labours ou à la pression des sédiments) : le col était manquant en place et plusieurs tessons fragmentés ont été retrouvés au dessus du comblement.

Comme l'amas osseux commençait à apparaître dès le nettoyage de surface de l'urne, nous pouvons considérer que le dépôt est complet, mais en raison de l'effondrement de la céramique, aucun ordre de dépôt des ossements n'a pu être mis en évidence. Le poids total des os dans l'urne s'élève à 264,93gr.

La fragmentation des os est moyennement importante puisque la plupart des morceaux dépassent le centimètre, et qu'une fibula a pu être recollée sur environ 9cm de longueur. Ils semblent surtout s'être fractionnés une fois déposés dans l'urne, certainement à cause de la pression sédimentaire.

Le degré d'ustion est important, les os sont majoritairement blancs, signe qu'ils ont subi une exposition poussée sur le bûcher⁵. Seul le crâne sur sa face endocranienne présente une coloration noir bleuté⁶, témoin d'un bucher non conduit⁷. En effet, la couleur blanche de la table externe du calvarium indique que celui-ci a été exposé à un feu fort et longtemps, mais qu'une fois l'épicentre du foyer déplacé vers le cœur du bûcher, le crâne n'a pas été remis dans les flammes. Ainsi, après disparition des chairs et des organes internes, le feu n'était plus assez puissant pour calciner la face interne du crâne.

Les os d'au moins deux individus de maturité différente ont été retrouvés lors de la fouille. Il s'agit d'un individu de taille jeune adulte-adulte (aucune détermination sexuelle n'a été possible par manque d'élément discriminant généralement absent des crémations (non déposés systématiquement ou déformés par la chaleur) de plus les vestiges osseux ne permettent pas d'affiner plus précisément l'âge du défunt), et d'un immature (entre 0-5 ans, voire périnatal). L'estimation de l'âge au décès pour l'individu de taille adulte a pu se faire grâce à la présence de sutures crâniennes ouvertes⁸ (donnant un âge supérieur à 20 ans) et d'apex fermés pour des dents mono-radiculaires⁹ issues du bloc incisivo-canin (qui donne un âge supérieur à 15 ans), l'épaisseur du neurocrâne, de la corticale de diaphyse d'os long et du diamètre diaphysaire¹⁰ (fig.80). Pour l'immature, seule la présence de diaphyse a pu nous aiguiller. Un des fragments mesure environ 7mm de diamètre (reconstitué car incomplet) et 2mm d'épaisseur de corticale.v

Les différentes régions anatomiques sont représentées dans toutes les passes de la fouille de l'urne (fig. 81)¹¹ pour ce qui est de l'adulte, pour un total de 252,29gr. Le faible poids des vestiges osseux conservés, nous indique qu'il s'agit d'un dépôt symbolique¹², et non une volonté d'inhumer la totalité des os du défunt issus de la

4. Une seule US composée d'un limon argileux brun-gris foncé, légèrement charbonneux avec cailloux et cailloutis (un peu plus charbonneuse au fond)

5. Blanc : température supérieure à 700°C pendant au moins 1h ; Bonucci, cité par Masset, 1987

6. Noir-grisâtre-bleuté : température entre 300 et 600°C ; Bonucci, cité par Masset, 1987

7. Manipulation qui consiste à ramener les ossements proche du centre du foyer.

8. Masset, 1982 ; Acsadi et Nemeskeri, 1970

9. Moores et al, 1963 ; Ubelaker, 1978

10. cf. Annexe 1 pour le détail des méthodes d'estimation d'âge au décès

11. cf. Annexe 2 et 3 pour le détail en grammes des os brûlés par secteur anatomique

12. Poids moyen d'un sujet crématisé en référence aux données issues des crématoriums actuels : 1727,2 gr (Duday et al., 2000)

crémation.

Chez l'individu adulte, on note une quantité plus importante du crâne (63,46 gr, soit 25,16% du poids total) que des autres secteurs anatomiques. Vient ensuite le squelette appendiculaire, avec 42,69 gr de membres inférieurs (soit 16,92% du poids total) et 28,42 gr de membres supérieurs (soit 11,26% du poids total). Le tronc est sous représenté avec un total de 19,45 gr (soit 7,71% du poids total). Cette sous représentation s'explique par la fragilité de ses os en cours de crémation qui se fragmentent beaucoup plus rapidement.

Malgré le fait que nous n'ayons pu déterminer un ordre de dépôt au sein de l'urne en raison de son basculement (après ou pendant son enfouissement), on peut noter tout de même que l'importance du crâne par rapport aux données de références¹³ qui démontre un pourcentage de représentation de 20,4%, laisse supposer un choix de récupération volontairement plus ciblé sur cette partie du squelette, laissant ainsi les autres régions anatomiques sous représentées par rapport au pourcentage de référence¹⁴. C'est légèrement le cas pour les membres supérieurs, en revanche, on note un gros manque des membres inférieurs (16,92% contre 45% de référence). Il pourrait donc s'agir ici aussi d'un choix dans le tri des ossements, qui semble privilégier la partie supérieure du squelette, car les os des membres inférieurs, plus robustes que ceux des membres supérieurs, se résistent mieux à la crémation.

Les pourcentages de référence pour la représentativité des secteurs anatomiques n'existent que pour les individus adultes. Nous ne pouvons donc pas comparer nos données de l'individu adulte à celles de l'immature.

Mélangées aux ossements humains, ont été retrouvés des esquilles de faune brûlées¹⁵, correspondant certainement aux vestiges d'offrandes primaires elles aussi passées sur le bûcher et récupérées en même temps que les restes du défunt.

Fig.80 Quantification pondérale des ossements de l'individu adulte par grands secteurs anatomiques © Angélique Blanchet, Inrap

Adulte	Crâne	Tronc	Membres sup.	Membres inf.	Indéterminés	TOTAL
Grammes	63,46	19,45	28,42	42,69	98,27	252,29
%	25,16	7,71	11,26	16,92	38,95	100

Fig.81 Quantification pondérale des ossements de l'individu immature par grands secteurs anatomiques © Angélique Blanchet, Inrap

Immature	Crâne	Tronc	Membres sup.	Membres inf.	Indéterminés	TOTAL
Grammes	3,09	0,24	0	0,6	8,71	12,64
%	24,45	1,9	0	4,74	68,91	100

4.4.1.3 Paléopathologie

Il est très rare en contexte de crémation de pouvoir faire une étude paléopathologique des ossements. Il s'agit le plus souvent de pathologies dégénératives. Dans le cas de la crémation de Domloup, nous avons détecté la présence d'une réaction osseuse, probablement liée à une infection localisée. De part la fragmentation et l'absence de nombreuses parties du squelette, il est difficile de développer le diagnostic ostéo-archéologique.

La lésion, repérée sur la face médullaire de deux fragments fémoraux (un reconstitué par collage sur 5,5cm) n'a pas été observée sur un quelconque autre fragment.

Elle consiste en une formation ostéoplastique de type coulée, composée d'os nodulaire¹⁶ accompagné parfois par de rares spicules (fig. 82 et 83).

Le foyer de l'infection semble être limité à la partie supérieure d'un fémur,

13. Krogman, 1978

14. Références selon Krogman : tronc 17% ; membres supérieurs 17,6% ; membres inférieurs 45%

15. Présentes dans toutes les passes pour un total de 5,07gr, il s'agit surtout de fragments de diaphyse

16. Os compact réactionnel criblé, formant un réseau de cavités serrées.

du moins, pour les ossements dont nous disposons et n'atteint pas la corticale externe de l'os.

Cependant, sans pouvoir observer la totalité du squelette, il est impossible de déterminer l'origine de la lésion.



Fig.82 Réaction ostéoplastique sur la face médullaire des fragments fémoraux © Angélique Blanchet, Inrap



Fig.83 Réaction ostéoplastique sur la face médullaire des fragments fémoraux © Angélique Blanchet, Inrap

4.4.1.4 Conclusion

Le taux faible de représentativité de l'immatrice (12,64 gr sur 264,93 gr au total) ne permet pas d'affirmer qu'il s'agisse bien d'une sépulture multiple, où il y a eu volonté d'inhumer les ossements de deux individus distinct en même temps. Il peut tout aussi bien s'agir de la récupération involontaire de fragments osseux présents encore sur le bûcher et issus d'une crémation antérieure. Pourtant, les ossements présents dans l'urne ont fait l'objet d'un nettoyage avant leur enfouissement (ils n'étaient pas couverts d'une fine couche cendreuse, et très peu de charbons les accompagnaient dans le comblement), et donc potentiellement à un tri sur le bûcher. Les ossements de jeunes immatures sont connus pour être plus fragiles et donc, se conservent beaucoup moins bien que ceux d'un adulte, d'où le fort taux d'indéterminés pour cet individu. Cependant, il possède un taux de représentativité équivalent à l'adulte pour le crâne¹⁷ (24,45% contre 25,16%) et des membres plus représentés que le tronc (4,74% pour 1,90%). Il faut toutefois garder à l'esprit que les os des diaphyse se conservent mieux, et sont donc plus facilement déterminables.

Si nous sommes bien en présence d'une sépulture double (ou multiple) à crémation, assez rare pour l'époque de Hallstatt / début de la Tène dont nous n'avons que très peu de données régionalement, il est regrettable que le site de Domloup ne nous en ai livré qu'une seule, car c'est bien peu pour transmettre des données anthropologiques, paléodémographiques et funéraires, sur la population contemporaine de l'occupation funéraire du site.

17. Il est toutefois à noter que le poids du squelette céphalique chez les immatures est beaucoup plus important que chez les adultes. Ce pourrait être la cause de sa sur-représentation.

4.5 Le mobilier métallique de l'âge du bronze

4.5.1 La lame de poignard en bronze de l'inhumation de l'enclos F49

Il s'agit d'une lame plate de poignard triangulaire à deux rivets. Elle mesure 73mm de long pour 22mm de large dans sa partie la mieux conservée (fig. 84).

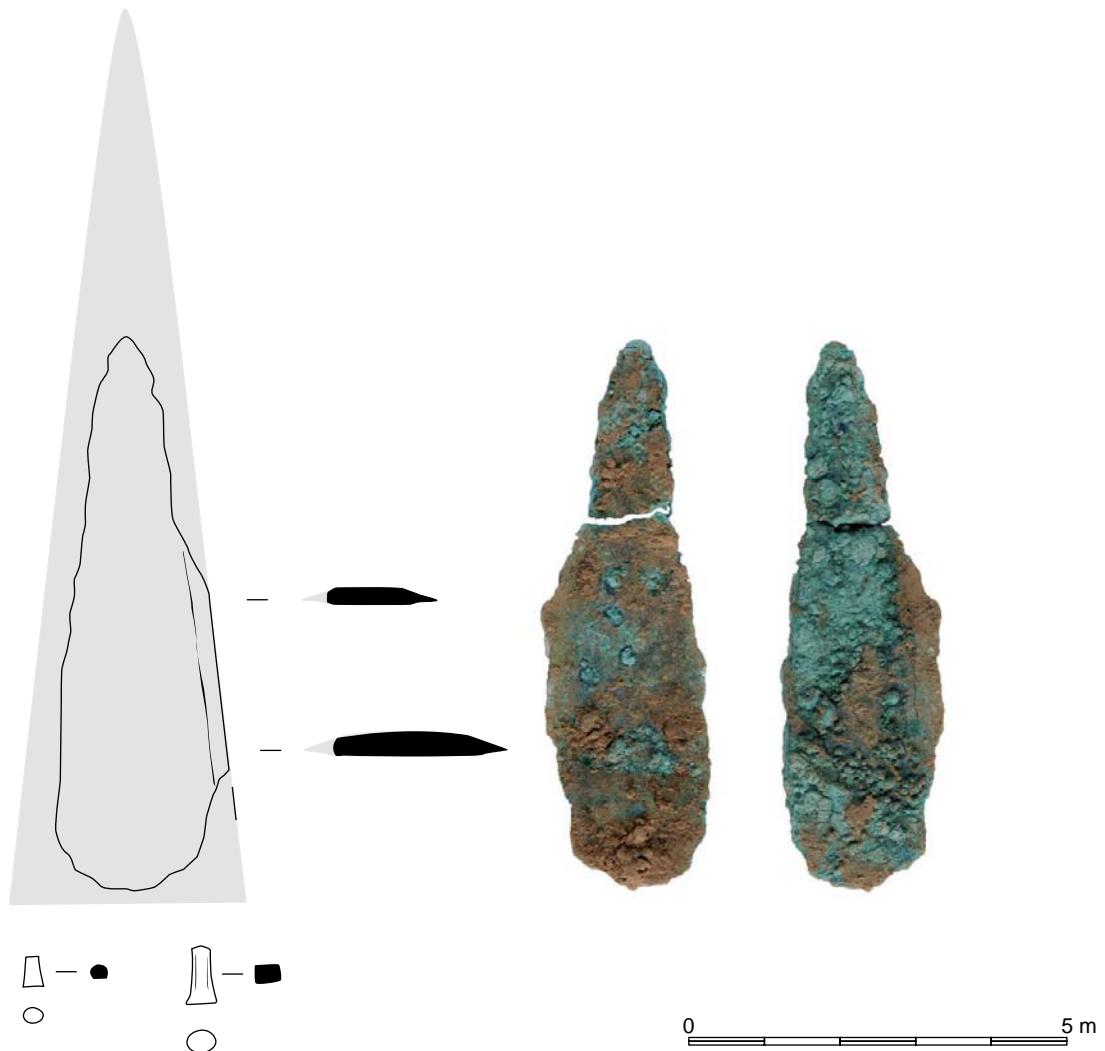


Fig.84 Relevé de la lame de poignard de l'inhumation F62 © Théophile Nicolas, Inrap

Même si ces mesures sont approximatives du fait de la dégradation des bords, elles placent cette pièce dans la série des petites lames courtes, qui se distinguent de celles des poignards armoricains classiques par leurs dimensions réduites et le nombre de rivets moins importants (Briard, 1984, p80). Ici, les deux rivets n'ont pas été trouvés sur la lame, mais dans le tamisage des sédiments prélevés autour. Les fragments récoltés remontent pour former au moins deux éléments complets. Ils font environ 10mm de long, sont de section quadrangulaire, de 3mm de coté. L'état avancé de corrosion ne permet pas d'observer en détail la surface de la lame ou la garde. L'un des deux bords est tout de même suffisamment bien conservé pour voir qu'il est aminci, sans doute par martelage.

La composition de la lame a pu être déterminée grâce à une analyse par fluorescence X portable, réalisée à l'UMR 6566 CREA AH de Rennes I par Cécile Le Carlier de Veslud¹⁸.

18. Je remercie vivement Cécile Le Carlier pour le temps qu'elle a consacré à ces analyses ainsi que pour les explications qu'elle m'a fournies pour rendre les analyses compréhensibles.

Il s'agit bien d'une lame en Bronze dont les éléments principaux sont :

Fer (Fe) : 1.3%	Cuivre (Cu) : 8.2%	Zinc (Zn) : 0.03%
Arsenic (As) : 1.2%	Étain (Sn) : 2.8%	Antimoine (Sb) : 0.1%
Plomb (Pb) : 0.008%		

Ces résultats restent insuffisants pour aller plus loin dans l'analyse de la composition du fait que l'appareil utilisé peut générer quelques imprécisions dans les mesures et que ces dernières sont réalisées en surface de la pièce donc sur corrosion. La présence de fer s'explique d'ailleurs certainement par la contamination de la couche de corrosion par la terre environnante. Le reste des éléments présents et notamment l'étain montrent qu'il s'agit bien de bronze. Il pourrait même s'agir d'un alliage ternaire : cuivre, étain, arsenic, que l'on connaît déjà pour la période du bronze ancien. Le fait que les taux d'arsenic et d'étain soient assez élevés laisse à penser qu'ils sont proches de ce qu'ils devaient être à l'origine tandis que le cuivre a massivement disparu.

Trois autres analyses ont été réalisées sur des fragments métalliques retrouvés après tamisage, toujours dans la fosse 62. L'objectif était de vérifier s'il s'agissait bien de métal¹⁹ et si leur composition se rapprochait de celle de la lame. La couleur blanche des rivets s'explique bien par les résultats de l'analyse. En effet, l'étain est l'élément dominant tandis que le cuivre a pratiquement disparu. Parmi ces éléments, nous avons pu reconstituer deux rivets. Les autres restes appartenaient sans doute à la partie haute de la lame, à la jonction avec le manche.

4.5.2 Le dépôt de bracelets (ensemble 3)

Découvert lors du diagnostic, ce dépôt a été étudié par la suite dans le cadre d'un master réalisé à Nantes par Marilou Nordez, sous la direction de Sylvie Boulud. Les résultats de cette étude sont restitués ici.

Ce dépôt se trouvait à moins de 40m à l'ouest de la mare, à côté des fossés présentés ci-dessus, à une altitude de 64m NGF, sur un replat à la limite du plateau et de la tête de talweg. Il a été mis au jour à 0,55m de profondeur et écreté par la lame du godet de la pelle mécanique. Heureusement, les bracelets n'ont pas subi de dommages importants. Aucune trace de fosse n'a été détectée autour du dépôt. Les bracelets étaient contenus dans un vase (**fig. 85**) qui reposait dans une dépression creusée dans l'altérite schisteuse. La partie supérieure de cette céramique a disparu, du fait des travaux agricoles puis du décapage. L'utilisation systématique d'un détecteur de métaux pendant le décapage n'a pas permis de mettre au jour d'autres dépôts.

19. Ces petits éléments, blancs et pulvérulents auraient aussi pu être pris pour de petits os calcinés.



Fig.85 Détail du dépôt de bracelets en place
© hervé Paitier, Inrap

4.5.2.1 Le vase (T. Nicolas)

Le réceptacle du dépôt est un récipient bitronconique en céramique fine (fig. 86). Il est partiellement tronqué au niveau de l'épaule. La pâte est de couleur brun-gris ; ses surfaces sont lissées. Le dégraissant de taille millimétrique est élaboré à base de quartz. Le récipient est dénué de décor. L'on note la présence de traces de cuisson à l'intérieur du récipient. En l'état il est difficile de restituer le général profil du récipient.

Il est à souligner la découverte au XIX^{ème} siècle (avant 1899) d'un dépôt de plusieurs bracelets dans un récipient céramique sur la commune voisine de Chateaugiron (Briard, 1965 p.).

D'un point de vue technologique le récipient peu être associé aux deux récipients de stockage mis au jour lors du diagnostique et qui ont été attribué au Bronze final. L'association avec des objets métalliques (bracelets de type Bignan) datés de la fin du Bronze moyen ou du début du Bronze final ne va pas à l'encontre de cette datation.

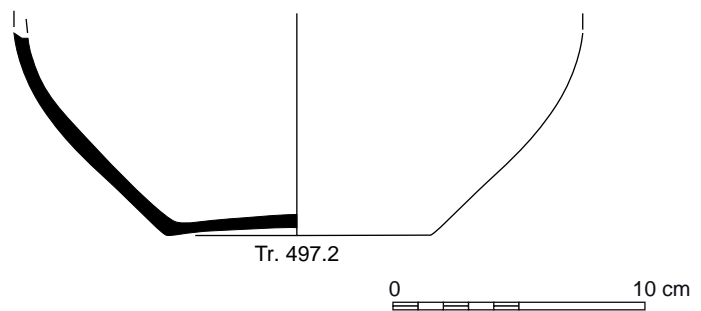


Fig.86 Céramique contenant les bracelets
© Théophane Nicolas, Inrap

4.5.1.2 Les parures annulaires (M. Nordez)

Description (Fig. 87)

N°	1	2	3	4	5	6	7
Forme générale	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte, presque jointive	Ouverte, extrémités se chevauchent sur 13mm	Ouverte, extrémités se chevauchent sur 12mm	Ouverte
Diamètre max.	119 mm	111 mm	75 mm	85 mm	76 mm	80 mm	74 mm
Diamètre min.	90 mm	92 mm	62 mm	60 mm	63,5 mm	65,5 mm	62,5 mm
Poids	214,2 g	301,6 g	93,6 g	107,2 g	73,7 g	73,2 g	51,5 g
Longueur déroulée	261 mm	131 mm + 146 mm	206 mm	235 mm	238 mm	238 mm	201 mm
Forme section	Concavo-convexe	Concavo-convexe	Plano-convexe	Plano-convexe	Plano-convexe, légèrement biconvexe	Plano-convexe, légèrement biconvexe	Plano-convexe
Extrémités	Tampons marqués	Tampons marqués de section plano-convexe	Légers tampons	Légers tampons	Très légers tampons	Très légers tampons	1 manquante, 1 très altérée
Hauteur max.	7 mm	9 mm	7 mm	7,5 mm	6 mm	6 mm	6 mm
Hauteur min.	7 mm	7 mm	5,5 mm	7 mm	5,5 mm	5,5 mm	4,5 mm
Hauteur tampons	9 mm	9 mm	6 mm	8 mm	6 mm	6 mm	-
Largeur max.	24 mm	28 mm	17,5 mm	15 mm	12 mm	12 mm	11 mm
Largeur min.	24 mm	25 mm	16 mm	13 mm	10,5 mm	12 mm	8 mm
Largeur tampons	26 mm	27 mm	16 mm	14 mm	11 mm	11,5 mm	-
Décor	En panneaux	En panneaux	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Incisions
Organisation décor	A-B-C-D-C-?-A, probablement	A-B-C-C-B-A ou					4 petites incisions sur une extrémité
	A-B-C-D-C-B-A	A-B-C-D-C-B-A					
				Complet, déformé, surface			
	Complet, surface très altérée, déformé	Complet, brisé en 2 (cassure fraîche), déformé, surface bien conservée	Complet, brisé en 3 (cassures fraîches), surface altérée	bien conservée, section incomplète sur une face, corrosion pulvérulente sur les extrémités	Complet, entier, surface conservée par endroits	Complet, brisé en 4, surface très altérée	Incomplet, brisé en 3, surface très altérée
Etat							
Autres			Petite tâche bleue sur la tige : indication sur la composition ?		Traces de décor imprimées dans la corrosion		

Fig.87 Tableau descriptif des bracelets
© mention auteur, Inrap

Comparaisons et informations complémentaires

Objets 1 et 2 (fig. 88 et 89) : Les motifs représentés et leur organisation sont tout à fait caractéristiques des parures armoricaines du Bronze moyen. Seul le panneau A du second objet, composé d'un rectangle central hachuré de croisillons très fins et bordé de chevrons superposés, est inhabituel. Des panneaux proches de celui-ci sont connus, notamment à Domagné (Briard, 1965) et à Drouges (Briard *et al.*,

1977), en Ille-et-Vilaine, mais il s'agit actuellement de la seule variante de ce type identifiée. Une autre particularité des décors de ces anneaux est de présenter une bande longitudinale ornée d'incisions transversales qui longe les bords inférieur et supérieur de l'objet, allant d'un groupe d'incisions subterminales à l'autre. Des bordures similaires sont visibles sur les anneaux d'Acigné, de Domagné, ou encore de Drouges (Ille-et-Vilaine). Par leur morphologie, ces anneaux peuvent aussi être rapprochés de quatre exemplaires mis au jour au Grand Chevrolais à Moutiers, également en Ille-et-Vilaine (Briard, 1986).

Concernant l'objet n° 2, le décor situé au niveau de la cassure laisse quelques incertitudes. Deux hypothèses peuvent être envisagées : il est possible qu'un panneau central du même format que celui de l'objet n° 1 ait été présent ; il se pourrait aussi que les deux panneaux considérés comme en position C ne soient en fait qu'un seul et même panneau très large. La seconde possibilité semble moins plausible, mais des panneaux de dimensions importantes sont connus à Guipry (Ille-et-Vilaine), à Bignan (Morbihan) ou encore à Derval et Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Atlantique). Toutes ces occurrences sont caractérisées par des panneaux centraux larges contenant des motifs complexes uniques en Armorique.

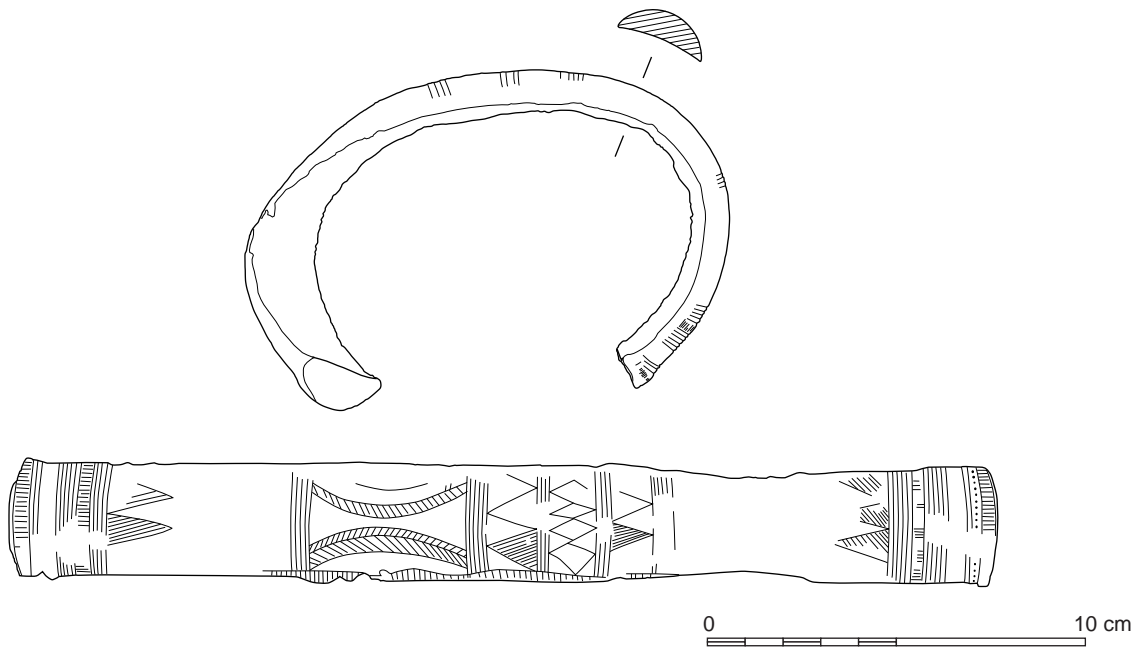


Fig.88 Détail du bracelet 1 © Marilou Nordez

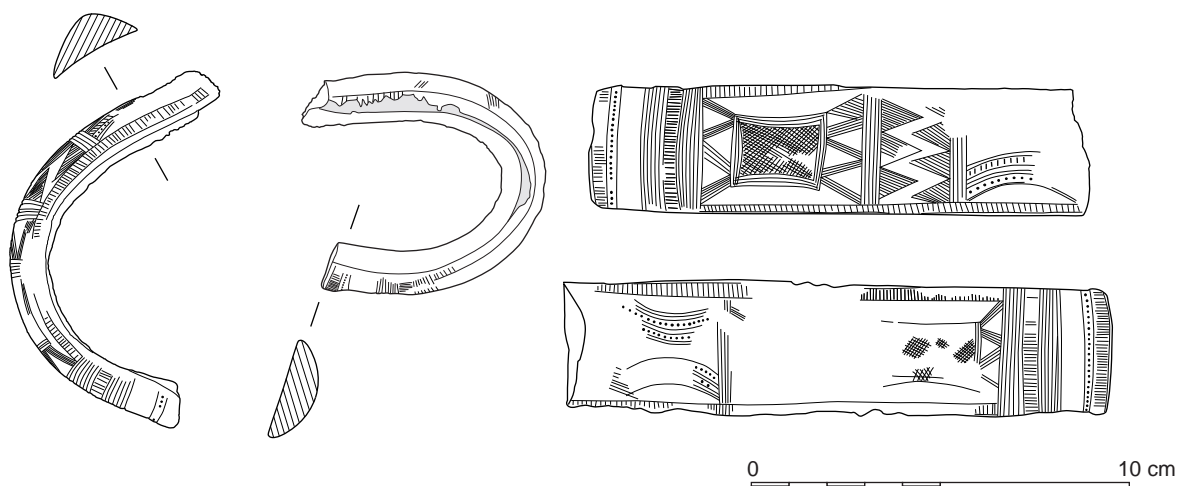


Fig.89 Détail du bracelet 2 © Marilou Nordez

Objets 3 et 4 (fig. 90 et 91): Ces formes sont très fréquentes au cours du Bronze moyen, et trouvent de nombreuses comparaisons : des exemplaires très proches sont connus à La Pommerai (Maine-et-Loire), à Châteaubriant (Loire-Atlantique), à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) etc.

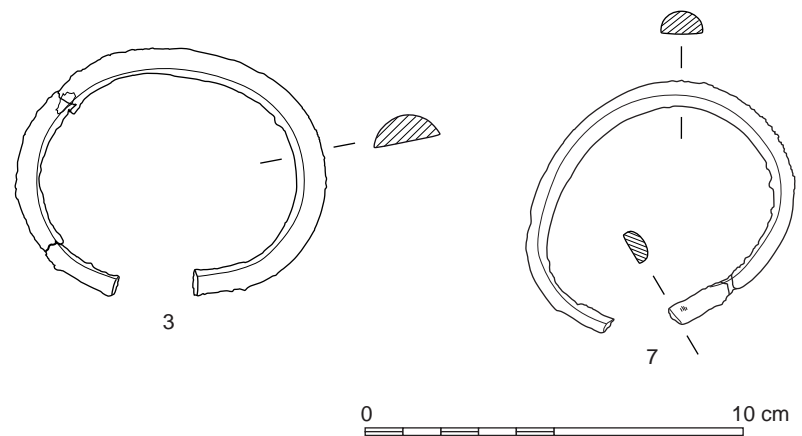


Fig.90 Détail des bracelets 3 et 7 © Marilou Nordez

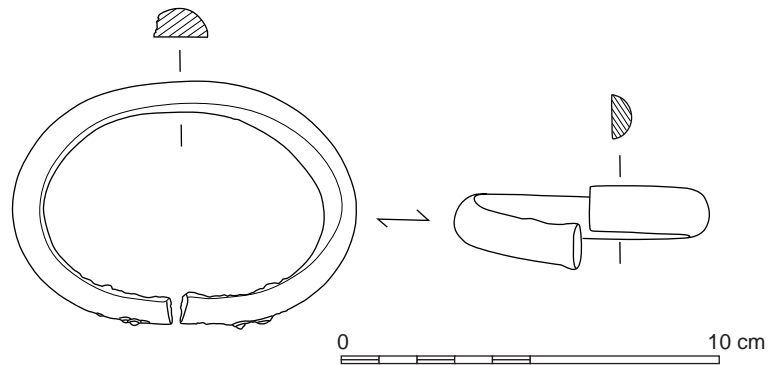


Fig.91 Détail du bracelet 4 © Marilou Nordez

Objets 5 et 6 (fig. 92): Cette mise en forme est inédite au sein du groupe des parures annulaires armoricaines, mais des objets de morphologie comparable existent cependant dans les régions voisines, par exemple au Fort-Harroard (Mohen et Bailloud, 1987) ou encore dans le dépôt de Malassis (Briard *et al.*, 1969). Les deux bracelets de Domloup présentent de petite zone d'usure à l'endroit où les extrémités sont en contact, notamment bien visible sur l'exemplaire fragmenté, témoignant d'une déformation ancienne. Sur le bracelet n° 5, une petite partie de décor est imprimée dans une fine couche de corrosion qui semble venir d'un autre objet (figuré sur le dessin correspondant). Il pourrait s'agir d'un extrait du décor des anneaux 1 ou 2 et fournirait alors une information quant à la position relative de ces objets dans le dépôt, mais sans pouvoir donner plus de détails.

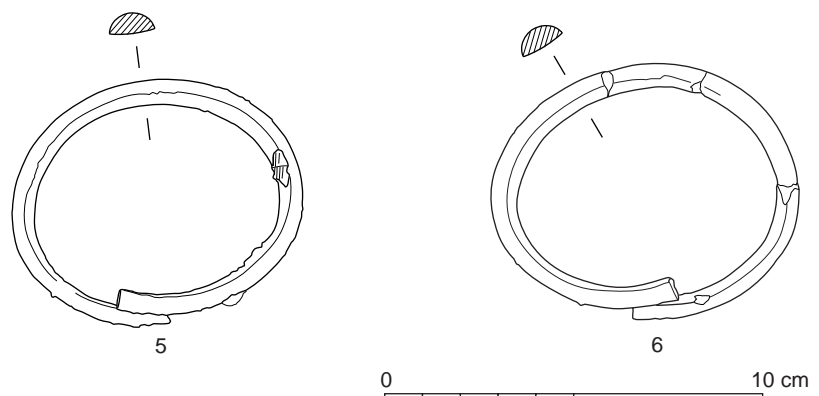


Fig.92 Détail des bracelets 5 et 6 © Marilou Nordez

Objet 7 (fig. 90): Cet anneau incomplet peut être rapproché de plusieurs exemplaires, notamment un bracelet découvert à Châteaubriant (Loire-Atlantique) et un autre provenant de Beaupréau (Maine-et-Loire), qui présentent un décor d'incisions transversales et longitudinales localisé uniquement au niveau des extrémités (Nordez, 2011 ; Cordier et Gruet, 1975). Cependant, cet élément est très altéré et ses dimensions sont légèrement inférieures à celles des objets de Châteaubriant et Beaupréau.

Les deux anneaux ornés présentent un diamètre maximal très important, compris entre 111 et 119 mm, laissant supposer qu'il s'agirait davantage d'anneaux de cheville que de bracelets. Les cinq autres objets sont de diamètre maximal moindre, compris entre 70 et 85 mm, permettant sans problème de les considérer comme des bracelets.

Un fait intéressant peut être remarqué au sein de cet ensemble : il semble que quatre des sept parures annulaires du dépôt fonctionnent par paire. En effet, les deux grands anneaux décorés sont très proches par leur morphologie et leur décor (fig. 93). À l'intérieur du lot des bracelets, deux exemplaires presque identiques se distinguent par un même chevauchement de leurs extrémités sur une quinzaine de millimètres (fig. 94).

Au sein d'un même dépôt de parures annulaires, la cohabitation d'objets ornés et non ornés, de dimensions très variables, est un phénomène fréquent. Un bon exemple est fourni par le dépôt du Grand Chevrolais à Moutiers (Ille-et-Vilaine), qui présente lui-aussi ces particularités, supposant le regroupement de bracelets et d'anneaux de cheville (Briard, 1986).

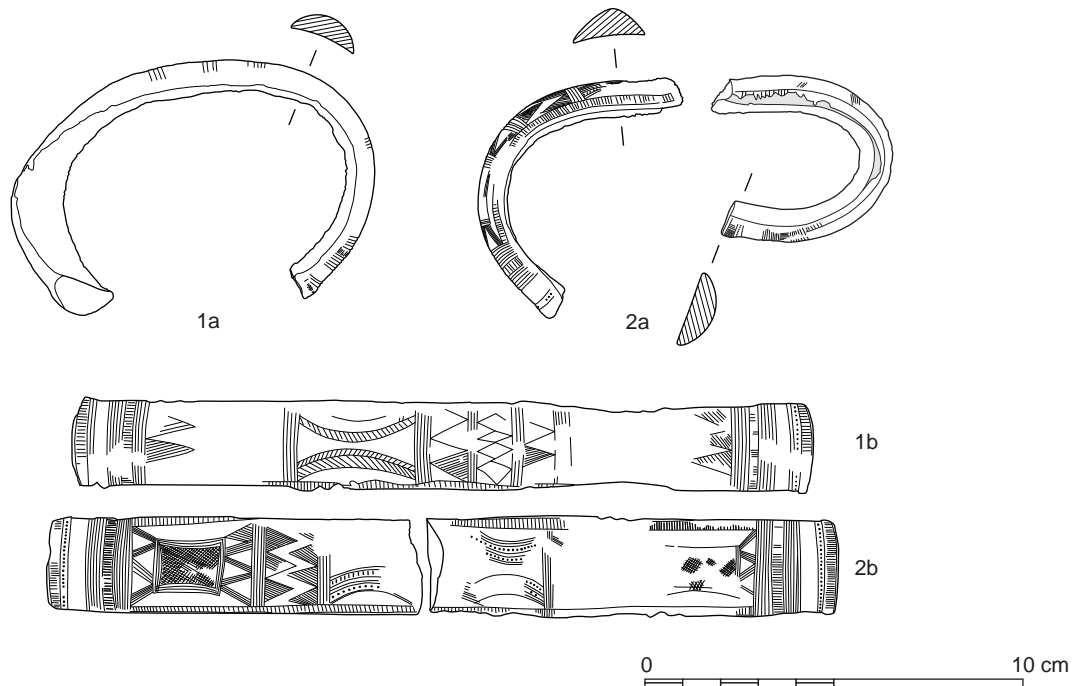


Fig.93 Détail des bracelets 1 et 2 © Mairilou Nordez

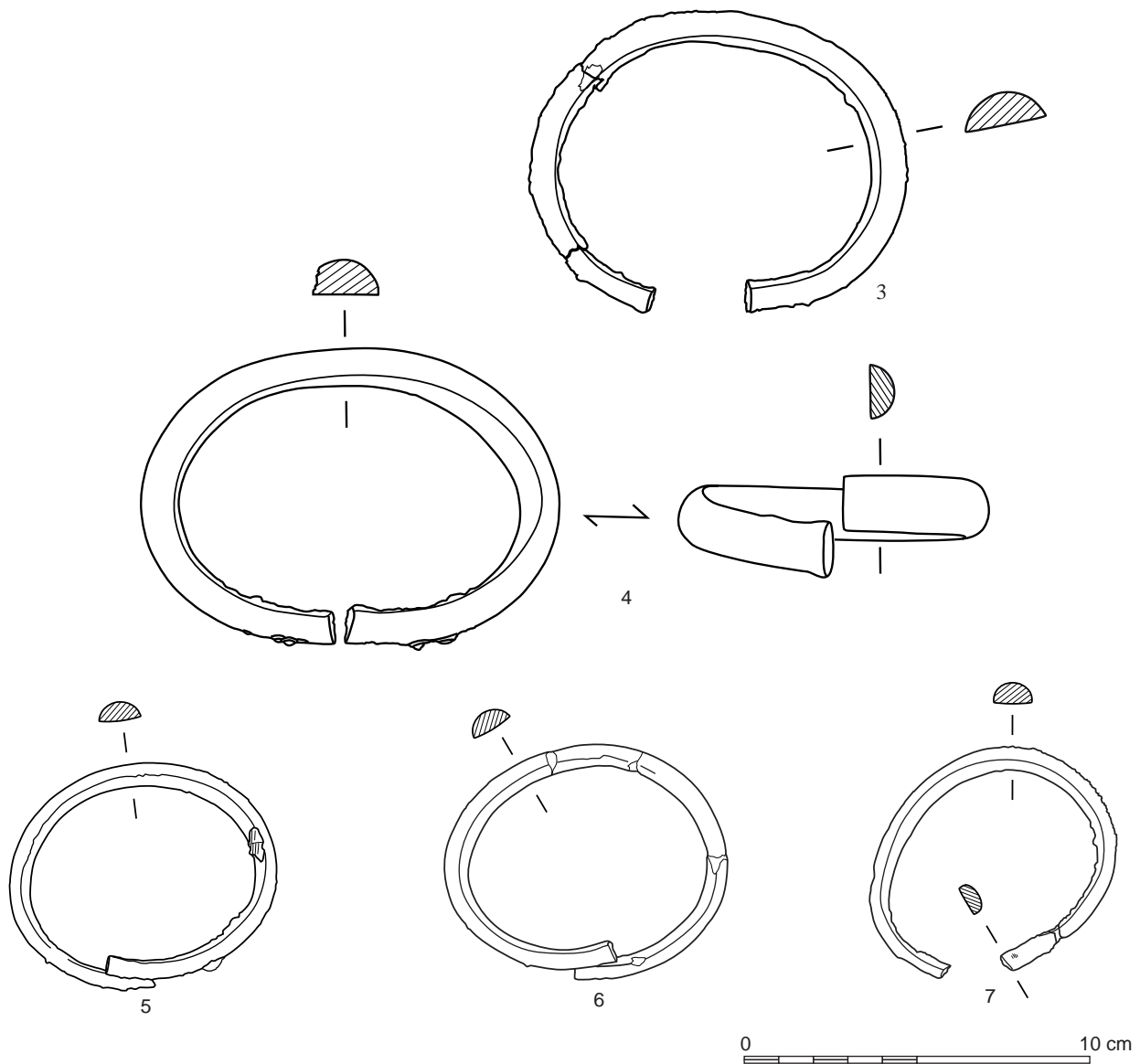


Fig.94 Détail des bracelets non décorés
© Marilou Nordez

Conclusion (Extrait de l'article à paraître dans le prochain bulletin de l'APRAB)

Ces objets (fig.95) sont traditionnellement rattachés aux bracelets dits du type de Bignan, datés du Bronze moyen 2 (Briard, 1965). La reprise récente des données sur les parures annulaires massives à décor incisé dans le nord-ouest de la France a cependant permis de mettre en évidence le caractère imprécis, et par conséquent erroné, de cette appellation (Nordez, 2011). En réalité, plusieurs groupes régionaux peuvent être définis à l'intérieur des productions de bracelets et anneaux de cheville de la deuxième partie du Bronze moyen. À cet égard, les deux anneaux décorés de Domloup s'inscrivent parfaitement dans la production de parures annulaires massives à décor incisé typiquement armoricain, caractérisée par une majorité de sections plano-convexes et concavo-convexes, des formes ouvertes ainsi que par un décor en panneaux variés organisés symétriquement autour d'un ou deux panneaux centraux (Nordez, 2011). A l'intérieur de ce groupe armoricain, il semble bien qu'une zone de concentration d'anneaux particuliers, de diamètre et de section très importants, présentant des replats au niveau des tampons, apparaisse autour du bassin de la Vilaine et de ses marges, à laquelle se rattache les anneaux de Domloup.



Fig.95 Photos de l'ensemble des bracelets
© Hervé Paitier, Inrap

4.6 Les datations C14 (fig. 96 et 97)

Sept dates ont pu être réalisées à partir des charbons et ossements issus de la fouille dans le laboratoire de beta analytic, basé à Miami en Floride. Toutes sont sur charbons et ont été faites par AMS sauf celle du sondage 96 du fossé 557 qui offrait suffisamment de matière pour une analyse radiométrique standard. Les résultats montrent trois ensembles de dates, correspondant à trois périodes distinctes, déjà mises en évidence par le mobilier archéologique.

4.6.1 L'enclos F10

Aucun mobilier archéologique n'a été rencontré dans le comblement. Une datation a pu être effectuée à partir de charbons prélevés dans le sondage 68, dans le remplissage du TP 155, seul endroit renfermant quelques charbons de bois. Elle donne 3870 ± 50 BP, soit une fourchette de calibration entre 2480 et 2200 BC. Cela place donc ce monument dans une fourchette qui va de la fin du Campaniforme jusqu'au début du bronze ancien.

4.6.2 L'inhumation 62 de l'enclos 49

De petits charbons de bois apparus grâce au tamisage de l'US 3 du comblement de la structure 62 ont permis la réalisation de la date. Les résultats sont : 3720±40 BP. En datation calibrée, l'intervalle chronologique à deux sigmas donne une fourchette chronologique comprise entre 2290 et 2030 BC, ce qui place ce monument au Bronze ancien et confirme bien la datation par le mobilier.

4.6.3 L'enclos 557

L'analyse effectuée sur un échantillon charbonneux prélevé dans l'US 2 du sondage 79 indique la datation suivante : 2490±30 BP. En datation calibrée, l'intervalle chronologique proposé avec 95% de probabilité (2 sigma) est le suivant : 780 BC à 510 BC dont 68% de probabilité (1 sigma) pour qu'il s'agisse des intervalles 760 BC à 720 BC et 700 à 540 BC.

Une seconde analyse effectuée sur un échantillon charbonneux prélevé dans l'US 3 du sondage 96 indique la datation suivante : 2470±40 BP. En datation calibrée, l'intervalle chronologique proposé avec 95% de probabilité (2 sigma) est le suivant : 780 BC à 410 BC dont 68% de probabilité (1 sigma) pour qu'il s'agisse des intervalles 760 BC à 680 BC et 600 à 510 BC.

Ces datations sont juste antérieures à celles fournies par l'enclos quadrangulaire.

4.6.4 L'enclos 511

L'analyse réalisée sur un échantillon charbonneux prélevé dans le comblement du sondage 13 (US 2) indique la datation suivante : 2400±30 BP. En datation calibrée, les intervalles chronologiques proposés avec 95% de probabilité (2 sigma) sont les suivants : 720 BC à 700 BC et 540 BC à 400 BC dont 68% de probabilité (1 sigma) pour qu'il s'agisse de l'intervalle 510 BC à 400 BC. Ces datations semblent indiquer l'antériorité de l'enclos circulaire par rapport à l'enclos quadrangulaire. Par ailleurs, ces résultats sont confortés par les propositions chronologiques émises par l'étude céramique

4.6.5 L'incinération 519

L'analyse sur les charbons prélevés dans le comblement supérieur indique la datation suivante : 2370±30 BP. En datation calibrée, l'intervalle chronologique

proposé avec 95% de probabilité (2 sigma) est le suivant : 510 BC à 390 BC dont 68% de probabilité (1 sigma) pour qu'il s'agisse de l'intervalle 410 BC à 400 BC. C'est donc l'ensemble du Ve siècle au sens large qui est concerné par cette datation. Or, ces résultats sont confortés par les propositions chronologiques émises par l'étude de la céramique qui concerne le tout début de l'intervalle proposé.

4.6.6 Le fossé 513/651

L'analyse effectuée sur un échantillon charbonneux prélevé dans le comblement supérieur du sondage 63 du fossé 513 indique la datation suivante : 2830 ± 30 BP. En datation calibrée, l'intervalle chronologique proposé avec 95% de probabilité (2 sigma) est le suivant : 1050 BC à 910 BC dont 68% de probabilité (1 sigma) pour qu'il s'agisse de l'intervalle 1010 BC à 930 BC. Ces résultats indiquent une datation au Bronze final.

4.6.7 Synthèse

Ces dates confortent les observations de fouille et les études de mobilier qui permettent de distinguer trois grandes périodes d'occupation auxquelles correspondent la plupart des structures, à l'exception des fossés et une fosse de l'ensemble 2 qui sont antiques.

Les deux enclos à fossé circulaire de l'ensemble 2 sont attribuables au début du bronze ancien. La date de F10 est plus vieille que celle de F49, mais il existe entre les deux dates un intervalle chronologique commun, entre 2300 et 2200 BC.

Les fossés orientaux de l'ensemble 3 appartiennent au bronze final. Cette date est intéressante puisqu'elle offre un élément de datation à proximité de l'emplacement du dépôt des bracelets de type bignan. Elle est plus récente que l'attribution généralement admise pour ces objets mais elle reste dans une fourchette assez proche, ce qui permet d'envisager une occupation de cette zone de l'ensemble 3 sans doute au début et/ou au cours du bronze final.

Enfin, les trois dates obtenues sur les monuments funéraires de l'ensemble 3 sont concordantes et donnent une période d'occupation assez resserrée entre le VII^{ème} et le V^{ème} siècle avant J.C. Seule la date obtenue pour la fosse à incinération donne un intervalle légèrement plus récent mais qui peut tout de même coïncider avec celui de l'enclos.

5. L'organisation des vestiges par phases (fig. 96 et 97)

Pour ce faire, les monuments principaux ont été datés, par leur architecture, le mobilier céramique contenu dans leur comblement et par les datations C14 effectuées sur charbons de bois. La stratigraphie n'a guère apporté d'éléments de chronologie relative, étant donné le peu de recoupements entre structures et leur faible profondeur.

Différentes phases d'occupation ont donc été individualisées à l'issue de ce travail d'analyse. Les informations obtenues pour chacune d'entre elles ne reposent que sur un ou deux monuments funéraires. Des lacunes demeurent puisqu'une grande partie des structures ne contenait pas de mobilier datant et n'était impliquée dans aucune relation stratigraphique.

5.1 L'occupation du Bronze ancien

5.1.1 Présentation générale

Si quelques éléments céramiques hors structure attestent d'une fréquentation des lieux dès le Néolithique moyen, il semble que la première véritable occupation date du bronze ancien. Elle n'est avérée que dans l'ensemble 2, c'est-à-dire en rebord de plateau, sur la zone topographique la plus haute du site.

Les données recueillies sont peu nombreuses puisqu'elles concernent essentiellement deux enclos à fossé circulaires, distants l'un de l'autre d'une trentaine de mètres. En l'absence d'éléments de datation précis, les quelques fosses, trous de poteaux et les deux structures de combustion qui se trouvent à proximité ne peuvent pas leur être associés avec certitude.

Ces deux monuments offrent des caractéristiques communes mais aussi des différences. S'il s'agit bien d'enclos à fossé circulaire, F10 est à fossé continu, tandis que F49 a une petite entrée à l'est. Le diamètre du premier est beaucoup plus petit que le second, la présence d'une fosse centrale dans ce dernier expliquant la nécessité d'une surface interne plus vaste.

Si le fait 49 peut facilement être interprété comme un tumulus recelant une inhumation en fosse, le fait 10 offre moins d'éléments d'interprétation.

L'arasement global du fossé, l'absence de restes de tertre et de structure centrale obligent à une certaine prudence, sur son caractère strictement funéraire. La faible densité de mobilier céramique, l'absence d'artefacts strictement domestique et de structures fossoyées associées à l'enclos plaident tout de même en faveur du caractère non domestique de ce monument.

Pour F49, la tombe centrale quadrangulaire devait renfermer un corps, dont la position, tête à l'est, peut être déduite de la situation de la lame de poignard en bronze, accompagnant le mort, probablement au niveau de sa poitrine.

La présence d'un objet métallique en bronze plaide pour une érection de ce monument au bronze ancien. Il fait en effet partie d'un des deux types les mieux représentés dans le mobilier funéraire des tombes (Gabillot, 2010). Le mobilier céramique, bien que peu abondant se rattache au même horizon chronologique et les datations C14 permettent d'affiner cette attribution au début du bronze ancien. L'enclos plus modeste F10 nous semble devoir être rapproché également de cette période, même si la datation C14 plaide pour une légère antériorité.

5.1.2 Synthèse et éléments de comparaison

De part leur architecture et les éléments de datation, ces enclos s'inscrivent tous deux dans un ensemble de monuments qui se développent en Haute-Bretagne, et plus généralement dans le nord de la France, à partir du Bronze ancien. Ils se distinguent des tumulus armoricains de la même période, recensés essentiellement sur une large bande littorale de Bretagne occidentale, par l'existence d'un fossé circulaire périphérique et l'incertitude sur la présence systématique d'un tertre central (Briard, 1984). Les enclos à fossé circulaires sont encore peu fouillés et souvent difficiles à dater, d'autant que les plans sont variés et ne sont pas discriminants chronologiquement. En l'état actuel de nos connaissances, aucun enclos à fossé circulaire daté du bronze ancien n'a été mis au jour en Ile-et-Vilaine. Ils sont très rares dans le reste de la Bretagne. Tout juste peut-on citer les deux enclos à fossé circulaire continus de Plouisy (Côtes d'Armor) mis au jour sur la future ZAC de Kerisac, puisque le mobilier céramique situé à proximité tendrait à les rapprocher du Bronze ancien. Ils font 7.5m de diamètre avec un fossé de 1.60m de large en moyenne (Villard, 2010).

Si les fouilles d'enclos circulaires restent rares en Haute-Bretagne, les prospections aériennes de ces dernières années rassurent sur le potentiel encore inexploité. Celles sur la vallée de la Seiche, entamées dès 1989 ont permis la découverte de plus de quarante enclos circulaires. La typologie assez simple révèle la difficulté de détection des enclos les plus petits puisque ceux répertoriés ont un diamètre relativement constant autour de 15m et une largeur de fossé qui n'excède pas 1m à 1.50m (Leroux, 2001). Ils sont le plus souvent isolés mais des regroupements existent, notamment sur l'interfluve formé par la Seiche et son affluent la Quincampoix, sur les communes de Visseiche et de Marcillé-Robert. Leur implantation topographique sur les plateaux ou les points élevés des versants est une constante à laquelle ne dérogent pas les structures de Domloup.

5.2 L'occupation fin Bronze moyen / début Bronze final

La définition de ce cadre chronologique est établie à partir d'éléments de datation peu nombreux et incertains. A l'exception de la date C14 réalisée sur un des fossés de l'ensemble 3, les études, autant sur la céramique que sur les bracelets de type bignan, ne fournissent pas de datation très précise. Les structures sont rares et ne suffisent pas pour caractériser un type d'occupation ou seulement envisager les différents éléments mis au jour comme un ensemble cohérent. Enfin, la nature des structures - quelques fossés aux orientations divergentes, de rares fosses et un dépôt de bracelet - ne suffit pas non plus pour affirmer la continuité du caractère funéraire de l'occupation à cette époque.

5.2.1 Présentation générale

Sur l'ensemble 2, deux fossés parallèles curvilignes orientés est-ouest semblent ceinturer le centre de l'emprise. Quelques fosses dispersées sur le décapage ont également été rattachées à cette période à partir de tessons retrouvés dans leur comblement. Malgré leur position topographique, les deux fossés ne semblent pas constituer la partie nord d'un éperon barré, curviligne tels qu'il en existe au Bronze final²⁰. En effet, la morphologie des fossés (étroits et peu larges) nous conduit à privilégier l'hypothèse de fossés parcellaires ou agro-pastoraux qui organisent un espace qui n'est pas dévolu à l'habitat. De petits fossés parallèles ont ainsi été mis en évidence sur le site du « Champ Blanc » à St Sauveur des Landes. Bien que non datés, ils participent sans doute à l'organisation de l'espace agraire du site (com. orale S. Blanchet).

Sur l'ensemble 3, seuls deux fossés orientés nord-sud et le dépôt de bracelets

20. On peut citer par exemple le site de Mauron où existent une série de fossés de barrage disposés en arc de cercle, essentiellement datés de la fin de l'âge du bronze (Tinevez, 2008).

à proximité marquent cette période. Datés par le C14 pour les premiers et par datation relative pour le second, ces indices sont bien maigres pour définir la nature des activités réalisées sur le site à cette période.

Les données concernant les fossés sont très réduites du fait d'une humidité persistante ayant rendu les observations difficiles et surtout du fait de leur situation en limite d'emprise. Leur intérêt réside surtout dans leur fonction drainante, à proximité d'une mare et à proximité surtout, d'un dépôt de bracelets. Du fait du peu de mobilier céramique issu des sondages des fossés, une date C14 a été réalisée. Elle donne 2810 +/- 30 BP, soit 1050 à 910 BP, soit un bronze final peut-être un peu récent pour pouvoir envisager que le dépôt de bracelet lui soit contemporain. Cependant l'incertitude concernant la datation précise de ces bracelets explique que nous ayons rapproché ces éléments. La céramique du bronze final ne permet pas d'affiner cette attribution.

Le dépôt de bracelet se situe à proximité de ces fossés et il est possible que ces derniers aient été actifs au moment où le dépôt a été enterré. L'hypothèse de fossés drainants implique également l'existence de la mare dès l'âge du bronze. On peut alors supposer que le choix de l'emplacement de ce dépôt de bracelet a pu être intentionnel et directement lié à cette mare, sachant que de nombreux objets métalliques mis au jour en milieu humide sont maintenant considérés comme de véritables dépôts (Boulud, Mélin, 2009).

5.2.2 Synthèse

Les données concernant la période de la fin du bronze moyen et du début du bronze final sont très limitées. Elles sont essentiellement liées à des fossés servant à matérialiser une organisation du territoire. Malheureusement le cadre trop restreint de la fouille ne permet pas d'avoir une vision globale des aménagements parcellaires de l'époque. De plus, la datation de ces structures est délicate du fait qu'une seule date C14 est disponible, alors même que le mobilier céramique est peu abondant et très fragmenté.

A partir de ces maigres données, on ne peut pas véritablement parler d'un ensemble, ni assurer l'homogénéité chronologique des structures. Le dépôt de bracelets à proximité d'une mare reste l'élément le plus intéressant de la période puisqu'il montre que ce territoire, comme aux autres époques de la protohistoire a un statut particulier et qu'il n'est pas dévolu à l'habitat.

5.3 L'occupation Hallstatt

5.3.1 Présentation générale

Les structures de cette période sont peu nombreuses et se situent uniquement dans l'emprise de l'ensemble 3. Même si une fréquentation de ces lieux est attestée dès le bronze final, avec la présence d'un dépôt de bracelets à proximité des fossés à l'est, l'occupation principale de la zone date du Hallstatt avec la fondation d'un enclos à fossé circulaire et d'un enclos carré recelant en son centre une fosse à incinération, distants l'un de l'autre d'environ 120m. Deux fossés appartenant au parcellaire moderne traverse l'enclos quadrangulaire du nord au sud tandis qu'un troisième reprend partiellement le tracé du côté sud de ce même enclos. Quelques fosses se trouvent à proximité de l'enclos à fossé circulaire mais en l'absence de mobilier céramique et/ou de caractéristiques remarquables, elles n'ont pu être datées.

5.3.2 L'enclos à fossé circulaire F557 : synthèse et éléments de comparaison

L'étude architecturale du monument et du mobilier archéologique qui s'y rattache permet de dater l'ensemble du milieu du Hallstatt D1/D2 ou de la seconde moitié du VI^{ème} siècle avant J.C. La datation C14 réalisée sur charbons récoltés dans l'US 2 du sondage 79 donne 2490 +/- 30 BP, soit 780 to 510 en Cal BC (Cal BP 2730 to 2460). Elle conforte donc la datation envisagée par le mobilier.

Les enclos à fossé circulaire correspondent à un monument récurrent au cours de la Protohistoire. A Domloup, l'enclos décrit ci-dessus se différencie de ceux du Bronze ancien par sa position topographique et ses dimensions. Le mobilier archéologique et les datations C14 l'en distinguent définitivement par une attribution chronologique au début du Hallstatt final.

Les fouilles d'enclos circulaires de cette période sont encore peu nombreuses. En Ille et Vilaine les données sont inexistantes à l'exception de l'opération de fouilles programmée réalisée sur l'enclos circulaire de Chantaleau à Visseiche daté de la fin du 1^{er} âge du Fer (fouille de J.-C. Meuret) mais dont la fonction n'est pas assurée. En Côtes d'Armor, le diagnostic d'E. Nicolas à Plérin a permis la découverte d'un enclos à fossé circulaire, ininterrompu, de 11m de diamètre (Nicolas, 2009). L'étude de l'abondant mobilier céramique donne une fourchette chronologique comprise entre la fin du Bronze final et la transition Ha C/Ha. Dépourvu de structure interne, le fossé de plus de 2m de large semble avoir fonctionné ouvert et avoir été progressivement comblé par l'érosion du tertre. A « la ZAC du Haut-Leff » à Plélo (Côtes d'Armor), un enclos à fossé circulaire de 14m de diamètre a été mis au jour. Le fossé a une largeur comprise entre 0.60m et 1m. En son centre prend place une grande fosse quadrangulaire d'orientation est-ouest. Les quelques sondages réalisés au cours du diagnostic n'ont pas permis de dater précisément le fossé, même s'il semble pouvoir être rattaché à la Protohistoire (Le Boulanger, 2009). Au lieu-dit Bel-Air à Lamballe (Côtes d'Armor), à proximité du vaste ensemble funéraire de l'âge du bronze, un enclos à fossé circulaire de 14m de diamètre semble pouvoir être attribué au premier âge du fer d'après le mobilier céramique (Y. Escat, inédit). Le fossé de 0.80m de large en moyenne pour 0.60m de profondeur a un profil en U et des parois évasées. La seule structure repérée dans l'aire interne correspond à un chablis. Ces derniers se rencontrent de manière récurrente dans la surface interne des monuments et on peut se demander si certains arbres ne participent pas à l'architecture du monument, comme repère dans le paysage ou comme élément symbolique. Enfin, l'enclos à fossé circulaire découvert à Pleuven dans le Finistère offre des caractéristiques comparables. Il n'a été que partiellement décapé au diagnostic mais cela a tout de même permis de mettre en évidence un fossé d'environ 12m de diamètre (externe), conservé sur 20cm de profondeur, large de 0.80 à 1.50m de large. 6 TP détectés dans l'espace interne. Le comblement homogène de limon brun permet de penser que ce fossé a été rebouché rapidement et volontairement après le creusement (Roy, 2004). Le mobilier céramique semble attribuer ce monument au début du second âge du fer.

Si ce type de monument est aujourd'hui fouillé régulièrement dans le cadre d'opérations préventives, les données restent encore très peu nombreuses et trop dispersées à l'échelle de la Bretagne pour tenter de dessiner des invariants typologiques ou des modes de fonctionnement itératifs selon les monuments. Il semble tout de même que la fonction funéraire est la plus souvent avancée. Le monument de Domloup a vraisemblablement eu cette finalité même si les arguments sont peu nombreux. C'est comme souvent par défaut, en opposition à l'habitat que cette hypothèse est avancée. L'absence de bâtiment, de fosses dépotoir et même ici de structure de combustion sur l'espace fouillé ne plaide pas pour une occupation domestique. De plus, la proximité d'un enclos quadrangulaire également à vocation funéraire permet de penser que cet enclos à fossé circulaire s'inscrit dans un vaste lieu funéraire.

5.3.3 L'enclos quadrangulaire F 549 : synthèse et éléments de comparaisons

Cet enclos correspond à une forme assez répandue d'enclos protohistorique. Les données chronologiques obtenues au cours de l'étude permettent de le placer à la fin Hallstatt D2/D3, soit la fin du VI^{ème} siècle ou dans le 1^{er} quart du V^{ème} siècle avant J.C. Il est donc légèrement postérieur à l'enclos à fossé circulaire. Si les structures funéraires du premier âge du fer sont d'une grande variabilité et que tous les types d'architecture sont connus, les enclos quadrangulaires constituent tout de même un ensemble homogène de structures à vocation funéraire du premier âge du fer déjà observés dans une large moitié nord de la France. Ils se distinguent nettement de ceux à vocation domestique. Ainsi, P. Naas, dans son essai de typologie (à fonction domestique essentiellement) déterminent plusieurs groupes selon les caractéristiques des enclos quadrangulaires (Naas, 1999). L'enclos carré de Domloup ne s'inscrit dans aucun de ces ensembles. Ses caractéristiques - une surface comprise entre 3000 m² et 1ha, la largeur des fossés, l'absence de bâtiment interne et la quasi absence d'entrée - sont des critères distinctifs évidents. Sa vocation funéraire paraît la plus probable, probabilité renforcée par la présence d'une incinération en son centre.

Cet enclos s'inscrit donc dans la catégorie des enclos à dominante rectiligne (Leroux et alii, 1999) et se caractérise par une surface relativement réduite de 0.62ha.

Jusque dans les années 2000, ce type de structure était principalement connu en Bretagne par les prospections aériennes, exception faite de la fouille de l'enclos funéraire du Boissanne à Plouer-sur-Rance (Cotes d'Armor) mis en place à la charnière VI^è-V^è siècle avant J.C. De 11m de coté, sa surface interne contenait trois fosses censées avoir recelé des inhumations dont les os ont été dissous (Menez, 1996). En 1992, au Pas-Veillard à Retiers (Ille-et-Vilaine), G. Leroux avait également photographié puis sondé un enclos carré de 25m de coté, dont le fossé en V atteignait 2m de profondeur. Dans ce dernier quelques restes osseux et charbonneux accompagnés de rares tessons de céramique pouvaient signer les restes d'une incinération. Le fouilleur envisage une datation au début de l'Age du Fer, sans pouvoir trancher la question de la fonction de l'enclos (Leroux, 1992).

Les fouilles, préventives et programmées, plus nombreuses ces dernières années ont permis une meilleure caractérisation de ces structures funéraires.

Un diagnostic réalisé sur la commune de Bruz (35), « Cicé » (Aubry 2005) a révélé la présence d'une petite nécropole à incinérations de la transition 1^{er}-2nd âge du Fer et du tout début de La Tène ancienne. Elle trouve d'ailleurs des corrélations étroites avec les nécropoles de Bretagne occidentale.

Le site de la ville d'Eu à Sainte-Colombe (Ille-et-Vilaine) a mis au jour un enclos presque carré, d'environ 15m de coté, doté d'une entrée orientée à l'est avec des fossés ne dépassant pas 1.20m de large. Ces derniers devaient être bordés d'un talus extérieur. Associé à un enclos rectangulaire beaucoup plus important, l'ensemble est interprété comme un habitat accompagné d'un enclos rituel ou funéraire. Il est daté de la fin du premier âge du fer grâce à deux dates C14, l'indigence du mobilier céramique n'ayant pas permis d'affiner l'attribution chronologique (Meuret, 2003).

A Corps-Nuds (35), sur le site de Launay-Bien, un petit enclos de 18m sur 12m, daté de la fin de la période du Hallstatt a livré plusieurs esquilles d'ossements humains brûlés confirmant le caractère funéraire de cette structure (Hamon, 2004). Outre de la céramique fine bien conservée, un mors de cheval a été dégagé dans le fossé d'enceinte.

Enfin, un dernier enclos carré de 28m de coté est à mentionner au Moulin de la Jaroussaye sur la commune de Janzé (Ille-et-Vilaine). Aucune entrée ni structure

interne n'ont été mises en évidence. Une céramique archéologiquement complète a permis d'attribuer l'enclos au début du Hallstatt final (Ha D2) tandis qu'une datation C14, 2390 ± 35 BP le rapproche pleinement de l'enclos de Domloup (Le Boulanger F., 2005).

5.3.4 Synthèse générale

L'occupation principale est matérialisée par la fondation au cours du VI^{ème} siècle avant J.C. d'un premier enclos circulaire, puis d'un deuxième quadrangulaire à vocation funéraire, comme l'indique l'incinération en fosse de l'espace central. Formes circulaire et quadrangulaire coexistent ici sur un même espace funéraire. L'occupation principale du site couvre donc la fin du 1^{er} âge du Fer, Hallstatt D1-D2, et le Hallstatt D3, voire Hallstatt D3/La Tène ancienne.

D'après les observations effectuées, l'ensemble des vases livrés par le fossé de l'enclos circulaire pourrait être très légèrement antérieur à celui fourni par l'enclos quadrangulaire. Toutefois, cette hypothèse reste fragile car de rares tessons ou éléments de formes issus de l'enclos carré pourraient tout aussi bien évoquer les productions de la fin de l'âge du Bronze voire du début du 1^{er} âge du Fer. Les formes de ces monuments ne sont donc pas forcément à mettre en lien avec la chronologie mais plutôt avec des choix culturels qui nous échappent ici. La fonction funéraire est avérée par la présence d'une incinération dans l'enclos quadrangulaire et supposée pour l'enclos circulaire à partir des comparaisons. Rajoutons à cela que dans les fossés des deux enclos, les céramiques fines bien conservées sont bien représentées. Elles peuvent être ornées de grandes cupules ou enduites de peinture rouge. Or, les décors de grandes cupules ornent fréquemment les urnes des nécropoles de Bretagne de la fin du 1^{er} âge du Fer. Toutefois, leurs équivalents en contexte domestique sont rarement appréhendés (excepté quelques tessons trouvés dans les souterrains), car les habitats du 1^{er} âge du Fer sont particulièrement méconnus dans la région.

Les comparaisons effectuées pour chacun des monuments funéraires montre qu'en Haute-Bretagne les enclos sont assez proches les uns des autres tant par leur forme que par les profils des fossés. Les variations portent sur les dimensions, la présence ou non d'une entrée, d'un talus externe et de structures internes. Plus largement, les sites du premier âge du fer fouillés en Bretagne sont encore peu nombreux mais d'après les données existantes on peut distinguer :

- les sites à vocation funéraires dont le site de Domloup fait partie. Les structures fossoyées matérialisent et organisent dans le paysage les espaces dévolus aux morts. Dans ceux-ci, les structures carrées de 20 à 30m de côté, avec au mieux quelques fosses dans l'espace interne sont assez caractéristiques tandis que les enclos circulaires sont plus rares et moins représentatifs de la période.
- les sites d'habitats généralement ouverts dans lesquels les structures fossoyées sont plus difficiles à mettre en évidence, à associer et à interpréter. Ils se différencient tout de même nettement des sites à vocation funéraire.

5.4 Des vestiges à la datation incertaine

5.4.1 Le bâtiment circulaire sur poteaux

Le plan du seul bâtiment mis au jour est à rapprocher des plans de bâtiments circulaires mis au jour en Normandie, notamment dans le Calvados. A l'instar du bâtiment de Domloup, celui d'Ifs « Zac object'Ifs sud » offre des poteaux répartis de manière symétrique par rapport à l'axe d'entrée, matérialisée par un porche extérieur délimité par 4 poteaux. La datation proposée pour ce bâtiment est le Bronze final (Jahier, 1999). Sur le site de Cahagnes « Benneville », une vingtaine de plans circulaires, comparables au précédent ont été reconnus et datés du Bronze final ou du début du premier âge du fer (Lepaumier et al., 2002).

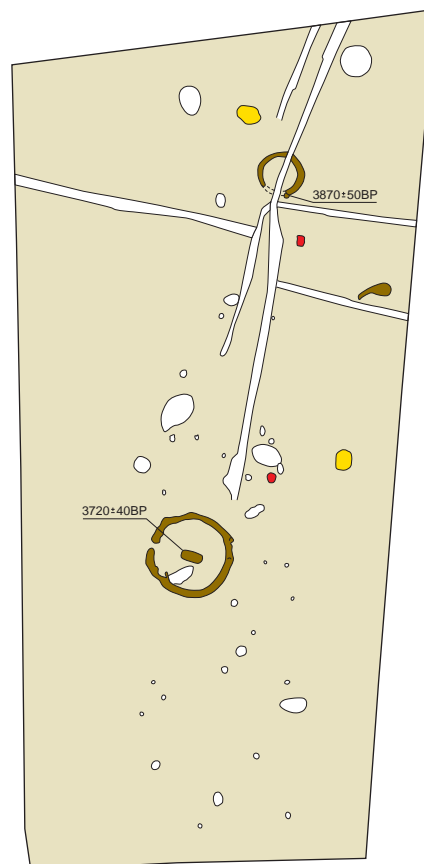
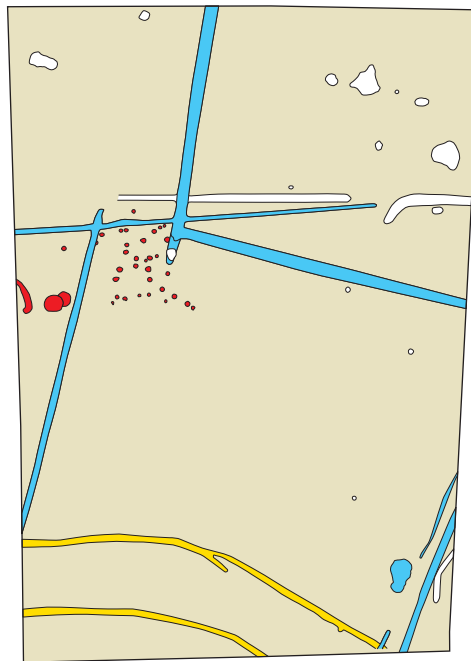
L'érection de ce bâtiment au cours du bronze final ou du premier âge du fer est probable. Le mobilier céramique plaiderait plutôt pour le Bronze final tandis que sa situation spatiale, à proximité des enclos Hallstatt orienterait vers cet horizon chronologique.

5.4.2 L'ensemble de trous de poteaux dans la partie septentrionale de l'ensemble 2

Ces trous de poteaux forment un ensemble qui reste difficile à interpréter. En l'absence de plan cohérent et de mobilier céramique associé, leur datation reste incertaine. Leur concentration à l'intersection de deux fossés nous avait conduits dans un premier temps à envisager leur rattachement à la période de fonctionnement de ces derniers. Cependant, le fait que le trou de poteau (F147) est recoupé par le fossé 128 implique une mise en place de ces poteaux antérieure à la création du fossé. Cela exclut donc une attribution à la période antique. De plus, la découverte de deux céramiques archéologiquement complètes, attribuées au bronze final (tranchée 595 du diagnostic), dans l'unité stratigraphique scellant le niveau d'apparition de ces trous de poteaux permet d'affirmer que ces structures sont forcément du Bronze final ou plus anciennes.

5.5 L'occupation antique

Les données de cette période sont très limitées et caractérisent la périphérie d'une occupation qui doit se développer plus au nord, comme le suggère l'indice de site repéré au lieu-dit « Haudouze I ». Elles suggèrent tout de même une organisation parcellaire cohérente. Cependant, à l'exception de la fosse qui a livré un mobilier abondant, les éléments chronologiques sont peu nombreux par fossé. L'ensemble a pu être daté précisément de la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère. Elle est cependant très isolée, puisqu'à l'exception des fossés, une seule autre structure fossoyée (F78) a livré un fragment de tuile antique. De plus, l'érosion a rendu la lecture du sol difficile (autant en surface qu'en coupe), ce qui oblige à rester prudent sur les observations réalisées. L'ensemble suggère que si un parcellaire a probablement été mis en place au cours de la période antique, il a été remanié et certainement évolué spatialement au cours du temps, mais toujours selon les orientations préférentielles déterminées initialement. Le cadastre napoléonien permet ainsi de constater que les orientations définies à l'époque antique prévalent toujours au XIX^e siècle. Il faudra cependant attendre que des données complémentaires issues de futurs diagnostics ou fouilles sur les parcelles environnantes pour que les hypothèses formulées puissent être validées.



- : emprise du décapage de l'ensemble 2.
- : Bronze ancien.
- : Bronze final.
- : Protohistoire indéterminée.
- : période antique II^e siècle de notre ère.
- : indéterminé.



Fig.96 Ensemble 2, phasage chronologique des différentes structures archéologiques du site de Domloup © Stéphane Jean, Inrap

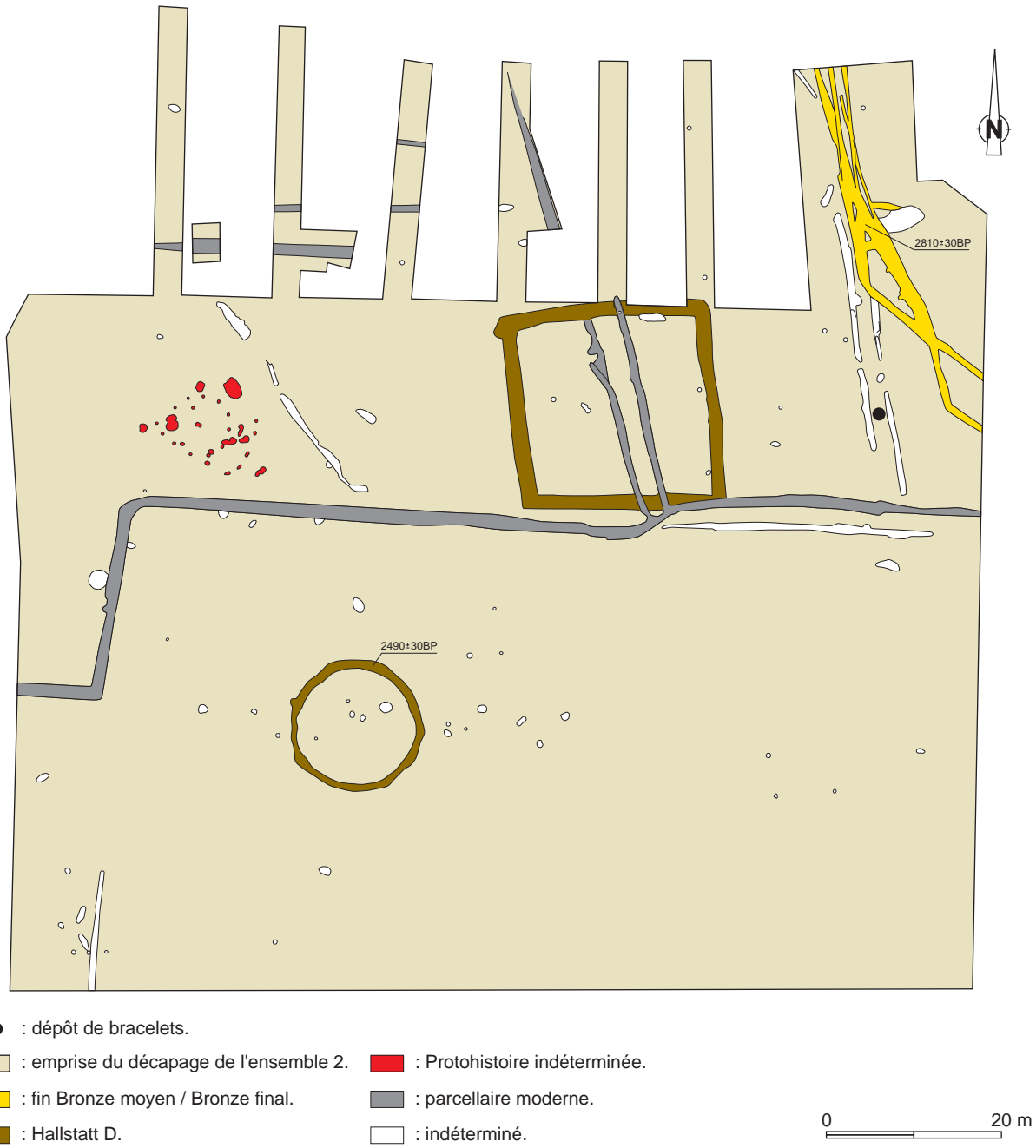


Fig.97 Ensemble 3, phasage chronologique des différentes structures archéologiques du site de Domloup © Stéphane Jean, Inrap

Conclusion

Le site de la ZAC du Tertre matérialise une partie d'un vaste espace funéraire protohistorique ayant été utilisé du début du Bronze ancien jusqu'à la fin du premier âge du fer. La position topographique, en tête de talweg et avec une vue dominante sur la vallée explique facilement le choix du lieu.

Les structures sont éparpillées mais il est probable que la zone intermédiaire non fouillée ainsi qu'une large zone périphérique en recèle d'autres. Les enclos circulaires les plus anciens, du bronze ancien sont installés sur la partie la plus haute de l'emprise tandis que les structures plus récentes, du premier âge du fer s'installent plus au sud, sur le versant, à une altitude moins élevée. Cela matérialise donc plusieurs zones funéraires distinctes, tant spatialement que chronologiquement. Cela est parfois le cas durant la préhistoire où certaines zones dédiées au funéraire se décomposent en plusieurs noyaux distincts, spatialement et chronologiquement, correspondant à des choix topographiques différents (Roscio, 2009). Sur la ZAC du tertre, les monuments les plus anciens sont installés sur le rebord du plateau, qui s'incline vers le petit affluent de l'Yaigne tandis que les monuments Hallstatt sont en contrebas. Ces monuments marquent une migration probable de l'espace funéraire vers un replat topographique qui permet une descente en pente douce vers la vallée de la rivière principale, l'Yaigne.

Si on ne peut pas aller plus loin dans l'analyse spatiale de cet espace funéraire du fait du petit nombre de monuments, leur diversité permet quelques observations complémentaires.

On voit ainsi que la typologie architecturale ne suffit pas pour proposer une datation et qu'une forme n'est pas l'expression d'une période. Les enclos à fossé circulaire offrent un contre-exemple à l'idée communément admise d'une réduction progressive de la taille des enclos au cours de l'âge du bronze. Les petits enclos circulaires de l'ensemble 2, datés du tout début du bronze ancien sont, à ce jour, inconnus en Ille et Vilaine. Les rares éléments de comparaison plaident pour une attribution au Bronze final ou au premier fer, ceux du Bronze ancien étant généralement plus grands. Ainsi, l'enclos funéraire de La Chapelle-de-l'Iff en Languenan (Cotes-d'Armor), une des rares structures circulaires fouillées en Haute-Bretagne, datée de la fin du bronze ancien offre un diamètre interne de plus de 14m. Typologiquement, il aurait donc été plus proche de l'enclos circulaire de l'ensemble 3 qui appartient au premier âge du fer.

Même si la présence d'une seule inhumation et d'une seule incinération ne permettent pas de tirer de nombreuses conclusions sur les pratiques funéraires, elles sont tout de même le reflet de l'évolution de ces dernières au cours de la préhistoire telle qu'elle est généralement observée : l'inhumation fréquente au bronze ancien devient minoritaire tandis que la pratique de l'incinération se généralise au cours des phases moyenne et finale du bronze final et au cours du premier âge du fer (Carozza, Marcigny, 2007).

Enfin, malgré son caractère lacunaire, la fouille traduit l'importance et la pérennité de cet espace funéraire dans le paysage protohistorique. Aucun élément issu de la fouille ne plaide en effet pour un changement de statut du site au cours de la protohistoire. Les monuments sont tous à vocation funéraire et/ou culturelle. La période de la fin du Bronze moyen/début du bronze final n'est pas matérialisée par un nouveau monument, mais la présence d'un dépôt volontaire de bracelets, en milieu humide, marque la continuité fonctionnelle de la zone.

Le site de Domloup constitue donc un jalon intéressant, bien qu'incomplet, dans la documentation sur l'archéologie funéraire de la protohistoire, encore peu développée en Haute-Bretagne. Souhaitons que la découverte de nouveaux sites et la mise en place d'opérations de terrain dans la vallée de l'Yaigne permettent, à terme, d'aborder précisément les problématiques d'implantation et de développement de ces espaces funéraires sur un territoire potentiellement riche en monuments.

Bibliographie

AUBRY 2008

AUBRY L. – *Noyal-sur-Vilaine « Hidouze II », Ille-et-Vilaine*. Rapport de diagnostic, 1 volume, INRAP Cesson, inédit.

AUBRY 2005

AUBRY L. – *Bruz, « Cicé » (Ille-et-Vilaine)*. DFS de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, février 2005.

BOULUD, MÉLIN 2009

BOULUD, S. et MÉLIN, M. – *Etude comparative des modalités de dépôt en milieu terrestre et en milieux humides en région armoricaine à l'âge du Bronze final*, in : BONNARDIN, S., HAMON, C., LAUWERS, M. et QUILLIEC, B. (dir) - *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*, XXIXe Rencontres Internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008, p. 249-260.

BRIARD 1984

BRIARD J. – *Les tumulus d'Armorique. L'âge du bronze*, 3. Ed. Picard. 303p.

BRIARD, PEUZIAT, PUILLANDRE, ONNEE 1984

BRIARD J., PEUZIAT J., PUILLANDRE A., ONNEE Y. – *Une nécropole et un camp de l'âge du fer à Landeleau (Finistère). Fouilles en 1980*. Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, CXIII, 1984, p. 27-53.

CLEMENT M 1981

CLEMENT M. – *Les débuts de l'Age du Fer dans le domaine vénète armoricain*, Thèse de doctorat ès Lettres, inédite, Université de Paris-Sorbonne, 1981.

CHEREL 2010

CHEREL A.-F. – *« Présentation du mobilier protohistorique »*. In : BLANCHET (S.), dir. *Lamballe, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mars 2010.

CAROZZA, MARCIGNY 2007

CAROZZA L., MARCIGNY C. - *L'âge du Bronze en France*. Ed. La découverte, 145p.

CHEREL 2005

CHEREL A.-F. - « *Le mobilier protohistorique* ». In : AUBRY (L.), dir. – Bruz, « *Cicé, Ille-et-Vilaine. DFS de diagnostic archéologique, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, février 2005.*

CHEREL 2004

CHEREL A.-F. – « *Le mobilier céramique : synthèse et évolution comparée des différents ensembles archéologiques* ». In : LE GOFF (E.), dir. – *Les occupations protohistoriques et antiques de la Z.A.C. « Object'Ifs Sud » (14)*, 4 vol. D.F.S. de fouille de sauvetage, INRAP, S.R.A. de Basse-Normandie, Caen, 2004, p. 1011-1086.

CHEREL 1996

CHEREL A.-F. – *Ornementation et comparaisons des céramiques armoricaines du Deuxième âge du Fer*. Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1996.

FERDIERE (dir.) 1993

FERDIERE A., (dir.) – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*. Actes du colloque AECHEA/AGER, Orléans, 7-9 février 1992. 6è supplément à la revue archéologique du centre de la France, Tours.

FILY 2008

FILY M. – *Les monuments funéraires et les dépôts métalliques dans le paysage rituel de l'Âge du Bronze : l'exemple du centre-ouest de la Bretagne et du Finistère littoral (France)*. Thèse universitaire (dir. José Gomez de Soto), Rennes 2. 621 p.

GABILLOT 2010

GABILLOT M. – *Neur Forschungen zu den frühbronzezeitlichen „armorikanischen Tumuli“*. In, *Der griff nach den sternern, Wie europas eliten zu macht und Reichten Kamen*. Internationales symposium in Halle (Saale), 2005.

HAMON 2004

HAMON A.L. – *Corps-Nuds, Launay Bien : un enclos funéraire du premier âge du fer*. Rapport final de fouille, INRAP, Cesson Sévigné, 35p.

JAHIER 1999

JAHIER Y. – *Ifs (Calvados) ZAC « Object'Ifs sud », II. Document final de synthèse sur l'exploration de la partie sud de la première tranche d'aménagement (fouille, évaluation), novembre 1999*. Document final de synthèse, Service Régional de l'Archéologie, AFAN, Caen.

LABAUNE-JEAN 2002

LABAUNE-JEAN F. – *Le mobilier*. In : LE CLOIREC (G.) (dir.) – *Un quartier de la ville antique de Vorgium. Les fouilles de la réserve archéologique de Carhaix-Plouguer (Finistère). (5 rue du docteur Menguy)* : document final de synthèse, fouille archéologique programmée (années 2000-2002). Rennes : Inrap Grand Ouest, 2002. p. 87-134.

LABAUNE-JEAN 2008

LABAUNE-JEAN F. – *Etude du mobilier antique*. In : HINGUANT (S.) (dir.) – *Pratiques funéraires de l'âge du Bronze et de l'Antiquité tardive à Gouesnac'h (Finistère) : le tumulus et la nécropole du site de Ty Korn* : document final de synthèse, fouille archéologique. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2008. p. 90-125.

LABAUNE-JEAN 2008

LABAUNE-JEAN F. – *Etude du mobilier antique*. In : ARRAMOND (J.-Ch.), REQUI (Ch.) (dir.) – *Le Quiou, villa de la Gare (22) : document final de synthèse, fouille archéologique*. Rennes : Inrap Grand Ouest, 2008. p.

LE BOULANGER 2005

LE BOULANGER F. – Janzé, « *Le Moulin de la Jaroussaye* », (Ille-et-Vilaine, Bretagne). *Occupations de l'âge du bronze à l'époque moderne*. Rapport final de fouille, INRAP, Cesson Sévigné, 166p.

LEPAUMIER, MARCIGNY, GHESQUIERE 2002

LEPAUMIER H., MARCIGNY C., GHESQUIERE E. – *L'architecture des habitats protohistoriques de Normandie : quelques exemples de la fin du III^{ème} millénaire à la fin du second Age du Fer*. In, *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'Age du Fer*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127, Nancy, pp 231-264.

LEROUX, PROVOST 1989

LEROUX G., PROVOST A. – *L'Ille-et-Vilaine, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Paris.

LEROUX 1992

LEROUX G. – *Retiers, Le Pas-Veillard*. In, *Bulletin scientifique régional, Service régional de l'archéologie de Bretagne*.

LEROUX 2001

LEROUX G. – *Les petits enclos circulaires protohistoriques dans le bassin de la Seiche (Ille-et-Vilaine), d'après les apports récents de l'archéologie aérienne*. In, *Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n°9*, pp 75-78.

MENEZ 1996

MENEZ Y. – *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Cotes-d'Armor)*. DAF n°58, éd. De la maison des sciences de l'homme, Paris, 265p.

MENTELE à paraître

MENTELE S. – *ZAC de kérisac, Plouisy, Côtes d'Armor*. Rapport de fouille archéologique, INRAP Grand-Ouest.

MEURET 2000

MEURET J.C. – *Habitats enclos de Haute Armorique : de l'avion à la fouille*. In, *Les installations agricoles de l'Age du Fer en France septentrionale*. Coll. Etudes d'Histoire et d'Archéologie. pp 75-102.

MEURET 2003

MEURET J.C. – *De l'avion au terrain : données et problèmes de la recherche sur les enclos aux marges de la Bretagne*. In, *Les marges de l'Armorique à l'âge du fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle et source écrite*. Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF. RAO, supp. n°10, pp 23-36.

MILCENT 1993

MILCENT P.Y. – *L'Age du fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^e avant J.C.)*. In, *Antiquités nationales*, n°25, pp 17-50.

MORDANT, DEPIERRE 2005

MORDANT C., DEPIERRE G. – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France : Actes de la table-ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne)*. Ed. du CTHS.

NAAS 1999

NAAS P. – *Les enclos : essai de typologie et organisation des réseaux de clôture*. In, GAUTIER M., LEROUX G., MEURET J.C., NAAS P. – *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique, de la prospection à la fouille entre Blavet et Mayenne*. Documents Archéologiques de l'Ouest, 335p.

NICOLAS 2009

NICOLAS T. – « 3-Le Mobilier céramique ». In : MARE E., NICOLAS T. – « 3-Le Mobilier céramique ». In : MARE (E.). *Le village de l'âge du Bronze final du Buisson du Rouï à Malleville-sur-le-Bec (Eure)*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Haute-Normandie, Rouen, 2009.

NICOLAS 2009

NICOLAS E. – *La zone Eleusis 2010 à Plérin*. Rapport final de diagnostic, INRAP Cesson Sévigné

NICOLAS 2011

NICOLAS E. – *Plédéliac, Côtes d'Armor ; Nord du bourg Deux bâtiments de l'âge du Bronze*, Rapport final d'opération, INRAP GO

POISSONNIER, CABOT, MARTI, POIRIER 2008

POISSONNIER B., CABOT E., MARTI F., POIRIER P. – *Aubigny « Le Baillargeau »*, Vendée. RFO, INRAP Longèves, Grand-Ouest, 64p.

PAILLER, GANDOIS, TRESSET 2011

PAILLER Y., GANDOIS H., TRESSET A. – *Beg ar Loued ; un habitat en pierres sèches campaniforme/Âge du Bronze ancien*, rapport de fouille programmée, SRA Bretagne

ROSCIO 2009

ROSCIO M. – *Migennes, « Le Petit Moulin » (Yonne) : une nécropole de l'étape ancienne du Bronze final*. In, Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, n°6, mars 2009, pp 13-16.

SAN JUAN, FROMONT, GALLOUIN, LEPAUMIER 2001

SAN JUAN G., FROMONT N., GALLOUIN E., LEPAUMIER H. – *Basly, « La Campagne »*. *Un éperon barré du 1er Âge du Fer*. In : MENEZ (Y.) dir. - *Les mobiliers de la fin du 1er et du début du 2nd âge du Fer dans l'Ouest de la Gaule*. UMR 6566, CNRS-Culture-Université, «Civilisations Atlantiques et Archéosciences», Thème âges du Fer. Rennes, 4 octobre 2001. Document multcopié, n. p.

SICARD 2011

SICARD S. – *Etel, « Toul er Pry »*, rapport de diagnostic, INRAP GO.

VILLARD 2010

VILLARD J.F. – *Les vestiges protohistoriques et antiques de Plouisy (22), ZAC de Kerisac (tranche 1)*. Rapport de diagnostic, INRAP Grand-ouest, 67p.

III. Annexes

Annexe 1. Inventaire des structures archéologiques, ensembles 2 et 3

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
1	95-100-101		Fossé	0,75m	NE/SO			14
2	78-74-90-98-99-106		Fossé	1,00m	NE/SO			12-14
4	66-67-75-76-106-77		Fossé	0,60m	E/O			14-10
5			Fossé	0,85m	E/O			17
9			Fosse	2,10 x 3,30m				14
10	68-69-70-71-72-73		Cercle funéraire	4,60m				12
11			Fosse	1,30m x 1m				12
12 = 14	78 à 85, 102		Fossé	1,00m	E/O			13
13			structure de combustion	1,30m x 1,15m				17
16			structure de combustion	0,95m x 0,85m				17
19			Fosse	3,70m x 1,30m				14
20	97		Fosse	0,80m x 0,45m				17
23			TP	0,50m x 0,40m				17
28			TP	0,80m de diam.				13
32			Fosse	2,10m x 1,70m				12
33			TP	0,55m de diam.				16
35			TP	0,60m x 0,50m				17
36			TP	0,55m de diam.				16
37			TP	0,50m x 0,40m				16
38			TP	0,70m x 0,60m				16
39			Fosse	4,50m x 1,10m				23
40			TP	0,50m x 0,40m				16
41			TP	0,50m x 0,40m				16
42			Fosse	1,80m x 1,40m				15
44			TP	0,70m x 0,60m				16
45			Fosse	0,90m x 0,45m				16
46			TP	0,60m x 0,50m				16
47			Fosse	2,40m x 1,60m				23
49	107 à 120		Cercle funéraire	0,80m l. 8,20m diam.				21-28
50			TP	0,50m de diam.				16
51			TP	0,65m x 0,60m				13
52			TP	0,50m de diam.				16

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
53			TP	0,50m x 0,45m				16
54			TP	0,80m de diam.				13
55			Fosse	1,30m x 1,10m				23
57			TP	0,40m de diam.				16
58			TP	0,50m de diam.				16
59			TP	0,40m de diam.				16
61			Fosse	3,00m x 0,80m				23
62			Fosse	2,26m x 1,02m				28
63			TP	0,60m de diam.				16
65			Fosse	3,60m x 1,60m				13
66			TP	0,65m x 0,60m				16
67			TP	0,50m de diam.				16
68			Fosse	1,50m x 1,10m				17
70	62-63-64-65		Fossé	0,70m	NE/SO			7
71	64		Fossé	0,70m	NE/SO			7
72			Fossé	0,30m	NE/SO			
73	41-43 à 49		Fossé	0,90m x 0,45m	E/O			5-7
74	2-juin		Fossé	0,80m	E/O			1
75			Fosse	1,00m x 0,90m				9
76			TP	0,40m de diam.				9
77			Fosse	2,60m de diam.				1
78			Fosse	1,10m x 0,70m				9
79			Fosse	1,40m x 0,90m				9
81			Fosse	0,90m x 0,70m				9
82			Fosse	2,90m x 2,40m				1
83			Fosse	1,10m x 0,70m				1
84			Fossé	0,75m	E/O			3-7
85			Fossé	0,45m	E/O			5-8
86			TP	0,45m de diam.				3
87			TP	0,35m de diam.				4
88			TP	0,40m de diam.				3
90			TP	0,50m x 0,35m				4

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
91			TP	0,40m x 0,35m				4
92			TP	0,40m x 0,35m				2
93			TP	0,40m de diam.				3
94 = 73	7-41-42-50 à 54		Fossé	1,15m	NE/SO			5-11-13
95			TP	0,45m x 0,40m				8
96			TP	0,40m x 0,35m				2
97			TP	0,46m x 0,33m				2
98			TP	0,32m x 0,26m				2
99			TP	0,40m x 0,30m				Fouillé au diag
100			TP	0,45m x 0,40m				Fouillé au diag
101			TP	0,50m de diam.				2
102			TP	0,40m x 0,34m				2
103			TP	0,45m x 0,35m				Fouillé au diag
104			TP	0,50m x 0,40m				Fouillé au diag
105			TP	0,50m de diam.				4
106			TP	0,53m de diam.				8
115			TP	0,37m de diam.				8
117			Fosse	3,30m x 2,30m				7
118	14-16-22 à 26		Fossé	0,60m	E/O			7
119	26-30		Fossé	0,50m	E/O			7
120	31 à 36		Fossé	0,80m	E/O			9
121	14-15		Fossé	0,40m	NE/SO			
123			Fosse	2,70m x 1,30m				1
125	27 à 29-37 à 40		Fossé	0,70m	E/O			8
128	1-3		Fossé	0,60m	NE/SO			4
129			TP	0,45m de diam.				4
131			TP	0,25m de diam.				3
132			TP	0,55m de diam.				3
133			TP	0,43m de diam.				2
134			TP	0,40m x 0,30m				4
136			TP	0,30m de diam.				3
137			TP	0,50m de diam.				3

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
138			TP	0,31m x 0,23m				2
139			Fosse	2,60m x 1,60m				6
140			TP	0,60m x 0,50m				4
141			TP	0,35m de diam.				2
143			TP	0,30m x 0,20m				2
144			Fossé	0,70m large				3
146			TP	0,40m x 0,30m				4
147			TP	0,30m de diam.				4
148			TP	0,35m x 0,30m				4
149			TP	0,30m de diam.				3
150			TP	0,35m x 0,30m				3
151			TP	0,30m x 0,40m				9
152			Fosse	1,50m de diam.				6
153			Fosse	1,20m x 0,90m				10
154			TP	0,40m de diam.				12
155			TP					12
156			TP					21
157			TP					21
158			Fosse					21-18
502	1		Fossé	0,50m large	N/S			29
503	16-20-21- 36-40		Fossé	0,70m large	N/S			39-34
504			Fosse	1,10m x 0,65m				25
505	26-37-14-22- 39-52		Fossé	1,20 large	N/S			36
506	28-43 à 47		Fossé	1,00m large	N/S			31-39
507	4 à 8		Fossé	10m de long 0,70 large	N/S			30
508			Fosse	1m x 0,70m				29
510	57-59-108- 110-111		Fossé	0,80m large	N/S puis E/O			40-42-46
511	9à11- 13à17- 23à25- 27-29- 42-76		Fossé	1,70m large	N/S puis E/O			26-27-31- 32-34
513	63-109		Fossé	0,74m large	N/S			42-46
515			TP	0,40m de diam.				29
517			Fosse	1,10m x 0,50m				29
518			TP	0,45m x 0,40m				29
519			Incinération	0,50m de diam.				20

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
522			Fosse	2,40m x 0,90m				29
523	3/2/2012		Fossé	14m x 0,70m				29
524			Fosse	1,10m x 0,80m				22
525			TP	0,65m x 0,40m				22
526			Fosse	2,20m x 1,10m				24
527			Fosse	1,40m x 0,60m				22
528			Fosse	1m x 0,60m				22
529			Fossé	12m x 0,70m				
530			TP	0,50m x 0,40m				38
531			TP	0,80m x 0,65m				29
532			Fosse	1,40m x 0,70m				24
533			TP	0,40m x 0,30m				24
534			TP	0,30m de diam.				24
535			TP	0,65m x 0,55m				22
536	86		Fosse	1,10m x 0,85m				41
537			Fosse	1,80m x 0,80m				22
539			Fosse	1,80m x 1,30m				22
540			Fosse	1,10m x 0,90m				22
541	104-105		Fossé	32m x 0,90m	E/O			46
542			Fosse	2,60m x 1m				29
543	82-86-87-90		Fossé	1,30m large	E/O puis N/S			41-46
544	82		Fosse	1m x 0,70m				41
546			Fosse	1m x 0,50m				29
549			TP	0,40m de diam.				29
550			Fosse	1,70m x 1,10m				29
553			TP	0,35m x 0,30m				22
555			TP	0,80m x 0,60m				15
556			TP	0,70m de diam.				15
557	78à81- 87à89-91à103-106-107		Cercle	1,10m large				37-42-43-44--46-47-48
558			TP	0,90m x 0,60m				46
561			TP	0,30m de diam.				25
562			Fosse	1,60m x 1,50m				20-25
563			TP	0,50m de diam.				26

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
572			Fosse	1,80m x 0,90m				27
573			TP	0,80m x 0,60m				27
575			Fosse	1,15m x 0,50m				15
577			Fosse	2,10m x 1m				15
578			TP	0,30m de diam.				15
579			TP	0,70m x 0,60m				15
580			TP	0,50m de diam.				15
582			TP	0,30m de diam.				46
583			TP	0,40m x 0,35m				25
584			Fosse	0,90m x 0,70m				25
585			TP	0,60m de diam.				25
588			TP	0,50m x 0,40m				30
592			TP	0,50m de diam.				30
594			Fosse	1,40m x 0,60m				30
600			Fosse	1,40m x 1,10m				22
601			TP	0,60m de diam.				43
602			TP	0,60m x 0,50m				22
607	90		Fosse	2,20m x 0,90m				46
609			Fosse	1,80m x 0,80m				30
611	54 à 56		Fossé	0,80m large	N/S			41
612	30 à 35 - 41		Fossé	0,70m large	N/S			32
613			TP	0,60m de diam.				29
614			TP	0,50m de diam.				29
617	29-36-38		Fossé	0,80m large				32-34
623			Fossé	5,50m x 1m				45
624			TP	0,60m x 0,40m				24
628			Fosse	1,30m x 0,80m				26
629	68-71-83-84-85		Fossé	0,60m large	N/S			40
632			Fosse	1,40m x 0,70m				27
635			Fosse	1,40m x 0,60m				26
637			TP	0,80m x 0,50m				26
638			Fosse	2,10m x 0,60m				26

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
640			Fosse	0,90m x 0,60m				26
641			Fosse	2,20m x 0,70m				26
642			TP	0,60m x 0,50m				26
644	63-67		Fossé	0,80m large				42
645			Fossé	2,40m x 2m				41
646	62-64-66-111		Fossé	0,50m				40-41-46
648	62-64-65		Fossé	1,20m large				40-41
649			TP	0,50m de diam.				32
650	61		Fossé	0,50m large				41
651	63-64		Fossé	0,40m large				41
652	64		Fossé	0,40m large				41
653			TP	0,50m de diam.				29
654			TP	0,50m de diam.				29
656	18		Fossé	0,50m large	E/O			26
657	19		Fosse?	0,50m large				26
658			TP	0,50m x 0,40m				29
659	69		Fossé	0,70m large	E/O			41
660	70		Fossé	0,50m large	E/O			41
661	72-73		Fossé	1,30m large	E/O			41
662	74		Fossé	0,70m large	E/O			41
663	75		Fossé	0,80m large	E/O			41
664	77		Fossé	0,50m large	E/O			41
666	104-105		Fossé	1,20m large				39-46
667	17		TP	0,24m de diam.				31
668	24		Fosse	3,10m x 0,90m				33
669			Fosse	0,56m de diam.				37
670			TP	0,35m de diam.				40
671			TP	0,35m de diam.				40
672			Fosse					47
673			Fosse					46
674			TP	0,40m x 0,26m				46
675	112-113		Fossé	0,60m large	N/S			42
676			TP	0,70m x 0,50m				44
677			TP	0,30m large				51
678			TP	0,40m large				51
679			TP	0,40m large				51
680			TP	0,30m large				51
681			TP	0,30m large				51
683			TP	0,30m large				51
684			TP	0,30m large				51
685			TP	0,30m large				51

N° Faits	N° Sondages	Nbre US	Nature	Dimensions	Orientation	Chrono relative	Datation	Minute
686			TP	0,30m large				51
687			TP	0,30m large				51
688			TP	0,30m large				51
689			TP	0,30m large				51
691			TP	0,40m de diam.				51
692			Fosse	1m x 0,70m				51
693			TP	0,40m de diam.				51
694			TP	0,36m de diam.				51

Fait	Sondage	US	Fine			SG			Grossière			NR
			NR	Poids	NMI	NR	Poids	NMI	NR	Poids	NMI	
139		2	4	13		9	25					13
144	4	1	1	4								1
148		1	1									1
152		1	1	9								1
153			2	3								2
158		2				3	5					3
158						3	4		1	9		4

Annexe 3. Inventaire du mobilier céramique, ensemble 3

Fait	Sondage	US	Fine			SG			Grossière			NR
			NR	Poids	NMI	NR	Poids	NMI	NR	Poids	NMI	
502	1					2						1
505	22	3				1	7					1
505	26	1						2	14			2
505	entre 36 et 37	0,30m				1	12	1	23			2
505	37		3	11		1	2					4
505	52	3				3	33	1	10			4
506	44	1				2	2					2
510	57	0,15m	4	16								4
510	59		1	6		4	14					5
510	110	0,10m						1	20			1
510	près 57	surface						2	39			2
511		5	5	16				1	10			6
511		0,2	1	8								1
511	9		3	61		5	42					8
511	10		2	41		2	56					4
511	11							1	5			1
511	13	1				2	66					2
511	13	2	2	51		1	6					3
511	13	0,20m	1	65								1
511	15	1	4	21		3	9					7
511	15	2	1	42		1	19					2
511	16	0,50m	1	13		1	6					2
511	16	3	8	87								8
511	17	1	6	15		3	13					6
511	23	3	1	86								1
511	27	1				4	22					4
511	28	2				5	37					5
511	28	3	3	181		1	6					4
511	42	1	6	18		3	12					9
511	53	0,30m	2	5				3	45			5
511	58		1	8								1
511	60	3				1						1
511	76	0,40m	3	3		4	12	3	17			10

Fait	Sondage	US	Fine		SG		Grossière			NR
			NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NMI	
558					1	11				1
592		1			5	8				5
602		1	1	5						1
644	64	4			9					9
672	92	1			1	5				1
677			2	11						2
678					2	2				2
681		surface	1	3						1

Annexe 4. Inventaire du mobilier en terre cuite, ensembles 2 et 3

Fait	Sondage	US	Nbre	Poids
2	90	2	2	39
décapage			8	132
49		surface	1	14
49	111/112		1	1
86		1	1	3
94	7	4	4	38
94	42	2	2	26
94	42/50		1	203
511	9		1	11
511	13	2	1	3
533		1	1	1
557	79		3	9
557	80	1	1	11
557	81		1	3
557	97	1	1	7
557	98	2	1	2
557	102		1	12
557	114		1	3
557	122		2	6
557	125		2	7
557	126		3	13
557	129		3	19
602		1	3	9

Annexe 5. Inventaire du mobilier autre que terre cuite et céramique, ensembles 2 et 3

N° Fait	N° Sondage	N° US	Métal		Lithique		Macrolithe	
			Nbre	Descriptif	Nbre	Descriptif	Nbre	Descriptif
2		1	2	Clous				
	73						1	bloc de schiste retouché
5	92				1	fragt pièce esquillée		
42		1			1	Fragt hache polie		
47			1	Scorie				
62		1			1	Grattoir sur éclat		
91					1	éclat à ret. Inverse		
94	52	1			1	Prox.lamelle		
	42	2	1	Scorie				
117		1	1	Clou				
		1					1	Quartz ayant servi comme percuteur
118	16	1			1	Prox. Lamelle		
511		1	1	Indéterminé				
557	112						1	Fragment de meule
572			1	Scorie				

Annexe 6. Inventaire du mobilier gallo-romain, ensembles 2 et 3

Fait	Sond.	U.S.	Néo.	Age Bz	Age fer	Ant.	HMA	MAge	mod.	Indét.	total	datation proposée	cag.	mobilier associé
ensem- ble 2														
2	nord sd94											antique	2	2 frag. Tuile
2	74					1					1	antique	2	
2	?	1										antique	2	1 frag. Tuile
12						2		1			3	IIIe-Ve siècles de notre ère	2	
12	102					1					1	GR tardif?	2	
70		1				1					1	antique	2	1 TC
71												antique	2	1 frag. Tuile
72												antique	2	1 frag. Tuile

Fait	Sond.	U.S.	Néo.	Age Bz	Age fer	Ant.	HMA	MAge	mod.	Indét.	total	data- tion pro- posée	cag.	mo- bilier associé
73												antique	2	4 frag. TC (tuile, brique)
73	41	1				2					2	antique	2	1 frag. Tuile
73	45	1					1				1	haut Moyen Age?	2	2 frag. Tuile
78		1										antique	2	1 frag. Tuile
94	7	2										antique	2	7 frag. Tuile
94	42	1				1					1	antique	2	2 frag. Tuile
94	50/51						9				9	Ve siècle?	2	
94	51	2					6				6	Ve siècle?	2	1 frag. Tuile
94	51/52					1	5				6	Ve siècle?	2	
94	52	1										antique	2	5 frag. TC
94	52	3					6				6	Ve siècle?	2	
94	52/53	2				2					2	antique	2	
94	53/54					1					1	antique	2	1 TC (bri- que?)
117		1				75					75	2° moi- tiè lle siècle de notre ère	2	4 frag tuile, 1 frag verre
121	15	1										antique	2	3 frag. Tuile
ensem- ble 3														
503	20					1					1	antique	2	
543						3					3	antique	2	
546	surface					1					1	antique	2	
675	surface								1		1	mo- derne	2	
Total			0	0	0	92	27	1	1	0	121			

	Avant nettoyage surface urne	Après nettoyage surface urne	Passe 1	Passe 2	Passe 3	Fond	1/2 sud de la fosse	1/2 nord de la fosse		
Os plats indéterminés							0,14			
Total	0,79	0,4	5,67	8,22	3,89	0,34	0,14		Total	19,45
Humérus			1,96	13,13	ep 1,35	ep 2,04				
Radius				0,84	ep 0,28					
Ulna			1,24	4,07	1,95					
Carpe										
Métacarpe			1,56							
Phalange										
Membre sup. indéterminé										
Total			4,76	18,04	3,58	2,04			Total	28,42
Fémur	2,23		19,04	ed 0,89 / 5,95		0,46				
Tibia				ep 0,42 / 1,01	ep 2,35					
Fibula					10,34					
Patella										
Tarse										
Métatarse										
Phalange										
Membre inf. indéterminés										
Total	2,23		19,04	8,27	12,69	0,46			Total	42,69
Total des os déterminés	5,63	1,53	44,59	59,38	35,91	6,71	0,27	0	Total	154,02
Membres indéterminés	0,12	1,43	2,68	7,47	6,73	2,51	0,14	0		
Indéterminés	0,86	0,3	6,78	11,72	6,07	3,28	0	0,15		
Esquilles	0,08	1,37	8,82	26,63	0,97	9,86	0,3	0	Total Ind.	98,27
TOTAL	6,69	4,63	62,87	105,2	49,68	22,36	0,71	0,15	Total Poids	252,29
légende :	ep = extrémité proximale									
	ed = extrémité distale									

Annexe 9. Répartition pondérale en grammes et par région anatomique de l'individu immature

	Avant nettoyage surface urne	Après nettoyage surface urne	Passe 1	Passe2	Passe 3	Fond		
Crâne		0,38	0,83	0,3	0,31	1,27		
Dents								
Total		0,38	0,83	0,3	0,31	1,27	Total	3,09
Vertèbres ind.								
Saccrum								
Coxal								
Sternum								
Côtes								
Scapula								
Clavicule								
Os plats indéterminés			0,2		0,04			
Total			0,2		0,04		Total	0,24
Humérus								
Radius								
Ulna								
Carpe								
Métacarpe								
Phalange								
Membre sup. indéterminé								
Total							Total	0
Fémur ed 0,60								
Tibia								
Fibula								
Patella								
Tarse								
Métatarse								
Phalange								
Membre inf. indéterminés								
Total				0,6			Total	0,6
Total des os déterminés	0	0,38	1,03	0,9	0,35	1,27	Total	3,93
Membres indéterminés		0,39	0,4	0,91	1,43			
Indéterminés	0,27	0,08	0,39	2,63	1,98	0,23		
Esquilles							Total ind.	8,71
TOTAL	0,27	0,85	1,82	4,44	3,76	1,5	Total poids	12,64
légende :	ed = extrémité distale							

Chronologie

Âge du Bronze,
Antiquité

Sujets et thèmes

Enclos à fossé
circulaire, enclos à
fossé quadrangulaire,
fosses, fossés

Mobilier

Céramique, métal

Les résultats de la fouille de Domloup, développés dans ce rapport ont confirmé la présence de plusieurs enclos circulaires et d'un enclos quadrangulaire protohistoriques à vocation funéraire. Ces structures sont relativement isolées les unes des autres et associées à de rares fosses et trous de poteaux.

Dans la partie nord de l'ensemble 2, un réseau de fossés parcellaires ainsi que des trous de poteaux matérialisent la périphérie d'une occupation de la fin de l'Antiquité.

Le site de « la ZAC du Tertre » correspond donc essentiellement à un espace funéraire usité à plusieurs reprises au cours de l'âge du bronze et du premier âge du fer qui, par la qualité des structures funéraires rencontrées associées à un mobilier archéologique caractéristique, constitue un ensemble encore inédit en Ille-et-Vilaine.

Inrap**Grand Ouest**

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-
Sévigné cedex
Tél. : 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr